

**MDN**

RÉGULARISATION DE LA SITUATION DES RAPPELÉS ENTRE 1995 ET 1999

**Plus de 50 000 citoyens convoqués depuis septembre 2014**

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 8 Avril 2015 - 18 Jourada al Thani 1436 - N° 923 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ [www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)**ALGERIE - IRAN**

PORTEUR D'UN MESSAGE  
DU PRÉSIDENT IRANIEN  
AU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA  
**Le Premier  
vice-ministre  
des AE iranien  
reçu par M. Sellal**  
P. 7

**ALGERIE - FRANCE**

**Lamamra  
et Fabius**  
relèvent la qualité  
du partenariat  
d'exception  
algéro-français  
P. 28

**ALGERIE - ESPAGNE**

**Bouchouareb**  
appelle à un  
partenariat entre  
les entreprises  
espagnoles  
et les groupes  
industriels  
P. 7

**RÉUNION**

TRILATÉRALE  
SUR LA LIBYE  
**M. Messahel  
aujourd'hui  
à Rome**  
P. 28

**CRISE MALIENNE**

**L'accord d'Alger,  
un instrument  
privilégié pour  
le retour de la paix  
et la stabilité**  
P. 20

COMMERCIALISATION DU GPLC

## Réalisation annoncée de 600 stations Naftal

L'entreprise Naftal réalisera 600 stations de service destinées à commercialiser exclusivement le Gaz de pétrole liquéfié carburant (Gplc), un produit propre et écologique qui permettra notamment de limiter le trafic de carburant dans les zones éloignées.

Naftal vient de lancer un

projet de 600 stations services dédiées exclusivement au Gplc, dont 200 stations seront implantées dans les zones frontalières du pays». «Une fois opérationnelles, ces stations permettront aux

automobilistes des zones frontalières de s'approvisionner en permanence de ce genre de carburant». «Ce produit de substitution de carburant, outre l'avantage qu'il présente au plan environnemental, a également cette particularité, une fois le réservoir rempli, on ne peut plus le décharger et donc de le revendre».



P. 4

MODERNISATION  
ET NUMÉRISATION  
DE L'ADMINISTRATION  
ET DE L'ÉTAT-CIVIL  
**Du rêve  
à la réalité**  
P. 3

EMPLOI :  
**12 000 appels**  
enregistrés  
sur le numéro vert  
de l'ANEM durant  
le 1<sup>er</sup> trimestre 2015  
P. 4

AGRICULTURE  
**«L'Algérie s'achemine  
vers la réalisation d'une  
véritable base d'industries  
agroalimentaires»**  
P. 8

SÉCURITÉ DES ALIMENTS:  
**Lancement  
incessant d'une  
étude sur l'état  
des lieux**  
P. 4

**SANTÉ**

**Diabète**  
ÉPICES  
ET AROMATES,  
VOS MEILLEURS  
ALLIÉS  
Pages 14-15

## CULTURE

CONSTANTINE,  
CAPITALE DE LA  
CULTURE ARABE

**J-8**

**Ce qu'il faut  
savoir**  
P. 17

**FOOTBALL**

VERDICT POUR  
L'ORGANISATION  
DE LA CAN-2017  
AUJOURD'HUI À 14 H

**L'Algérie  
sera-t-elle  
choisie ?**  
P. 25-26

**TLEMCEN**

LUTTE CONTRE LA  
CONTREBANDE

**1 000 kg  
de kif traité  
saisis**  
P. 3

## Météo



## Régions Nord : 17° à Alger

Prédominance du soleil sur quelques passages nuageux en cours de journée. Les vents seront modérés à parfois assez forts notamment près des côtes Ouest et Centre. La mer sera agitée à localement forte.

## Régions Sud : 30° à Tamanrasset

Temps généralement ensoleillé. Les vents seront modérés avec soulèvements de sable locaux.

Max

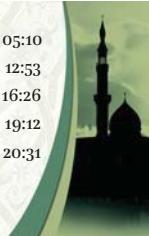
Min

Alger	17	12°
Oran	22°	15°
Annaba	14°	07°
Béjaïa	16°	10°
Tamanrasset	30°	14°

## Horaires des prières

Mercredi 17 jumada al-thani 1436

Fajr	05:10
Dohr	12:53
Asr	16:26
Maghreb	19:12
Isha	20:31



## TRAVAUX PUBLICS

## Kadi du 11 au 13 avril en visite à Annaba, Souk Ahras et Tébessa



Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Travaux Publics, M. Abdelkader Kadi, effectuera du 11 au 13 avril 2015, une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Annaba, Souk Ahras et Tébessa.

ANR

## Installation le 11 avril du groupe parlementaire à l'APN

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine, le D<sup>r</sup> Bellkacem Sahli, présidera samedi 11 avril à partir de 10h30 au siège central du parti, une rencontre consacrée à l'installation du groupe parlementaire de l'ANR à l'APN.



## LE 18 AVRIL À LA SALLE ATLAS, BAB EL OUED Meeting du FFS

En prévision de la tenue de la Conférence nationale du consensus, le premier secrétaire du Front des forces socialistes (FFS), M. Mohamed Nebbou, animera un meeting populaire, samedi 18 avril à partir de 13h à la salle Atlas de Bab El Oued, Alger.



## FCE

## Haddad reçoit aujourd'hui 4 ambassadeurs



Le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), M. Ali Haddad, recevra aujourd'hui, les ambassadeurs de l'Inde, du Mexique, de la Chine et du Japon. Le président du FCE recevra respectivement à 9h l'ambassadeur de l'Inde, M. K.S Bhardwaj, à 11h l'ambassadeur du Mexique, M.

Juan Jose Gonzalez Mijares, à 14h l'ambassadeur de la République de Chine, M. Liu Yuhe, et à 16h l'ambassadeur du Japon, M. Masaaya Fujiwara.

CET APRÈS-MIDI À LA SAFEX Ouverture du 24<sup>e</sup> Salon de l'informatique, de la bureautique et de la communication

Sous le patronage de la ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, M<sup>me</sup> Zohra Derdouri, et du ministre de la Communication, M. Hamid Grine, la 24<sup>e</sup> édition du Salon international de l'informatique, de la bureautique et de la communication (Sicom 2015), ouvrira ses portes cet après-midi à partir de 15h, au niveau du Palais des Expositions, Pins-Maritimes, Alger.

## CE MATIN AU PALAIS DE LA CULTURE Conférence sur : «Les sites archéologiques en Algérie»



L'historien et archéologue Sahraoui Bachir, animera une conférence sur «Les sites archéologiques en Algérie», ce matin à partir de 16h au niveau de la bibliothèque du Palais de la Culture, Moufdi Zakaria, Alger.

## FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE

## Conférence sur «L'utilisation optimale de l'internet par les mineurs»



Le Forum de la Sécurité nationale abritera ce matin à partir de 9h, à l'Ecole supérieure de police, Ali-Tounsi, de Châteauneuf, Alger, une conférence qui portera sur «L'utilisation optimale de l'internet par les mineurs». La rencontre se déroulera en présence des représentants de la société civile, des cadres de la Sécurité nationale et des médias.

● La DGSN au 2<sup>e</sup> salon Elmoustachfa

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) participera à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 11 avril 2015, à la 2<sup>e</sup> édition du Salon international des expertises dans le domaine hospitalier, qui se tient au niveau du Palais des Expositions.

## ASMA Réunion ordinaire du bureau national le 10 avril



Le commandant général de l'association des anciens scouts musulmans algériens, Mustapha Saïdoun, présidera vendredi 10 avril, les travaux de la réunion ordinaire du bureau national. La rencontre aura lieu au siège de l'association sis à la Place des Martyrs, Alger, a indiqué le responsable de la communication est des relations publiques M. Mounir Arbia.

## DEMAIN À L'USTHB

## Rencontre avec les chefs d'entreprise



Afin de renforcer et développer le partenariat avec le secteur socio-économique, l'Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene (Usthb), organise demain jeudi 9 avril 2015 à partir de 14h, au niveau de la salle du Conseil de l'université, une rencontre avec les chefs d'entreprises publiques et privées.

DIMANCHE 26 AVRIL À L'AMBASSADE DU VIETNAM À ALGER 40<sup>e</sup> anniversaire de la libération du pays

A l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de la libération du Sud du Vietnam et de la réunification du Vietnam (30/04/1975-30/04/2015), l'ambassadeur extraordinaire plénipotentiaire du Vietnam en Algérie, son excellence Vu The Hiem, donnera une conférence de presse, dimanche 26 avril 2015 à partir de 9h15, au siège de l'ambassade sis 30 rue Chénoua, Hydra, Alger.

## RÉGULARISATION DE LA SITUATION DES RAPPELÉS ENTRE 1995 ET 1999 :

# Plus de 50 000 citoyens convoqués depuis septembre 2014 (MDN)

Plus de 50 000 militaires rappelés entre 1995 et 1999 ont été convoqués, dont 38 000 se sont présentés aux bureaux régionaux des pensions militaires et sont passés devant les différentes commissions médicales depuis le début de l'opération en septembre 2014, indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Le MDN «porte à la connaissance des militaires rappelés entre 1995 et 1999 dans le cadre de la mobilisation et rayés des contrôles, que dans la poursuite des efforts consentis pour la prise en charge de leurs doléances et conformément aux instructions du Haut Commandement de l'ANP édictées au mois de septembre 2014, il leur a été demandé de se présenter, munis de leurs dossiers, aux bureaux régionaux des pensions militaires territorialement compétents pour les soumettre à l'étude et régulariser leur situation», lit-on dans le communiqué.

A ce titre, la même source précise que «depuis le début de cette opération le 4 septembre 2014 jusqu'à aujourd'hui, le nombre de citoyens convoqués s'élève à plus de 50.000, dont 38.000 se sont présentés aux bureaux régionaux des pensions militaires et sont passés devant les différentes commissions médicales, où 29.154 éléments ont subi des expertises médicales, selon chaque cas, y compris ceux ayant contracté des ma-



ladies après leur libération des rangs».

Ces expertises «ont reconnu 16.769 cas ouvrant droit à une indemnisation pour invalidité, dont 5.335 cas ont déjà bénéficié d'une indemnisation, 4.581 cas sont en cours de satisfaction et 7.053 cas sont en phase de constitution et de recompétition de dossiers pour bénéficier de l'indemnisation», relève la même source.

Quant aux 12.385 cas restants, les commissions médicales «les ont déclarés en bonne santé et ne présentent aucun pathologie», affirme le communiqué du MDN.

Par ailleurs, il est à signaler que de «grands efforts sont accordés pour la prise en charge des différentes catégories des militaires rayés des contrôles pour des raisons médicales non-imputables au service», ajoute la même source. Il est à signaler que depuis le début de cette opération qui est toujours en cours, plus de 7.400 dossiers ont été régularisés, précise le communiqué.

En outre, le MDN, rassure tous les éléments de ces catégories, que leurs dossiers

«seront traités équitablement dans les meilleurs délais, et que chacun bénéficiera de ses droits selon le taux d'invalidité défini par les commissions d'expertises médicales». «Quant aux cas déclarés en bonne santé, ils ne peuvent prétendre à aucune indemnisation», explique le MDN.

Afin de régulariser le reste des dossiers de la catégorie des rappelés dans le cadre de la mobilisation, ayant reçu des convocations pour une visite médicale, le MDN les invite à se rapprocher des bureaux régionaux des pensions militaires territorialement compétents.

D'autre part et concernant les retraités de l'ANP, il y a lieu de signaler qu'ils ont fait «l'objet d'une régularisation dans le cadre de la modification du code des pensions militaires, conformément à la loi n°13-03 du 20 février 2013», poursuit la même source.

Les bureaux régionaux des pensions militaires «demeurent à leur disposition pour répondre à toute demande de clarification», conclut le communiqué du MDN.

## LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

# 1 000 kg de kif traité saisis à Tlemcen

Plus de 1.000 kg de kif traité ont été saisis lundi par des éléments des Gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2ème région militaire), en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, indique mardi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la

lutte contre la contrebande et le crime organisé, des éléments des Gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2ème Région militaire), et en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, ont saisi, hier le 6 avril 2015, 1.084 kilogrammes de kif traité, suite à une opération de recherche menée près de la commune de Beni Boussaid»,

précise la même source.

«Par ailleurs, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezam (6ème Région militaire) ont arrêté, lors de différentes opérations, 16 contrebandiers de plusieurs nationalités africaines et ont saisi 2 camions, un véhicule tout-terrain, 12 tonnes de produits ali-

mentaires, 9.200 litres de carburant, 18 détecteurs de métal, 2 téléphones portables et d'autres objets».

Dans le même contexte, et au niveau de la 4ème Région militaire, un détachement relevant du secteur opérationnel de Ghardaïa, a arrêté dans un barrage fixe, 5 immigrants clandestins de nationalités africaines, a-t-on ajouté.

## MODERNISATION ET NUMÉRISATION DE L'ADMINISTRATION ET DE L'ÉTAT-CIVIL

# Un rêve devenu réalité

### Kamel Cherif

Ce qui était un rêve est devenu aujourd'hui réalité, avec la numérisation et la modernisation de l'administration publique et, par la même de l'état-civil en Algérie. Il y a quelque temps, les Algériens appréhendaient le retrait des documents administratifs et de l'état-civil. Il s'agissait pour eux d'un véritable calvaire ou plutôt un parcours du combattant.

En plus des longs déplacements qu'exigeait le retrait d'un simple extrait de naissance inscrit sur les registres d'actes originaux de l'état civil, les Algériens perdaient un temps inestimable dans les queues, derrière des guichets, faut-il le reconnaître, dépassées. Il arrivait que des personnes se déplacent pendant plusieurs jours d'une wilaya à une autre pour pourvoir retirer un extrait d'acte de naissance ou de décès.

Cela suppose perte de temps, absentéisme et stress dans la mesure où ces longs déplacements d'une wilaya à une autre, ne garantissaient pas automatiquement le retrait immédiat des documents administratifs ou de l'état-civil. A l'évidence, ces contraintes avaient encouragé le népotisme et le clientélisme, éri-

gés en règle par certains employés véreux de l'administration. Pis encore, les ressortissants algériens établis à l'étranger étaient dans l'obligation de «descendre» en Algérie pour de simples papiers d'état civil. Des voyages qui leur coûtaient les yeux de la tête et ce, pour un simple document de l'état-civil. Aujourd'hui, grâce à la modernisation et à la numérisation de l'administration, ces souffrances et supplices ne sont plus que de lointains souvenirs pour les Algériens, lesquels sont passés de l'archaïsme au modernisme.

Cette révolution avait commencé par l'introduction de la carte Chifa par la Caisse nationale de la Sécurité sociale. Il y a quelque temps, remboursé un médicament relevait de l'irréel en raison des queues interminables derrière les guichets de la Cnas. A présent, avec l'introduction de la carte Chifa, les malades ne sont plus contraints de rembourser leurs médicaments. L'opération de remboursement est effectuée à la source en même temps que l'achat du médicament. Mieux encore, l'argent du remboursement est directement viré par chèque dans le compte courant postal du patient, ce qui a débureaucratisé la Cnas. Cela a également permis de mieux gérer le remboursement des médica-

ments et d'éliminer les faux assurés et faux ayant-droits. Il en est de même pour les documents administratifs et de l'état-civil. Les différents documents comme le casier judiciaire, le certificat de nationalité et autres papiers de l'état-civil peuvent être retirés dans n'importe quelle wilaya alors qu'il était exigé auparavant de se déplacer dans la wilaya de naissance pour un simple document.

Cela est également valable pour les ressortissants algériens établis à l'étranger dans la mesure où les documents sont retirés au niveau des consulats. Et ce n'est pas fini car dans un avenir très proche, il suffit d'un clic sur son ordinateur pour se faire délivrer un acte de naissance ou autre document administratif et ce, grâce à la généralisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ainsi le modernisme et la numérisation auront permis d'améliorer voire révolutionner le service public en Algérie. En somme, le gouvernement aura tenu ses promesses quand on sait que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, sur instruction du président de la République Abdelaziz Bouteflika, avait fait de l'amélioration du service public la priorité de ses priorités. Les résultats sont épatants !

**L'UNPA présente au président du Conseil de la Nation un exposé sur la situation du secteur agricole**

Les membres du secrétariat national de l'Union nationale des paysans algériens (Unpa), ont présenté mardi, lors d'une audience accordée par le président du Conseil de la Nation, Abdellah Bensalah, un exposé sur la situation du secteur agricole notamment les problèmes que rencontrent les agriculteurs en matière de stockage, de distribution et de commercialisation du produit agricole.

Selon un communiqué du Conseil de la Nation, «Les perspectives d'adaptation du secteur à l'évolution que connaît l'Algérie sur les plans économique et social et l'application stricte des lois régissant le secteur» ont également été au menu de cette rencontre avec les membres du secrétariat de l'UNPA sous la conduite du secrétaire général Mohamed Alioui. La rencontre intervient après la tenue du dernier congrès de l'Unpa et l'élection de ses structures.

**Le cuir et les plaques de plâtre de M'sila s'exportent**

Deux opérateurs privés de la wilaya de M'sila sont parvenus, au cours des huit derniers mois, à placer leurs produits sur les marchés internationaux avec l'accompagnement de la direction du commerce, a appris l'APS, mardi, auprès des services de la wilaya.

La première exportation, effectuée vers la Libye par la Sarl Nabou Cuirs, une entreprise activant dans la zone industrielle de M'sila, a consisté en la vente de 34.800 pièces de cuir semi-tanné pour un montant de 145.000 dollars US, a-t-on précisé à la wilaya.

Une seconde entreprise privée, installée non loin de Bousaâda, la Sarl Touab, est parvenue à placer 100.000 plaques de plâtre exportées vers la Tunisie pour une somme de 131.000 euros.

Selon les services de la wilaya, cette seconde opération est le pré-lude d'un avenir «prometteur» pour l'industrie du cuir servie, dans la wilaya du Hodna, par une large disponibilité de la matière première au vu de l'élevage intensif (bovin, caprin ou ovin) pratiqué dans cette région du pays.

Il ne s'agit pas là, a-t-on considéré, d'opérations «spectaculaires», mais d'une «performance encourageante» dès lors que les produits exportés, reconnus d'excellente qualité, ont dû satisfaire à un cahier de charges des plus rigoureux.

APS

## NAFTAL

### Projet de réalisation de 600 stations de service destinées à la commercialisation du GPLC

L'entreprise Naftal réalisera quelque 600 stations de service destinées à commercialiser exclusivement le Gaz de Pétrole Liquéfié Carburant (Gplc), un produit propre et écologique qui permettra notamment de limiter le trafic de carburant dans les zones frontalières, a-t-on appris mardi de l'entreprise Naftal.

Pour limiter le phénomène de la contrebande et soulager durablement les usagers résidant dans les zones frontalières, Naftal vient de lancer un projet de réalisation de 600 stations de services dédiées exclusivement au GPLC, dont 200 stations seront implantées dans les zones frontalières du pays», a déclaré, dans un entretien téléphonique à l'APS, le responsable de la communication à la Direction générale de Naftal.

«Une fois opérationnelles, ces stations permettront aux automobilistes des zones frontalières de s'approprier en permanence de ce genre de carburant» a expliqué Djamel Cherdoud, en faisant remarquer que «ce produit de substitution de carburant, outre l'avantage qu'il présente au plan environnemental, il a également cette particularité, une fois le réservoir rempli, on ne peut plus le décharger et donc de le revendre».

Le Gaz de Pétrole Liquéfié carburant (Gplc) est un mélange de gaz butane et propane, gaz obtenus lors de la distillation du pétrole. Le Gplc est destiné aux transports routiers. Des milliers de litres des différents carburants sont saisis au quotidien au niveau des zones frontalières par les différents services de sécurité et des douanes dans une lutte implacable contre ce phénomène de la contrebande qui représente une véritable saignée pour l'économie nationale, rappelle-t-on.

## RÉGION OUEST DU PAYS :

### La tension sur les carburants a été jugulée

La tension enregistrée ces derniers jours sur les carburants notamment dans les vilayats de Tlemcen, Sidi Bel-Abbes et à un degré moindre Oran, a été jugulée et la situation s'est normalisée, a assuré mardi le responsable du district carburant Naftal Ouest. «La situation s'est normalisée au niveau de notre réseau de distribution par la mise sur le marché de quantités importantes de carburants, tous produits confondus, à partir de nos dépôts primaires, ceux de Petit Lac, Sidi Bel-Abbes, Remchi et de la rampe d'Arzew, ravitaillés par pipeline à partir de la raffinerie d'Arzew», a précisé à l'APS Mohamed Laïd Redda. «Des efforts exceptionnels ont été déployés par Naftal pour endiguer cette tension par la mise à disposition de quantités importantes des différents produits commercialisés comme le Gaz oil, le Super, le Sans plomb et l'essence normale», a ajouté le même source, expliquant que cette tension est liée en partie au phénomène de la contrebande et à la croissance du parc automobile.

Le même responsable a en outre fait part de la réalisation d'un centre de stockage et de distribution de carburants à Sidi Bel-Abbes d'une capacité de 180.000 m3. Ce futur centre sera ravitaillé par pipeline à partir de la raffinerie d'Arzew. D'une portée stratégique, en termes d'autonomie et de stockage, il permettra de répondre aux besoins futurs en carburants des wilayas du Sud Ouest du pays.

Les différents dépôts de stockage sont approvisionnés à partir de la raffinerie d'Arzew qui assure une production de 5.000 tonnes par jour. Le reste est caboté à partir de la raffinerie de Skikda et, en partie, de l'étranger, a-t-on indiqué de même source.

APS

## SÉCURITÉ DES ALIMENTS:

### Lancement incessant d'une étude sur l'état des lieux

**Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a annoncé mardi à Alger qu'une étude sur l'état des lieux de la sécurité des aliments en Algérie sera lancée dès la mi-avril en cours, affirmant que l'Etat a mis en place un arsenal juridique pour la protection du consommateur.**

Le ministre intervenait en ouverture d'une rencontre sur la «Sécurité sanitaire des aliments», organisée en célébration de la Journée mondiale de la santé, placée cette année sous le slogan «soyons vigilants sur tout ce que nous consommons».

L'étude en question, qui sera menée avec la contribution de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), s'inscrit dans le cadre d'un plan national dont le processus d'élaboration sera basé sur «la concertation, l'appropriation et le consensus de tous», a-t-il ajouté.

Ledit plan, qui devra être finalisé avant la fin de l'année en cours, est également «l'expression d'une volonté politique réaffirmée et s'appuiera sur les acquis de l'expérience et de l'expertise nationales», a-t-il poursuivi, ajoutant qu'il s'inscrira dans le cadre de la stratégie mondiale de l'OMS pour la salubrité des aliments.



M. Boudiaf a déclaré, en outre, que le plan en question oeuvrera pour une «meilleure maîtrise de la salubrité des aliments par la responsabilisation de tous les intervenants et une plus grande efficacité des organes de contrôle, et ce, à travers une législation actualisée, une inspection renforcée, des laboratoires performants et une information soutenue des consommateurs avec une large participation communautaire». Soulignant que la salubrité alimentaire est une «priorité de santé publique», M. Boudiaf a observé que l'Algérie s'est dotée de «dispositifs législatifs et réglementaires et d'instruments de contrôle efficaces des denrées alimentaires aux frontières et à l'échelle nationale».

Ces mesures sont dictées par de «nouvelles menaces» pour la sécurité sanitaire des aliments, a noté le ministre, convaincant tout un chacun à faire preuve de «vigilance et de mobilisation» afin d'atteindre

les objectifs assignés par son département dans le sens d'une meilleure protection du consommateur.

Le représentant du Fonds des Nations unies pour l'alimentation (FAO) en Algérie, Nabil Assaf, a affirmé, de son côté, l'engagement de son institution à «accompagner» le pays dans l'optique de l'amélioration de la sécurité alimentaire. Soulignant que cette sécurité doit être de mise «de la ferme à l'assiette», le représentant de l'OMS en Algérie, le Dr Bah Kéita, a indiqué, quant à lui, que les aliments contaminés sont responsables du décès de plus de plus de 2 millions de personnes par an au monde et de plus de 200 pathologies.

Aussi, a-t-il préconisé un «combat» pour assurer une production «saine» des aliments, interpellant les Etats africains à axer leurs efforts dans ce sens et à «coordonner» leurs actions pour une meilleure efficacité de leurs stratégies.

## Le changement des habitudes alimentaires, facteur de multiplication de maladies chroniques

Les participants à une journée d'étude sur «l'équilibre nutritionnel pour la prévention des maladies» ont estimé, mardi lors d'une rencontre à El Khroub (Constantine), que les changements des habitudes alimentaires et du mode de vie sont des «facteurs de multiplication des maladies chroniques».

Une alimentation trop riche en graisses et en aliments à forte densité énergétique, centrée autour d'aliments d'origine animale, a remplacé l'alimentation traditionnelle principalement basée sur des aliments végétaux, ce qui a provoqué une hausse de la prévalence des maladies chroniques d'origine nutritionnelle dont l'obésité, le diabète, les affections

cardio-vasculaires, le cancer et l'ostéoporose, ont expliqué les intervenants à cette rencontre médicale.

Ces maladies constituent désormais «un problème de santé publique croissant» où le modèle alimentaire «occidental» se propage et remplace souvent les alimentations traditionnelles, a souligné, dans ce contexte, le Pr Djamel Zouhailéche, médecin spécialiste au service des maladies infectieuses au sein de cet établissement de santé, précisant que la santé de l'enfant «dépend de celle des parents».

La «régulation du plaisir alimentaire» a été préconisée par ce praticien qui a souligné l'importance d'un régime «régulé» autour des déterminants hormonaux et neuro-

médiaires de l'individu. Une nutrition «adaptée et saine» de l'enfant, «avant même sa naissance», permet d'éviter des maladies métaboliques telles que l'obésité, a affirmé de son côté D'Houda Chaâraoui, médecin spécialiste au service des maladies infectieuses au sein de cet établissement de santé, précisant que la santé de l'enfant «dépend de celle des parents».

Les intervenants ont été unanimes à relever que la consommation excessive de boissons sucrées et gazeuses a fortement augmenté ces dernières années en Algérie comme dans le monde, même si ces boissons n'ont, en fait, «aucune valeur nutritive».

Il a été notamment rappelé, à ce propos, les «consé-

quences néfastes» de la consommation de ce genre de boissons, notamment chez l'enfant, citant les risques d'apparition de diabète et de caries dentaires. Les parents se doivent d'encourager leurs enfants à consommer davantage de fruits et de légumes et à boire beaucoup d'eau, ont insisté les participants à cette rencontre.

La rencontre, organisée au centre culturel M'hamed Yazid d'El Khroub, était initiée par l'association «Ville-Santé» qui active depuis plus de 12 ans et qui a, à son actif, plusieurs actions, comme l'organisation de journées d'étude et de sensibilisation aux dangers des fléaux sociaux, et de campagnes de collecte de sang.

## EMPLOI :

### 12 000 appels enregistrés sur le numéro vert de l'Anem durant le premier trimestre 2015

Plus de 12.000 appels liés à l'emploi ont été enregistrés sur le numéro vert (30-05) de l'Agence nationale de l'emploi (Anem) durant le premier trimestre de l'année en cours, a-t-on appris mardi auprès de l'Agence.

«Le centre d'appels de l'Anem a enregistré durant le premier trimestre de l'année en cours, plus de 12.000 appels divers, dont 12.500 concernent des demandes d'informations et d'orientations relatives à l'emploi», a précisé à l'APS le directeur de l'information et des études à l'Anem, Mohamed Arrache en marge de l'Agence.

la 5ème édition du Salon national de l'emploi. Sur les 12.500 appels liés à l'emploi, «plus de 70% ont été étudiés et traités rapidement alors que le reste est en cours de traitement», a fait savoir le même responsable.

M. Arrache a expliqué que les citoyens qui appellent pour des informations et conseils ou des demandeurs d'emploi sont orientés vers des structures compétentes pour prendre en charge leurs demandes. L'Anem avait lancé un centre d'appel avec un numéro vert (30-05), lequel est géré par une équipe profession-

nelle composée de conseillers à l'emploi.

Ecouter et prendre en charge les préoccupations des jeunes particulièrement en matière d'emploi, répondre aux demandes d'information, de conseils et d'orientations et expliquer les procédures en relation avec l'emploi, figurent parmi les principales missions de ce numéro vert. Parallèlement, une cellule d'écoute est mise à la disposition des demandeurs d'emploi et des employeurs afin d'accueillir, écouter, informer et conseiller les demandeurs d'emploi ainsi que les employeurs.

APS

## LIGNE BIRTOUTA-ZERALDA

### Reprise des travaux de réalisation du projet après le règlement du problème foncier

La contrainte liée aux expropriations de terrains qui ont entravé les travaux de réalisation de la nouvelle ligne ferroviaire à double voie électrifiée Birtouta-Zéralda (Alger) «est levée», a affirmé hier le ministre des Transports, Amar Ghoul.

«Grâce au relogement des familles et l'opération d'indemnisation qui sera achevée ce mercredi», cette contrainte qui bloquait l'avancement du projet est levée, s'est félicité M. Ghoul après une visite d'inspection à différents points du chantier. «Grâce au relogement de 132 familles, le wali a permis de lever toutes les contraintes qui bloquaient l'avancement du projet de la ligne ferroviaire Birtouta-Zéralda. Les travaux sont très avancés», s'est félicité M. Ghoul après une visite d'inspection à différents points du chantier.

Le ministre, accompagné du wali d'Alger Abdellah Zoukh, a invité les responsables du projet et les entreprises de réalisation de cette ligne de 23 km à fournir davantage d'efforts pour rattrapper l'arrêt des travaux pendant l'hiver, pour qu'elle soit livrée dans les délais arrêtés, soit en décembre 2015. Selon la fiche technique du projet, cette ligne ferroviaire sera électrifiée et à double voie et s'inscrit dans le prolongement de la voie Alger-Blida. Le ministre estime que le projet est important eu égard à ses retombées en matière de transport des personnes et de marchandises notamment grâce à une extension prévue vers Tipasa, proche du futur port d'Alger, sur 90 km pour desservir Bou-Ismaïl et Chérchell. Une autre extension est en étude pour relier Zéralda à Ain Béniâa, Staoueli et Chéraga (15 km). Cette ligne ferroviaire est dotée de cinq gares: Birtouta, Testala El Merdja, Sidi Abdallah, la halte de l'université et la gare de Zéralda.

Les travaux de réalisation ont été confiés à la société nationale Infrarail et une entreprise turque, Ya-



pimerkez. Par ailleurs des explications ont été présentées au ministre sur le projet de la voie ferrée entre Bab Ezzouar et l'aéroport international Houari-Boumediene avec un train toutes les trente minutes pour transporter 67 200 voyageurs par jour, selon la fiche technique du projet. La desserte doit assurer une liaison entre la gare d'Alger, via Bab Ezzouar, et l'aéroport toutes les 30 minutes pour transporter quelque 75 000 voyageurs par jour. En outre, la capitale devrait bénéficier d'une nouvelle gare ferroviaire centrale qui sera implantée à Kourfia (El Harrach) dans la banlieue est d'Alger. Un concours national et international d'architecture pour l'élaboration des études de réalisation de cette gare a été lancé au mois de février dernier. L'ouverture des plis des offres est prévue en mai.

#### Une gare centrale pour la capitale

«Cette grande gare devrait être un pôle d'échange entre les quatre coins du pays et permettra d'accueillir un nombre plus important de trains de grandes lignes», a indiqué un cadre du ministère.

Elle sera dotée de toutes les commodités, d'un hôtel, d'espaces commerciaux et d'espaces verts et de loisirs avec un accès aux autres modes de transport, selon ce responsable. Les projets de Zéralda et de l'aéroport international font partie du projet d'aménagement ferroviaire de la région algéroise (PAFRA) avec l'installation prévue d'équipements de sécurité sur le linéaire Alger-Thénia sur 53 km, El Harrach-El Affroun sur 68 km pour un nombre de 21 gares et 5 haltes. Selon le ministre, toutes ces réalisations s'inscrivent dans le cadre de la modernisation du réseau ferroviaire partant de la capitale vers Tizi Ouzou, Blida et Tipasa sur un linéaire total de 250 km. L'offre globale des moyens de transport va évoluer progressivement entre 2015 et 2017 pour atteindre 200 millions de voyageurs par an dans la capitale et ses environs, selon le ministre. Le transport ferroviaire absorbera 80 millions de voyageurs par train alors que le tramway et le métro absorberont chacun 60 millions de voyageurs, selon les prévisions du ministère pour les deux prochaines années.

## CULTE

### Consacrer la fonction sociale de la mosquée

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa, a insisté hier à Biskra sur la nécessité de consacrer la fonction sociale de la mosquée au sein de l'espace urbain sur lequel elle rayonne. La mosquée ne doit pas seulement constituer un lieu de prière mais elle est tenue de s'ouvrir à l'environnement au cœur duquel elle a été bâtie, a souligné le ministre au cours d'une visite d'une visite de travail dans la wilaya de Biskra. Selon M. Aissa, la mosquée doit être capable d'assumer son rôle social en s'ouvrant aux habitants du quartier où elle se trouve, en accueillant tous les fidèles dans le besoin et en faisant de la moksoura (pièce réservée à l'imam donnant sur la salle de prière) un



espace d'accueil des citoyens et de traitement des questions sociales». Le ministre des Affaires religieuses a présidé, au cours de sa visite, une cérémonie d'inauguration d'une mosquée dans la commune El Branis (18 km au nord de la ville de Biskra), lancé les travaux de réalisation de la mosquée «El-Qods», à Biskra, et inspecté le chantier de construction de la mosquée Er-Rahman au chef-lieu de wilaya. M. Mohamed Aissa devait pré-

sider, dans l'après-midi à Sidi-Okba, la cérémonie d'ouverture de la 4<sup>e</sup> édition du Colloque international sur Okba Bnou Nafaa El Fihri, consacré, cette année, aux «savants d'Algérie dans l'espace africain et universel».

### M<sup>ME</sup> MOUNIA MESLEM L'A ANNONCÉ HIER Institution du Prix national de lutte contre les violences faites aux femmes

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la condition de la femme, Mounia Meslem a annoncé lundi à Alger l'institution d'un «Prix national de lutte contre les violences faites aux femmes» qui portera dans sa première édition sur le thème «La violence du point de vue religieux». A cette occasion, la ministre a présidé l'installation d'une commission chargée de récompenser les œuvres réalisées dans le domaine de la lutte contre les violences faites aux femmes. Cette dernière aura pour mission d'examiner les œuvres scientifiques, sociales et culturelles, en lice pour le «Prix national de lutte contre les

violences faites aux femmes» qui sera remis le 25 novembre de chaque année, coïncidant avec la célébration de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Cette initiative vise à «renforcer les efforts consentis par le gouvernement en matière de sensibilisation aux dangers de ce phénomène multidimensionnel» à travers l'adoption d'une stratégie nationale de lutte contre toutes formes de violence contre les femmes, aussi bien au sein de la famille qu'en milieu professionnel.

La ministre a souligné la nécessaire «implication des toutes les composantes de la société à cette entreprise en vue de

consolider les mécanismes mis en place par le gouvernement dans ce sens». Il s'agit en l'occurrence de l'adaptation de l'arsenal juridique aux développements qui surviennent dans la société dans le but de «lutter contre les stéréotypes à l'égard des femmes».

M<sup>me</sup> Meslem a rappelé plusieurs de ces mécanismes dont la création de centres nationaux d'accueil au profit des femmes victimes de violence ou se trouvant dans des situations difficiles, le développement de la formation spécialisée visant le renforcement de l'insertion professionnelle de la femme et la création du Fonds national de pension alimentaire au profit des femmes ayant la



garde de leurs enfants. Elle a également rappelé que «l'Algérie s'est engagée en 2013 à respecter les 16 recommandations de l'ONU relatives à la consécration du principe d'égalité homme/femme».

APS

## ÉDUCATION NATIONALE

### Réhabiliter les missions des inspecteurs de l'éducation

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a insisté lundi à Annaba sur la nécessité de réhabiliter les missions des inspecteurs de l'éducation nationale.

Il s'agit aussi, a-t-elle ajouté au cours d'une séance de travail avec les cadres de son secteur, de «remédier aux déséquilibres enregistrés au plan pédagogique (à) afin de préserver l'intérêt de l'élève, en faisant preuve de professionnalisme pour relever les défis qu'affronte l'école algérienne et adapter ses performances aux critères universels d'une école moderne».

M<sup>me</sup> Benghebrit a également souligné, au cours de cette réunion tenue au siège de la wilaya, le rôle des inspecteurs dans l'encadrement, l'accompagnement et l'évaluation des performances des enseignants et celui des chefs d'établissements dans la professionnalisation de la gestion.

La ministre, mettant en relief l'importance de la stabilité dans le secteur de l'éducation, a rappelé que la situation d'instabilité vécue par le secteur était liée à la façon dont ont été gérés les problèmes soulevés et les revendications.



tions du corps enseignant. Elle a également regretté l'absence de revendications servant directement l'élève, son avenir et celui de l'école algérienne.

M<sup>me</sup> Benghebrit a ajouté, à ce propos que le «dialogue et la volonté sincère» sont la voie indiquée pour résoudre tous les problèmes et tous les déséquilibres du secteur de l'éducation nationale. La ministre s'est rendue en fin de journée dans la wilaya de Guelma pour une visite de travail.

### Installation hier d'une commission chargée de la révision des statuts particuliers

Une commission chargée de la révision des statuts particuliers du personnel de l'éducation nationale devait être installée hier à Alger entre la tutelle et 10 organisations syndicales, a affirmé un conseiller de la ministre, Mohamed Chaib Draâ El Thani. Le conseiller de M<sup>me</sup> Nouria Benghebrit, qui s'exprimait sur les ondes de la Radio nationale, a ajouté qu'un «projet de pacte de l'éthique et de la stabilité» qui garantit le droit à l'éducation pour l'enfant et le droit à la grève pour l'enseignant sera soumis aux syndicats, plaident pour le principe selon lequel «l'enfant doit être au cœur du système éducatif».

Il a précisé dans ce sens que la tutelle «travaille, dans un esprit de concertation, pour éviter le recours à la grève». Le même responsable qui a évoqué une probable «révision des modalités d'évaluation dans l'examen du baccalauréat», a regretté le fait que la tutelle «n'a pas le temps de s'occuper des questions pédagogiques» et qu'elle passe «beaucoup de temps à régler des conflits sociaux». S'agissant des examens de la fin de l'année scolaire 2014/2015, le responsable a réitéré l'appel lancé récemment par la ministre

invitant les élèves des classes de terminale à «ne pas déserté leurs établissements».

Il a soutenu, dans ce sens, que «l'apprentissage a été toujours meilleur quand les élèves sont restés ensemble et en présence de leurs enseignants».

L'intervenant a déclaré, à ce propos, que les établissements resteront ouverts «jusqu'à la tenue de l'examen pour que les élèves puissent se préparer ensemble et avec leurs enseignants», précisant, qu'une «armada d'inspecteurs sera chargée de veiller sur la présence et l'assiduité des enseignants».

Concernant les dates des examens de fin d'année scolaire, le même responsable a réaffirmé que «les dates ne seront pas changées», appellant les élèves et leurs parents à «ne pas croire ce qui se dit ici et là».

Pour ce qui est du retard engendré par le mouvement de grève observé au cours du deuxième trimestre, le conseiller de la ministre souligne que «le retard a été évalué à une dizaine de jours», suggérant aux élèves et aux enseignants d'aller «vers l'essentiel et les thèmes structurants» et ne «pas suivre de façon linéaire les programmes».

## ORAN

## 11% des cantines scolaires ne remplissent pas les conditions d'hygiène

Pas moins de 11 % des cantines scolaires dans la wilaya d'Oran ne remplissent pas les conditions d'hygiène, a-t-on appris mardi du chef du service prévention à la direction de la santé et de la population.

Une étude, élaborée l'an dernier par la direction de la santé et de la population, indique que les cantines scolaires dépourvues d'hygiène relèvent d'écoles primaires, a révélé le Dr Debarib Larbi à l'APS, en marge d'une rencontre d'information sur «la sécurité sanitaire des aliments», organisé au siège de la wilaya.

Le manque d'hygiène au sein des cantines scolaires constitue un problème de santé publique causant plusieurs maladies dont les intoxications alimentaires, ce qui dicte aux présidents d'APC une bonne prise en charge de ces structures dont bénéficie un grand nombre de la population scolaire, a-t-il souligné.

Au sujet d'intoxication alimentaire, le même service a enregistré 149 cas l'an dernier à Oran, engendrés par la consommation de viande hachée, de gâteaux et de couscous, a ajouté le Dr Debarib Larbi qui a animé, à l'occasion de cette rencontre, une communication intitulée «La sécurité alimentaire pour la prévention des maladies».

Il a indiqué, au passage, que des maladies sont causées par des citerne d'eau dépourvues de conditions d'hygiène et des produits alimentaires vendus sur les trottoirs, dont notamment des produits laitiers et des œufs. Pour garantir une sécurité sanitaire des aliments, le même responsable a appelé à œuvrer avec différents secteurs pour organiser des campagnes de sensibilisation et d'information sur la protection du consommateur et les risques sanitaires ayant trait aux produits alimentaires.

Les participants à cette rencontre dont des opérateurs dans les domaines de la santé, l'hygiène, le commerce, l'agriculture et l'environnement, ont abordé notamment les risques sanitaires causés par des produits marins et animaliers. Cette journée d'information, qui a coïncidé avec la journée mondiale de la santé, a été organisée par la direction de la santé et de la population et l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

## TOPOONYMIE

## Opération pilote de dénomination des rues de la commune d'Es-Sénia

Une opération pilote, portant recensement et dénomination des artères a été lancée au niveau de la commune d'Es-Sénia (Oran), a-t-on appris mardi lors d'une rencontre consacrée à cette action.

Une présentation des premiers travaux réalisés a été donnée par des cadres de cette collectivité au niveau de l'Unité de recherche sur la Culture, la Communication, les Langues, les Littératures et les Arts (Ucclla). Cette initiative a été entamée par la rue portant le nom du chahid Chorfi Mohamed (1902-1959) qui a vu la mise en place de nouvelles plaques murales visibles tout au long de l'artère ainsi que la numérotation des domiciles et locaux. Un plan de «panneauage» a été également élaboré en vue de la généralisation de l'opération à l'ensemble des sites urbains de la commune d'Es-Sénia, a-t-on indiqué.

L'importance de la précision toponymique a été mise en exergue à cette occasion par des chercheurs de l'Ucclla, à l'instar de Sara Hedia qui a insisté sur la normalisation conformément au standard international. Le sociologue et historien Sadek Benkada a plaidé quant à lui pour la prise en considération de l'envergure des voies urbaines afin d'en déterminer la catégorie (rue, avenue, boulevard...). Cette rencontre intervient dans le cadre d'un cycle de manifestations scientifiques programmées par l'Ucclla, établissement relevant du Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc), basé à Oran.

## UNIVERSITÉ

## L'Algérie peut être un leader dans l'application de l'approche de la ville intelligente et durable

L'Algérie est en mesure de devenir leader dans la mise en œuvre de l'approche de la ville intelligente durable et d'avoir un rôle stratégique dans la réduction du fossé entre sociétés des pays développés et ceux en voie de développement (Afrique), a affirmé mardi à Ouargla un chercheur à l'université de Montréal (Québec, Canada).

Animant une conférence intitulée «Les technologies des villes intelligentes et durables» à l'université Kasdi Merbah, le Professeur Mohamed Cheriet a souligné qu'il «est indispensable aujourd'hui d'arrêter une feuille de route et réfléchir à des approches efficientes pour préparer l'Algérie à la prochaine étape et hisser ses villes à un niveau de développement confortable».

«La notion de la ville intelligente et durable n'est pas de la science-fiction, mais une réalité adoptée dans plusieurs pays qui se sont développés en matière de technologies, y compris certains pays arabes de l'Asie, telle que les Emirats Arabes Unis», a indiqué le conférencier, ajoutant que l'Algérie sera en mesure, au regard de ses im-



portantes potentialités, d'être leader dans ce domaine». M. Cheriet a, par ailleurs, estimé que «l'application de cette approche sur la ville algérienne aura d'importantes retombées économiques et écologiques et des répercussions positives sur la vie du citoyen, pour peu que les technologies de l'information et de la communication (TIC) soient utilisées de manière efficace, en plus de l'élaboration d'un réseautage conforme de données et de communications pour assurer une meilleure communication».

L'Algérie, a-t-il dit, peut servir de modèle, en constituant un trait d'union entre les pays développés du Nord et ceux en voie de développement en Afrique, à la faveur de l'exploitation des

TIC et d'autres atouts pour améliorer le cadre de vie du citoyen et prendre en charge les aspirations socio-économiques et écologiques des générations futures.

«Le développement des sociétés et l'application de l'approche de la ville intelligente, que des puissances internationales œuvrent à concrétiser, ne nécessitent pas la mise en œuvre de systèmes intelligents uniquement, mais la prise en considération de nombreux facteurs, dont la préservation et la protection de l'environnement, la réduction de la pollution qui, elle aussi, requiert le développement des réseaux informatiques et de la recherche en énergies renouvelables afin de réduire l'exploitation de l'énergie fossile.

## TIPASA

## Session de formation sur les méthodes de création de groupements d'entreprises

Les méthodes de création de groupements d'entreprises «Cluster» pour encourager la promotion de la production nationale ont constitué, mardi à Tipasa, le thème d'une session de formation organisée par le Centre de facilitation des moyennes et petites entreprises (PME) de la wilaya au profit de différents dispositifs de soutien à l'emploi.

Inscrite au titre des missions du Centre de facilitation de la wilaya, chargé de l'accompagnement et de la promotion des PME, cette session de formation a pour objectif d'informer les concernés sur les démarches à suivre en vue de la création d'un réseau d'entreprises suivant l'approche théorique des mécanismes adoptés par les Cluster», a indiqué le directeur de cette structure, Cherifi Mehdi.

Il a estimé que cette formation, dont l'encadrement a été assuré par l'expert économique Ali Harbi, a permis d'initier tant les cadres de la direction locale de l'industrie que ceux du centre de facilitation de Tipasa et des dispositifs Anseg, Angem et Andi «à la maîtrise des mécanismes de création des Cluster dans des domaines d'activités spécifiques au tissu économique local».

L'expert économique Ali Harbi a exposé, à l'occasion, les différentes étapes théoriques et procédures pratiques pour la création d'un Cluster, en axant sur la nécessité de sensibiliser tant les industriels, producteurs, artisans et opérateurs

acteurs activant dans un même domaine spécifique sur l'imperatif de se «regrouper dans un réseau d'entreprises» aux fins de garantir la promotion de leurs activités et d'assurer ainsi une meilleure compétitivité au produit national.

M. Harbi a insisté sur le volet communication dans ce domaine, notamment par l'écoute des préoccupations des parties prenantes dans ce réseau, pour connaître leurs besoins et les contraintes qu'ils rencontrent et, partant, de rapprocher leurs visions et de se fixer des objectifs communs à court, moyen et long termes afin de garantir la «pérénité de ce consortium d'entreprises».

Le directeur du centre de facilitation de Tipasa a loué, pour sa part, cette initiative ayant contribué à offrir aux cadres des dispositifs de soutien à l'emploi «un accompagnement plus efficient, en les instruisant des étapes de développement et promotion des entreprises pour leur permettre un diagnostic des domaines d'activités aptes à être intégrés dans des groupements locaux et régionaux», a-t-il souligné. S'agissant des perspectives de création de Cluster à Tipasa, les exercices pratiques réalisés par les cadres participants à cette session ont démontré qu'il existe d'importantes opportunités de succès pour une telle expérience, si elle venait à être appliquée dans les domaines des agrumes, de la production du miel, de l'industrie des meubles, de l'aquaculture et de la pêche, entre autres.

## AÏN DEFLA

## 52 projets d'investissements agréés en 2014 par le Calpiref

Cinquante-deux (52) projets d'investissements ont été agréés en 2014 par le Comité d'aide à la localisation et à la promotion de l'investissement et de la régulation foncière (Calpiref) dans la wilaya de Aïn Defla, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

Une fois matérialisés, ces projets pour lesquels une enveloppe financière de près de 70,40 milliards DA a été consacrée permettront de générer un total de 15.707 postes d'emplois, a-t-on indiqué. La réhabilitation des zones

d'activité de la wilaya s'est, de son côté, poursuivi à un rythme «appréciable» durant la période considérée, ont estimé les mêmes services, faisant état d'un taux d'avancement de 57 % pour la zone implantée à El Attaf, 81 % pour celle de Khémis Miliana et 50 % pour Boumedfaâ.

S'agissant du nombre de petites et moyennes entreprises (PME), celui-ci a connu une hausse passant à 10574 en 2014, soit 1644 entreprises de plus qu'en 2013, a-t-on précisé. Une progres-

sion de 17 % a été ainsi enregistrée à la faveur de cette augmentation, a indiqué la même source, signalant que le nombre des PME en activité sur le territoire de la wilaya était de 8930 en 2013.

L'augmentation du nombre de PME a permis la création de 3038 postes d'emploi au cours de l'année dernière, portant le nombre total des emplois créés à 38189, soit une évolution de 8,6 % par rapport à l'année 2013 (35151 postes d'emploi), a-t-on indiqué.

APS

## ALGÉRIE - ESPAGNE

# Bouchouareb appelle à un partenariat entre les entreprises espagnoles et les groupes industriels

Le ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb, a appelé, hier à Alger, les entreprises espagnoles à nouer des partenariats avec les groupes industriels nationaux, nouvellement créés, pour mettre en place des projets communs dans les filières prioritaires.

"La réorganisation du secteur public marchand industriel a donné lieu à la naissance de ces groupes autonomes, d'une taille critique qui leur permet de mener de grands projets en partenariat dans des segments classés prioritaires dans le plan d'action du gouvernement notamment dans l'industrie, l'énergie, l'agriculture et le tourisme", a déclaré le ministre à l'issue de sa rencontre avec le ministre espagnol de l'Industrie, de l'énergie et du tourisme, José Manuel Soria Lopez, en visite en Algérie.

M. Bouchouareb a rappelé, dans ce sens, les réformes engagées par le gouvernement dans le secteur économique, citant à titre d'exemple le projet d'amendement du code de l'investissement pour libérer l'acte d'investir et rendre le climat des affaires plus attractif.

Selon lui, des projets "concrets" sont en cours de réalisation entre des entreprises algériennes et leurs homologues espagnoles, tout en promettant de lever certains obstacles pour les finaliser. En 2014, cinq (5) projets de partenariat algéro-espagnols ont été lancés



cés dans le secteur industriel, a-t-il rappelé, soulignant que les discussions sont à un niveau "très avancé" avec une société espagnole pour la réalisation d'une unité industrielle de logements. Le ministre a annoncé, par ailleurs, l'organisation prochaine d'un Forum d'affaires algéro-espagnol à Madrid en marge de la tenue d'un sommet entre les deux pays dont la date n'a pas encore été fixée. Cette rencontre économique permettra aux entreprises espagnoles de prendre connaissance des opportunités d'affaires en Algérie dont les différents projets inscrits dans le cadre du plan quinquennal 2015-2019. Pour sa part, le ministre espagnol a indiqué que l'objectif de sa visite à Alger est de passer en revue les relations bilatérales dans les secteurs de l'industrie, de l'énergie et du tourisme. M. Soria s'est félicité des réformes menées par le gouvernement algérien dans le secteur économique, qui ont permis, selon lui, une augmentation des investissements et une amélioration du climat des affaires à même d'offrir l'opportunité aux entreprises espagnoles d'investir en Algérie.

Le ministre, en relevant que l'Espagne capitalise une "expérience importante" dans les domaines de l'industrie, des énergies renouvelables, de la construction et des ressources en eau.

Le ministre espagnol a invité, à cette occasion, M. Bouchouareb à effectuer une visite en Espagne pour faire connaître les opportunités d'affaires offertes par le marché algérien. Sept (7) partenariats entre des entreprises algériennes et leurs homologues espagnoles ont été finalisés durant l'exercice 2013-2014, rappelle-t-on. Ces partenariats concernent la fabrication des véhicules industriels, les matériaux de construction ainsi que le développement d'activités de récupération et de recyclage de déchets.

En 2014, l'Espagne était le premier client de l'Algérie avec 9,71 milliards de dollars d'exportations algériennes, et son quatrième fournisseur avec 4,98 milliards de dollars d'exportations espagnoles.

Un Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération entre l'Algérie et l'Espagne a été paraphé par les deux parties en octobre 2002.

## M. Sellal reçoit le ministre espagnol de l'Industrie, de l'Energie et du Tourisme



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier à Alger le ministre espagnol de l'Industrie, de l'Energie et du Tourisme, José Manuel Soria, indique un communiqué des services du Premier ministre. "L'audience, qui a donné lieu à une évaluation des relations de coopération entre l'Algérie et l'Espagne, a permis de mettre en exergue leur évolution", précise le communiqué.

Les deux parties, ajoute la même source, se sont accordées sur "la nécessité d'exploiter les nombreuses opportunités existantes pour consolider davantage ces relations, particulièrement dans le domaine économique". La rencontre, a, par ailleurs, permis aux deux responsables d'échanger leurs vues sur la conjoncture économique internationale ainsi que sur les perspectives d'évolution de cette dernière au regard des fluctuations que connaît le marché énergétique mondial, souligne le texte.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb.

## TOURISME

# Signature d'un mémorandum d'entente entre l'Algérie et l'Espagne dans le domaine du tourisme

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Nouria Yamina Zerhouni, a affirmé hier à Alger, qu'un mémorandum d'entente a été signé entre l'Algérie et l'Espagne dans le domaine de la formation touristique.

Mme Zerhouni a indiqué avoir évoqué lors de sa rencontre avec le ministre espagnol de l'Industrie et de l'Energie, José Manuel Soria, les questions intéressant les deux pays dans le domaine touristique dans le but de développer le secteur en Algérie par l'introduction des technologies de l'information et de la communication qu'elles a qualifiées "indispensables" pour le renforcement de l'activité touristique.



## ALGÉRIE - PALESTINE

# M. Messahel s'entretient avec le président du Conseil palestinien



Le ministre délégué chargé des Affaires mährébines et africaines, Abdelkader Messahel s'est entretenu lundi à Alger avec le président du Conseil national palestinien, Salim Zaanoun qui effectue une visite en Algérie à l'invitation du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah.

M. Zaanoun a également été reçu par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah et le Premier ministre Abdelmalek Sellal. Les entretiens ont porté essentiellement sur les développements de la question palestinienne et les moyens de permettre au peuple palestinien d'instaurer son Etat indépendant.

Le responsable palestinien a donné lors de son séjour à Alger une conférence intitulée «Cause palestinienne et défis».

## ALGÉRIE - IRAN

# M. Messahel reçoit l'Envoyé spécial du président iranien



Le ministre délégué chargé des Affaires mährébines et africaines, Abdelkader Messahel, a reçu lundi à Alger M. Morteza Sarmadi, vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Envoyé spécial du président de la République islamique d'Iran, Hassan Rouhani, a indiqué le ministère des Affaires étrangères.

L'entretien, qui s'est déroulé au siège du ministère des Affaires étrangères, a porté notamment sur «les avancées réalisées dans le dossier du nucléaire iranien», a précisé la même source dans un communiqué. Cette rencontre a également offert l'occasion aux deux parties de «procéder à un tour d'horizon des questions relevant des relations bilatérales ainsi que des questions de politique internationale», a ajouté le communiqué.

M. Messahel, avait reçu lundi matin, au siège du ministère des Affaires étrangères, la chargée d'Affaires de l'ambassade des Etats-Unis à Alger, qui «a informé des résultats des négociations de Lausanne sur le dossier nucléaire iranien», a fait savoir la même source. Pour rappel, l'Algérie, par la voix du porte-parole du ministère des Affaires étrangères, s'était félicitée de l'heureux aboutissement de ces négociations.

APS

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL, M.NOURI :  
**«L'Algérie s'achemine vers la réalisation d'une véritable base d'industries agroalimentaires**

L'Algérie s'achemine vers la réalisation d'une «véritable base» d'industries agroalimentaires à même d'apporter une valeur ajoutée et de répondre à la demande en produits agricoles, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire du pays, a estimé, hier à Béchar, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelwahab Nouri.

Ces industries, qui seront un appui au secteur de l'agriculture, offriront aussi des opportunités d'emploi dans des activités non agricoles, comme la manutention, la transformation des produits agricoles, le stockage, le transport et la commercialisation de différents produits agricoles, a-t-il indiqué lors du lancement d'un projet de réalisation de silos métalliques, au nord de la commune de Béchar.

Ce projet agricole d'envergure, d'un coût de plus de 736 millions DA, relevant de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), permettra le stockage de 10 tonnes de céréales (blés dur et tendre et orge), à travers dix (10) silos répondant aux normes, nationales et internationales, en matière de stockage des céréales, selon des responsables centraux de l'Office.

Cette unité de dimension régionale, située à proximité de la voie ferrée, sur un terrain d'une vingtaine d'hectares, s'inscrit au titre d'un large programme de réalisation de 30 entités similaires à travers le pays



(Centre, Ouest, Sud-ouest, Est et Sud-est) pour un coût global de plus de 22 milliards DA, ont fait savoir les mêmes responsables.

Ce programme de réalisation de nouvelles infrastructures industrielles agroalimentaires vient en renfort à d'autres projets du secteur, notamment les grands complexes d'abattage de Bougib (El-Bayadh), Hassi-Bahbah (Djelfa) et Oum El-Bouaghi, en plus des 52 centres frigorifiques, dont celui de Béchar dont la réalisation a été entamée pour un coût de plus de 563 millions DA et offrant une capacité de stockage de 10.000 m<sup>3</sup>.

Auparavant, le ministre de l'Agriculture avait procédé à l'inauguration d'un laboratoire régional vétérinaire réalisé et équipé pour 100 millions DA puisés sur le fonds spécial de déve-

loppement des régions du Sud (FSDRS). Cette structure est destinée à la prise en charge de la santé animale dans les wilayas du Sud-Ouest du pays, ont expliqué des responsables locaux du secteur de l'agriculture.

Au terme de sa visite de travail de deux jours dans la wilaya, M.Nouri a animé une pointe de presse au cours duquel il a fait état de nouveaux programmes de développement agricole en faveur de la région, à l'instar de 150 kilomètres de réseaux d'électrification agricole et 150 autres kilomètres de pistes agricoles.

Il a aussi annoncé l'envoi, dès la semaine prochaine, d'un comité technique pour «assainir» la situation du périmètre agricole de la plaine d'Abadla de 5.400 ha, dans la perspective de relancer une production agricole

**La valeur de la marchandise saisie à Alger en mars 2015 a dépassé 5 millions de DA**

La valeur des marchandises saisies au niveau des différents marchés et locaux commerciaux durant le mois de mars 2015, a dépassé 5 millions de DA, a révélé un bilan des activités des équipes de contrôle de la qualité et de répression de la fraude relevant de la direction du commerce de la wilaya d'Alger. Les équipes de contrôle de la qualité et de répression de la fraude ont procédé lors d'opérations de contrôle d'activités commerciales effectuées durant le mois de mars, à la saisie de 3 millions de DA de marchandises non facturées et proposées à la vente alors que la valeur des activités liées à l'affichage des prix était de 340 000 DA, a indiqué la direction du commerce sur son site.

Les agents de contrôle ont effectué eux, 15 140 interventions dont 8511 ont concerné les activités commerciales. Le reste a englobé les opérations de répression de la fraude. Au terme de ces opérations de contrôle, 204 procès verbaux ont été établis. Toujours selon le même bilan, 792 infractions liées à l'exercice illicite d'activité commerciale ont été enregistrées, 325 procès verbaux dressés sur les risques alimentaires et 348 autres pour défaut d'information sur les prix et tarifs. 95 positions de fermeture de locaux commerciaux ont été formulées pour non-déten-

tion de registre du commerce ou infractions liées aux défauts d'information du consommateur sur les prix et tarifs et non-respect des règles d'hygiène.

La wilaya d'Alger compte plusieurs espaces commerciaux dont 72 marchés couverts pour la vente au détail couverts. Les marchés détaillés qui renferment des marchés de proximité sont au nombre de 40. Les zones d'activité touchent quatre régions réparties entre El Djorf (Bab Ezzouar), El Hamiz, Gué de Constantine et Jolie Vue. Il existe également 170 comptoirs, 14 grands comptoirs et 20 autres géants outre 60 abattoirs de volailles et 12 pour le bétail. La direction du commerce de la wilaya d'Alger a arrêté un programme pour le contrôle des activités des commerçants en 2015 pour pouvoir suivre 206 010 commerçants d'ici à la fin de l'année soit 17 000 commerçants par mois. 374 équipes sont chargées de mener ces opérations de contrôle. La direction s'emploie à étendre les activités de contrôle pour englober le plus grand nombre possible de commerçants d'autant plus que le programme de 2014 comptait le contrôle de près de 193 000 commerçants par an soit une moyenne de 16 000 commerçants par mois.

APS

COLLOQUE À L'UNIVERSITÉ SÉTIF 1

**«Les politiques d'utilisation des ressources énergétiques au cœur des débats»**

Azzedine Tiouri

Les politiques d'utilisation des ressources énergétiques entre exigences du développement national et sécurité des besoins internationaux, ont été au cœur des débats lors d'un colloque scientifique qui s'est ouvert, hier, à l'université Sétif 1, en présence du wali, Mohamed Bouderbali, du président de l'APW, Fath Kerouani et du recteur, Djépane Abdelmadjid.

Organisé par la Faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion de l'université Sétif 1 en collaboration avec le laboratoire du partenariat et investissement dans les petites et moyennes entreprises dans l'espace euromaghrébin et le groupe de recherche : partenariat euro-algérien dans le domaine de la sécurisation des approvisionnements énergétiques durables, cette rencontre scientifique de deux jours a regroupé en présence d'un très grand nombre d'étudiants, des professeurs des universités du pays, des chercheurs, des experts et des spécialistes dans la matière qui ont présenté une vision intégrée sur les meilleures stratégies alternatives d'exploitation durable des ressources énergétiques algériennes en vue d'atteindre la diversification économique et l'équilibre entre les exigences du développement durable et la sécurisation des besoins énergétiques dans les marchés internationaux.

Selon le doyen de la Faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion, les objectifs assignés à ce colloque sont : "L'identification des potentiels naturels disponibles dans l'économie algérienne tels que les réserves de pétrole, de gaz naturel et du gaz de schiste, ainsi que les potentiels disponibles à partir des énergies renouvelables et de son importance future, l'estimation des effets attendus de la baisse des prix de pétrole

sur l'économie algérienne, et de souligner leur impacts sur les programmes d'investissements publics, d'analyser et évaluer les politiques et les stratégies nationales actuelles dans le cadre de l'utilisation des ressources énergétiques internes, en soulignant l'ampleur de la cohérence et la complémentarité des politiques d'amont et d'aval avec le reste des secteurs économiques stratégiques, d'analyser et évaluer les stratégies et les politiques d'exportation des ressources énergétiques des différents intervenants sur le marché énergétique international, de découvrir les nouvelles technologies dans le domaine de l'exploitation et de la production de pétrole et de gaz du schiste, leur efficacité et comment l'Algérie pourrait en tirer profit, de présenter une vision intégrée sur les meilleures stratégies alternatives d'exploitation durable des ressources énergétiques algériennes en vue d'atteindre la diversification économique et l'équilibre entre les exigences du développement durable et la sécurisation des besoins énergétiques dans les marchés internationaux.

A une question sur le gaz de schiste, et son impact sur l'économie, un sujet d'actualité, le doyen souligne : "On peut être contre cette énergie. On ne peut pas être aussi contre 6 500 milliards de m<sup>3</sup> à raison de 10 dollars, il représente 65 000 milliards de dollars. La question que l'on doit se poser, c'est comment améliorer les technologies actuelles et profiter des expériences des grandes puissances dans ce domaine pour son exploitation d'ici à cinq ou six ans et en profiter de cette richesse".

Parallèlement deux ateliers de travail et de réflexion ont été constitués sur "les politiques et les technologies de l'exploitation du gaz de schiste et de l'énergie solaire et leur impact sur l'économie algérienne, sur les impacts attendus de la baisse des prix de pétrole sur l'économie algérienne dans le

court et moyen terme". Dans le hall de l'auditorium, il a été organisé une intéressante exposition des produits de l'énergie solaire par l'entreprise Condor.

Pour cette importante manifestation scientifique, la première du genre à Sétif, cinq axes ont été retenus autour des conférenciers et les communicateurs se sont basés pour présenter leur travail à savoir : le potentiel naturel, la structure et l'importance stratégique des ressources énergétiques en Algérie. Le second axe portait sur l'évaluation des stratégies et des politiques d'utilisation interne des ressources énergétiques en Algérie, et leur rôle dans la réalisation de relation de complémentarité et d'intégration entre les différents secteurs économiques. Viennent ensuite l'évaluation des politiques d'exportation, et les partenariats régionaux et internationaux de l'Algérie dans le domaine des approvisionnements énergétiques à la lumière des relations économiques externes déséquilibrées, les retombées actuelles et futures des projets de coopération euro-algérienne sur l'économie algérienne dans le domaine de la sécurisation des approvisionnements énergétiques durables. Le quatrième tourne autour des politiques de gestion des revenus du secteur énergétiques, selon les principes du système financier et le code de la transparence financière générale. Quant au dernier, il traite des politiques et des technologies d'exploitation des ressources énergétiques renouvelables et non-renouvelables dans le cadre de la réalisation de l'équilibre entre les exigences du développement économique et l'équité sociale, à la lumière de la préservation de la sécurité environnementale.

**Nous allons vers une crise du pétrole**

Lors de la cérémonie d'ouverture, le P.Rachid Bruno Sekak de l'HSBC de France et d'Algérie a présenté une communication

ayant pour thème "Pétrole et économie algérienne". Quant à l'expert pétrolier international et fondateur du cabinet Emergy, le Pr Preure Mourad, il a développé une conférence fort intéressante intitulée : "Les évolutions de la scène énergétique international. Enjeux et challenges pour l'Algérie". L'orateur s'est beaucoup interrogé sur les causes de la perte de près de 50% du prix du pétrole sur le cours mondial, en soulignant que "lorsque la cote du dollar monte, le prix du pétrole baisse, sans compter la baisse sensible de la demande, avec 500 000 barils/jour de trop". Il n'a pas manqué aussi de rappeler l'indiscipline de l'OPEP, produisant 31 millions/jour et 1,5 million d'excédent, avec un premier semestre turbulent et baissier". Et d'ajouter : "Les deux facteurs qui présentent actuellement sur les hydrocarbures sont les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite. Le marché pétrolier ne reprendra que lorsque la demande augmentera. Il y a une euphorie dans l'abondance. Les prix n'augmenteront de 20 à 25% que d'ici 2020. Nous allons vers une crise du pétrole. Les besoins dans le monde d'ici 2030 seront de 107 millions barils/jour".

Les autres communications ont tourné autour des thèmes de : "La production d'électricité par les énergies renouvelables : perspectives générales", "Les enjeux de la transition énergétique en Algérie", "Problématique énergétique et reconfiguration du marché mondial : Quelle(s) option(s) pour l'Algérie dans le cadre du partenariat avec l'Union européenne", "Rationalisation de l'exploitation pétrolière par la redéfinition de la rente", "Le gaz de schiste aux Etats-Unis : analyse des impacts économiques et environnementaux", "Le gaz de schiste...la nouvelle révolution énergétique mondiale : le cas des Etats-Unis".

A.T.

GRÈCE - USA

## Rencontre entre le ministre grec des Finances et le Trésor américain

Washington a une nouvelle fois appelé la Grèce à finaliser un programme de réformes «qui mérite le soutien financier de ses créanciers», a indiqué le Trésor américain lundi à l'issue d'une rencontre avec le ministre grec des Finances.

Yanis Varoufakis a rencontré lundi à Washington le sous-secrétaire au Trésor chargé des affaires internationales, Nathan Sheets. La veille il s'était entretenu avec Christine Lagarde, la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), un des créanciers de la Grèce. Le responsable américain a appelé la Grèce «à s'engager pleinement dans un processus de négociations techniques avec ses partenaires internationaux afin de finaliser un programme de réformes qui mérite un soutien financier et temps opportun de la part des créanciers de la Grèce», a indiqué un porte-parole du Trésor. Depuis trois semaines, diverses



spéculations laissaient entendre qu'Athènes ne serait pas en mesure d'honorer le versement de 460 millions d'euros dus au FMI jeudi.

Mais dimanche Christine Lagarde et

le ministère grec ont cherché à désamorcer ces inquiétudes à l'issue d'une rencontre à Washington. «Le ministre Varoufakis et moi avons échangé nos points de vue sur les développements en cours et sommes d'accord qu'une coopération effective est dans l'intérêt de tous», a déclaré Mme Lagarde, dans un communiqué. Elle a aussi indiqué avoir eu l'assurance de la part du ministre grec que le versement du Fonds sera effectué le 9 avril.

La Grèce est actuellement en négociations difficiles avec ses partenaires de l'Union européenne et semble chercher d'autres appuis. La visite de M. Varoufakis à Washington précède de peu celle à Moscou du Premier ministre grec Alexis Tsipras. La Grèce attend de l'UE le versement d'une dernière tranche d'aide de 7,2 milliards d'euros, dans le cadre des plans d'aide de 240 milliards d'euros accordés par l'Europe et le FMI depuis 2010.

## Le pétrole perd quelques cents avant les stocks américains

Les prix du pétrole cédaient du terrain mardi en cours d'échanges européens, dans un contexte de prudence sur les marchés à la veille de la publication des statistiques sur les stocks de brut aux Etats-Unis plus gros consommateur de brut au monde.

Le baril de Brent de la mer du Nord (pour livraison en mai) valait 57,66 dollars, mardi matin, sur l'International Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 46 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nyse), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 64 cents à 51,50 dollars, jeudi dernier, les

cours avaient baissé de 4% en réponse à l'accord atteint après les négociations sur le nucléaire iranien, tandis qu'au lundi, les cours ont grimpé de 6% portant le Brent à 58 dollars le baril et le WTI à 52 dollars le baril.

Les prix du pétrole avaient fortement grimpé lundi dernier en raison d'une hausse des tarifs officiels de vente du pétrole saoudiens vers l'Asie stimulant un marché déjà rassuré par les termes d'un accord entre Téhéran et les grandes puissances, qui ne devrait pas relancer immédiatement les exportations iraniennes. Mais les prix du brut se tassaient légèrement mardi, victimes d'prises de bénéfices, et dans un



marché prudent avant les stocks de brut américains qui seront publiés mercredi par le Département américain de l'énergie (DoE). «Si la réévaluation de l'impact sur l'accord des occidentaux avec l'Iran, la hausse des prix officiels de l'Arabie saoudite et l'affaiblissement du dollar à cause de chiffres de l'emploi décevants ont contribué au rebond des prix, nous pensons que la menace d'une hausse de la production américaine aura sûrement un impact visible sur le marché», expliquaient les experts.

## La Banque centrale d'Australie maintient inchangé son taux directeur

La banque centrale d'Australie (RBA) a laissé inchangé mardi son taux directeur à un plus bas historique tout en laissant la porte ouverte à un nouvel assouplissement monétaire. La RBA a maintenu le loyer de l'argent au niveau où elle l'avait abaissé en février, à savoir 2,25%. Cette décision est «appropriée pour le moment», a dit la banque centrale dans un communiqué.

«De nouvelles mesures d'assouplissement monétaire pourraient se révéler appropriées à l'avenir afin d'alimenter une croissance durable de la demande et une inflation conforme à l'objectif», a ajouté la banque. Les marchés s'attendaient à une nouvelle baisse des taux mais la devise australienne s'est affaiblie ces derniers mois, ce qui renforce d'autant la compétitivité des entreprises locales. L'économie australienne fait face à un tournant avec la fin de l'âge d'or minier et la plongée des cours des matières premières dont l'Australie est un gros exportateur. En plus de vouloir peser sur le cours de la devise, la banque centrale avait pris la décision d'abaisser le loyer de l'argent en février pour stimuler l'économie alors que le chômage connaît des sommets. D'après les analystes, une nouvelle baisse des taux est possible en mai ou en juin mais la RBA préfère pour le moment attendre de voir si la précédente baisse a représenté un coup de foudre suffisant. Contrairement aux marchés, une majorité d'économistes s'attendaient à ce que la Banque centrale ne bouge pas.

## La Bourse de Tokyo débute en hausse

La Bourse de Tokyo a ouvert en hausse mardi, sur fond de petit repli du yen et grâce à la bonne tenue de Wall Street la veille. L'indice Nikkei a gagné 0,73% (+141,05 points) à 19.539,03 points. L'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau débutait quant à lui avec un gain de 0,77% (+12,01 points) à 1.572,72 points. Au moment de l'ouverture à Tokyo (oohoo GMT), le dollar se situait à 119,48 yens, plus haut que la veille à la clôture, de même que l'euro qui s'affichait à 130,70 yens.

## L'euro en hausse face au dollar sur le marché asiatique

L'euro progressait mardi face au dollar dans un marché sans direction claire après des statistiques donnant des signaux contradictoires sur l'état de l'économie américaine. La monnaie européenne valait 1,0941 dollar mardi matin, contre 1,0928 dollar lundi soir. Elle montait aussi face à la monnaie nipponne, à 130,77 yens contre 130,60 yens la veille au soir, tandis que le dollar était stable face à la devise japonaise, à 119,52 dollar. Le billet vert continuait à souffrir des

hésitations des investisseurs après la publication de chiffres contradictoires sur l'état de l'économie américaine, relevaient les analystes.

Ces chiffres contradictoires ont relancé les spéculations sur le calendrier et l'ampleur de la hausse des taux d'intérêt que la Réserve fédérale américaine (Fed) prépare pour cette année. Les analystes estimaient en général probable que la Fed relèverait ses taux en septembre. Par ailleurs, le marché continuait

**CHICAGO**  
Le blé se tasse face à de meilleures perspectives météorologiques



Les prix du blé ont baissé lundi à Chicago, souffrant de prévisions météorologiques plutôt favorables à l'offre américaine, tandis que les cours du maïs et du soja ont plus légèrement décliné dans un marché peu animé.

«C'est très calme et il n'y a pas beaucoup d'actualité», a reconnu Jason Britt, de Central State Commodity. «Les marchés ne sont pas très excitants à cette période de l'année, tant que les semis n'ont pas commencé (pour le maïs et le soja).» En baisse, les prix du blé enregistraient le mouvement le plus marqué, et continuaient à évoluer en fonction des perspectives météorologiques aux Etats-Unis, dont dépendent la bonne germination des cultures d'hiver.

«Les dernières prévisions en date laissent attendre un temps plus humide, ce qui va améliorer les conditions aux Etats-Unis et met un peu le marché du blé sous pression», a noté M. Britt. Plus précisément, selon ces prévisions, «il va régulièrement pleuvoir pendant la prochaine semaine et demie dans le Dakota du Sud, le Nebraska et de l'est du Kansas à celui du Texas», ont rapporté les experts de la maison de courtage Allendale.

Pour le reste, le marché a assimilé sans grande réaction les chiffres hebdomadaires sur les inspections des cargaisons prêtes à livrer à l'étranger, publiés comme tous les lundis par le ministère de l'Agriculture (USDA), qui montrent quel est le niveau réel des exportations. A un peu plus d'un million de tonnes pour le maïs, quelque 560.000 tonnes pour le soja et 370.000 tonnes pour le blé, ces chiffres ont été «plutôt solides» pour la semaine dernière, mais sans grande surprise, a noté M. Britt. Enfin, les prix du soja restent sous la pression «de très bons rendements en Amérique du Sud», a rappelé Jack Scoville, de Price Futures Group. Au Brésil, «la moisson est presque finie au Mato Grosso, et les autres Etats avancent aussi vite que possible. La moisson est aussi en cours en Argentine, où les rendements sont (...) supérieurs aux attentes.» Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en mai, le plus échangé, a terminé à 3,8500 dollars, contre 3,8650 dollars jeudi, dernière séance d'échanges de la semaine dernière.

Le boisseau de blé pour mai valait 5,2775 dollars, contre 5,3625 dollars à la dernière clôture. Le boisseau de soja pour mai coûtait 9,7850 dollars contre 9,8600 dollars précédemment.

à prêter une grande attention aux négociations entre la Grèce et ses créanciers, notaient en outre la même source. La livre britannique montait légèrement face à la monnaie européenne, à 73,36 pence pour un euro, comme face au billet vert, à 1,4914 dollar pour une livre.

La devise suisse progressait face à l'euro, à 1,0465 franc pour un euro, ainsi que face au billet vert, à 0,9565 franc pour un dollar.

## LA COMMUNE DE SOUHANE (BLIDA) Des projets pour inciter le retour des populations à leurs villages d'origine

La commune montagneuse de Souhane, relevant de la daïra de Larbâa (à l'est de Blida), est actuellement le théâtre de la réalisation de nombreux projets de développement, visant à inciter les populations locales à retourner sur leurs terres, après avoir quitté la région à cause des conditions sécuritaires ayant sévi durant la décennie noire.

Selon les chiffres fournis par les services de la wilaya, cette commune, habitée auparavant par près de 4.000 familles vivant d'activités agricoles, ne compte plus aujourd'hui que quelque 500 familles, un fait à l'origine d'une quasi-paralysie du développement local de cette région à vocation agropastorale par excellence.

Pour remédier à cette situation, les autorités de la wilaya ont lancé en 2011 un important programme englobant la réalisation de plusieurs projets, visant la fixation des populations dans leurs régions d'origine, et leur incitation au retour au travail de la terre.

Ces projets, ayant fait récemment l'objet d'une visite de travail du wali Mohamed Ouchen, consistent notamment en l'aménagement et la réalisation d'un réseau de routes pour relier les différents hameaux de cette commune.

À ce jour, il a été réalisé, sur ce programme, un tronçon global de 27 km de routes reliant une vingtaine de hameaux des hauteurs de Souhane, pour une enveloppe de 100 millions DA.

Selon les explications fournies au wali, sur place, il est attendu, durant l'année en cours, la réhabilitation d'un réseau de 37 km de routes, reliant sept (7) zones d'habitation, pour une enveloppe de 80 millions DA.

Le chef de l'exécutif a signalé, à l'occasion, que la commune a bénéficié d'une dotation de 500 millions DA, au titre du programme complémentaire destiné à la wilaya, à l'issue de la visite du Premier ministre, l'année dernière, destinée à la réhabilitation de son réseau électrique dégradé.

Le wali a inspecté, à Douar Messaoud, le chantier de 50 logements ruraux, dont 26 ont été réceptionnés et prêts à accueillir leurs bénéficiaires, dans l'attente du parachèvement des travaux des réseaux divers pour lesquels une enveloppe de 21 millions DA a été affectée.

D'autres projets pour la réalisation de 40 logements publics locatifs (LPL), une salle de lecture et des structures de services ont été destinés à la commune de Souhane, dont la population a appelé le wali à leur octroyer davantage de projets agricoles relatifs à l'élevage animal et l'apiculture, notamment.

Le wali a invité les agriculteurs des différents hameaux à désigner un représentant qui les représentera devant les responsables locaux, en vue de relancer le programme de développement rural intégré qui leur permettra de bénéficier des activités agricoles et d'en garantir le succès, ceci d'autant plus que ce programme rural est considéré comme une source de revenus non négligeable pour les familles locales.

## TAMANRASSET Plusieurs projets de développement en cours de réalisation à In-M'guel

## BOUMERDÈS

### La commune de Dellys s'appuie sur son potentiel touristique pour redorer son blason

La commune de Dellys, 64 km à l'est de Boumerdès, s'appuie sur son potentiel touristique pour redorer son blason en tant que destination touristique de choix, à travers la valorisation de ses ressources naturelles, archéologiques et historiques, selon le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC).

Pour l'édition, cette démarche stratégique s'accompagne par la concrétisation des différents projets de développement qui lui ont été affectés, ces cinq dernières années, à ce créneau.

«La commune de Dellys a bénéficié, ces cinq dernières années, de nombreux projets de développement, d'un montant global estimé à plus d'un milliard DA», a révélé Zerouali Rabah, dans un exposé des perspectives de développement de sa commune, présenté au cours d'une rencontre ayant réuni, dimanche soir, les élus de cette collectivité avec plus de 400 citoyens, en présence du wali.

Il a souligné que ces projets, dont certains ont été livrés, alors que le reste est, soit en chantier ou en cours de lancement, «englobent tous les secteurs de développement et sont susceptibles de restituer, à terme, la place de choix qui était l'apanage de Dellys avant la décennie noire».

En effet, la commune de Dellys, réputée pour son antique Casbah et ses belles plages, fut, durant toute une décennie, la cible du terrorisme, qui l'a complètement isolée, avant de connaître, ces dernières années, un regain d'activité, dû au lancement et à la réalisation de divers projets, a estimé le P/APC.

#### Projets vitaux pour la relance d'une commune touristique et historique

Dans son intervention à l'occasion, le wali de Boumerdès, Kamel Abbas, a cité parmi les projets d'importance affectés à cette commune, la réalisation du Plan permanent de préservation et



de restauration du patrimoine protégé de l'antique Casbah de Dellys.

Il a indiqué que le plan en question sera renforcé par la réalisation d'un parcours touristique au profit de la ville Casbah, en vue de soutenir la relance du tourisme et de l'artisanat, et, partant, aider à la création de l'emploi et au relèvement des revenus de la commune.

Le wali a, aussi, annoncé des études en cours pour l'extension du port de Dellys et la réalisation d'un quai flottant et d'une poissonnerie, outre une étude pour l'aménagement du vieux port et son renforcement par un parcours touristique, un théâtre en plein air et diverses commodités de loisirs et d'artisanat en relation avec la pêche.

L'autre projet jugé d'importance cité par le wali consiste en la réalisation d'une ligne ferroviaire, dont l'étude est en cours, en vue du raccordement de la ville de Dellys à celles de Tadmaït et de Draâ El Mizan, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, puis à la gare Aumar de Bouira, en plus du projet de dédoublement de la RN 24 traversant le centre-ville. Pour rattraper le déficit accusé en projets touristiques, la commune a, parallèlement, bénéficié de l'inscription à la réalisation d'études d'aménagement de deux (2) zones d'extension touristiques (ZET) aux Salines et Takdamt, a ajouté le wali.

Il a fait part, en outre, d'un projet pour la protection de Dellys contre les inondations, et un autre pour la réalisation d'un pôle urbain de plus de 2.000 logements de différentes formules, auxquels s'ajoutent des projets

d'une station d'épuration des eaux usées, d'un centre d'enfouissement technique des déchets (CET), d'une piscine semi olympique, de stades de proximité, d'une station mobile d'électricité, de centres de santé et d'établissements éducatifs.

#### Les citoyens expriment leurs préoccupations

Durant cette rencontre, les citoyens de Dellys ont eu l'opportunité d'exprimer différentes préoccupations liées, dans leur majorité, au logement social, aux aides à la construction rurale et à l'absence d'un plan de circulation pour la ville, qui enregistre des embouteillages inextricables.

D'autres habitants de cette ville, les pêcheurs notamment, ont souligné les difficultés rencontrées dans leur travail au sein du port, alors que certains ont mis en avant l'absence de structures sportives et le manque de locaux au profit des associations, outre l'isolement dans lequel sont confinés de nombreux villages, faute de moyens de transport et de routes aménagées.

D'autres citoyens ont, également, appelé les services concernés de la commune à la nécessité de la prise en charge du problème des ordures, notamment au niveau de la nouvelle ville, tout en insistant sur l'impératif de trouver des solutions aux problèmes de la pollution de la mer à cause du rejet des eaux usées, ainsi qu'au pillage du sable, l'abattage des arbres et l'absence de commodités d'accueil pour les visiteurs, qui affluent sur cette ville, notamment en période estivale.

## MÉDÉA

### Lancement d'un cycle de formation de secouristes volontaires de proximité

Un cycle de formation de secouristes volontaires de proximité (SVP) a été lancé, hier, par la Protection civile de Médéa au profit des citoyens bénévoles qui ont reçu, par le passé, une formation de base en premiers soins, à la faveur de l'opération «un secouriste par famille» initiée en 2010, a-t-on appris auprès de ce corps constitué.

Un premier groupe, composé de 117 personnes, va pour suivre, pendant une durée de 21 jours, une formation accélérée dans différents domaines d'intervention et de prise en charge des victimes d'accidents et de catastrophes naturelles, encadrée par des spécialistes en matière de prévention et de secourisme, issus des unités opérationnelles

de la Protection civile, a-t-on ajouté. De petits groupes de 10 à 15 personnes, répartis sur neuf unités d'intervention, vont recevoir, dans le cadre de ce cycle de perfectionnement, des cours d'initiation théoriques sur l'ensemble des techniques utilisées lors des opérations d'intervention sur les lieux d'accidents, domestiques, routiers ou autres, la prise en charge des victimes, sur le plan sanitaire et psychologique.

Les stagiaires vont prendre part également à des exercices de simulation pour mieux les préparer, physiquement et psychologiquement, à intervenir sur le terrain, tester leur connaissance et aptitude à réagir face à des situations d'urgence, a, par ailleurs, ajouté la même source.

Plusieurs projets de développement sont en cours de réalisation pour améliorer le cadre de vie du citoyen dans la daïra d'In-M'guel (130 km au nord de Tamanrasset), a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Parmi ces projets de développement, le raccordement d'édifices publics au réseau des eaux usées, l'extension et la réhabilitation du réseau d'éclairage public, avec une enveloppe globale de 8 millions DA, a-t-on indiqué.

Sont aussi en cours, la réalisation d'une aire de jeu pour enfants au quar-

tier «Bouane El-Chébi», au chef-lieu de la commune, afin d'offrir des espaces de détente à ses habitants, ainsi que l'aménagement d'une piscine.

Comme autres projets dont a bénéficié la commune d'In-M'guel, la réalisation d'une annexe administrative au village «Ifregt», dans le but de rapprocher l'administration du citoyen, en sus de la réalisation et l'équipement d'une salle d'archives au siège de la commune, avec un coût total de 8 millions DA, selon la même source.

Concernant l'activité pastorale dans la région, plusieurs puits pastoraux

ont été réalisés à travers le territoire de cette collectivité locale pour renforcer l'activité d'élevage et éviter aux éleveurs de faire de longs déplacements pour abreuver leur cheptel.

Dans le cadre de l'amélioration du cadre urbain, des travaux d'aménagement sont en cours au village d'Arak, en plus de l'inscription de plusieurs opérations avec, entre autres, la réhabilitation des équipements de pompage de la station des eaux usées afin de les rejeter loin des centres urbains.

APS

## OUARGLA

## D'ambitieux projets pour impulser l'action de développement

Les ambitieux projets tous secteurs confondus accordés à la wilaya de Ouargla, ces dernières années, sont susceptibles de la hisser au rang de pôle de développement régional, d'améliorer ses indicateurs économiques et de répondre aux attentes de sa population, notamment en matière d'amélioration du cadre de vie général.

S'étendant sur une superficie de 163.233 km<sup>2</sup> occupée par une population de près de 640.000 habitants, la wilaya d'Ouargla mise, outre ses ressources humaines, beaucoup sur l'agriculture, génératrice de richesses et d'autosuffisance alimentaire, grâce une surface agricole utile de 4,7 millions d'hectares, sur une superficie arable de 51,6 millions ha, et en faire un secteur performant.

### Le développement de l'agriculture, un défi à relever

Pour ce faire, l'ambitieux programme de mise en valeur agricole, en cours d'exécution, vise notamment l'exploitation optimale des capacités dont dispose la région, à travers l'attribution d'une surface globale de 49.830 ha, dont 14.950 ha effectivement exploitées, au profit de 11.141 agriculteurs.

En plus de sa richesse phéniciole estimée à 2.562.268 palmiers occupant une surface de 21.818 ha, la wilaya d'Ouargla a réalisé, lors de la saison agricole 2013-2014, des résultats "probants" en matière de produits maraîchers, cultivés sur une surface de 4780 ha, avec une production annuelle de 962.500 quintaux de différents produits, dont une récolte de 290.100 qx de pomme de terre sur une surface de 1.019 ha, selon les données fournies par la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya.

Le programme de développement de la DSA a donné lieu également à une impulsion, au titre de l'actuelle saison agricole 2014-2015, de l'activité agricole, entre autres, dans le domaine de la céramique qui a vu sa surface étendue à 294 ha dédiés à la production de blé dur (169 ha) et d'orge (125 ha). Le secteur devra connaître également un nouveau souffle en matière de diversification de la production agricole, avec l'entrée en exploitation du futur complexe agro-industriel, projeté dans la région de Oued Righ, première du genre à échelle nationale, consacrée à la culture des primeurs par l'exploitation de la technique de géothermie, grâce à l'abondance des eaux chaudes contenues dans les nappes souterraines de la région.

Le projet s'étendra sur une superficie de 250 ha, dont 40 hectares seront consacrées à la plasticulture avec le montage de 16 grandes serres utilisant une technique culturelle moderne.

### Améliorer la qualité de l'eau potable, par sa déminéralisation

La wilaya de Ouargla s'emploie, par ailleurs, à prendre en charge les préoccupations de sa population en matière d'approvisionnement en eau potable de qualité, à travers le lancement, par le secteur des ressources en eau, d'un ambitieux programme de réalisation de 10 stations de déminéralisation. Neuf de ces stations sont retenues au chef-lieu de la wilaya avec



une production globale de 27.000 m<sup>3</sup>/jour d'eau à faible salinité et une autre pour le grand Touggourt d'une capacité de production de 34.500 m<sup>3</sup>/jour, ont indiqué les responsables du secteur. Cinq stations de déminéralisation de l'eau ont d'ores et déjà été mises en service, alors qu'une autre est en phase d'essai, le reste étant en cours de réalisation pour être livré dans le courant de cette année. A ces projets vient s'ajouter la mise en service du complexe hydraulique de la daïra de Mégarine devant offrir un débit de 519 litres/heure d'eau potable au profit de la population locale.

### Modernisation du secteur des transports et promotion des services

Le projet du tramway, dont les travaux d'exécution ont été lancés en septembre 2013, fait partie des projets prometteurs dont a bénéficié la wilaya d'Ouargla ces dernières années, dans le cadre de la modernisation du secteur et de l'amélioration des prestations offertes au citoyen.

Livrable à la fin de 2016, ce projet d'envergure, dont les travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement de 35%, couvrira une distance de 12,6 km, jalonnée de 23 stations, depuis le quartier En-Nasr, flanc Ouest de la ville d'Ouargla vers le vieux ksar de la ville. Il permettra, avec ses rames doubles, de transporter quelque 3.450 passagers/heure.

Doté d'un financement de 40 milliards DA, le tramway d'Ouargla, appelé à renforcer le transport urbain et désengorger le trafic de la circulation, comporte plusieurs servitudes, telles que les ateliers de maintenance, de contrôle et de réparation occupant une surface de 5,5 hectares.

Le secteur des transports devra être également renforcé dans cette wilaya par un projet de voie ferrée, retenue au titre de la boucle du Sud et commençant par un axe reliant Touggourt à Hassi-Messaoud sur une distance de 154 km.

Lancé en janvier 2013, pour un coût d'investissement de 70 milliards DA, ce futur projet, dont les délais de réalisation ont été fixés à 48 mois, aura un impact positif certain sur l'impulsion du développement socioéconomique de la région, car constituant une ligne névralgique.

### La ville nouvelle de Hassi-Messaoud, un autre grand projet urbain prometteur

Le projet de création de la ville nouvelle de Hassi-Messaoud, pour lequel a été consentie une enveloppe au montant équivalent à six (6) milliards de dollars US, constitue un défi à relever par cette wilaya, eu égard à son importance en tant que pôle urbain prometteur.

Projeté sur une superficie de 4.483

hectares, sur un site situé à équidistance des villes de Ouargla, Touggourt et l'actuelle Hassi Messaoud, le projet de cette ville nouvelle prévoit le lancement en réalisation, cette année, d'une tranche de 2.000 logements sur un programme de réalisation de 18.400 unités.

Selon le schéma d'aménagement et d'urbanisation de la nouvelle ville, dont la réalisation a été décidée par l'Etat après avoir classé l'actuelle ville de Hassi Messaoud zone à risques majeurs, le projet devra accueillir, dans sa première étape, une population de 45.000 âmes.

Une capacité d'accueil qui devra s'accroître, à l'horizon 2020, à 67.000 habitants, pour s'établir, dans une troisième phase, entre 2021 et 2025, à 73.000 âmes, et atteindre, en dernière phase, entre 2026 et 2030, une capacité d'accueil de 80.000 habitants.

### Créer davantage d'emplois pour satisfaire la demande locale

D'intenses efforts sont entrepris, à différents niveaux, pour prendre en charge la question de l'emploi dans la région qui fait face, depuis quelques années, à divers défis, dont celui de la réorption du chômage. Les données fournies par les pouvoirs publics font état du placement, l'année dernière, de plus de 10.000 demandeurs d'emplois, à travers les différentes entreprises et institutions opérant dans la région.

Selon les responsables du dossier de l'emploi, le nombre de placements figure parmi les 14.914 demandes d'emplois inscrites au niveau de l'agence locale d'emploi, contre 17.407 inscrits en 2013.

La même source souligne, dans ce cadre, que ce rythme de recrutement, au niveau des entreprises activant dans la région, se poursuivra au même rythme jusqu'à 2018, notamment au niveau des grandes entreprises nationales, eu égard aux différents programmes prévus par l'Etat pour la promotion de ces entités et la croissance de leur production, ouvrant ainsi plus de perspectives d'embauche.

Les données fournies, à ce titre par l'agence d'emploi de la wilaya de Ouargla, font état de 2.832 entreprises inscrites, dont 174 relevant du secteur public, 2.496 relevant du secteur privé national, et autres 162 relevant du secteur privé étranger.

La wilaya a bénéficié, dans le domaine de la Santé, d'un noyau d'établissements spécialisés, à l'instar d'un centre régional anticancéreux et d'une clinique ophtalmologique (opérations), d'une école de formation para-médicale déjà existante, d'une faculté de médecine qui forme actuellement sa première promotion, dans l'attente de la finalisation de tous les projets du secteur et la création, en cours, du Centre hospitalo-universitaire CHU.

## TAMANRASSET

### Réhabilitation des voies urbaines à In-Ghar

Des travaux de réhabilitation du réseau urbain, dans la commune d'In-Ghar, daïra d'In-Salah, ont été lancés, a-t-on appris hier auprès des responsables de cette collectivité.

Doté d'un financement de 22,3 millions DA, le projet porte sur la réhabilitation de 7 km de voies urbaines, à l'instar de l'artère principale menant vers Hay Ksar Djedid, via le quartier «El-Salam» dans la zone Est de la ville, a précisé le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Mohamed Salah Belberka.

Cet axe routier, dont les délais des travaux sont fixés à trois mois, s'est sérieusement dégradé, notamment, après les travaux menés sur le réseau d'assainissement, a-t-il précisé. L'opération prévoit aussi le renforcement et la réhabilitation de la RN-52 reliant la daïra d'In-Salah (Tamanrasset) à la wilaya d'Adrar sur 12 km, selon le même responsable.

Cet axe routier avait déjà bénéficié d'une opération d'extension et d'installation de l'éclairage public, à la faveur d'un financement public de 130 millions DA.

## ORAN

### Mise en service en mai de la station de dessalement d'El Mactaâ

La méga-station de dessalement d'eau de mer d'El Mactaâ (Oran), la plus grande en Afrique, sera mise en service d'ici un mois, a indiqué hier à l'APS le directeur général de l'Algérienne des eaux (ADE), Abdenour Aït Mansour.

«Les essais de performance, de qualité et de canalisation sont en voie d'achèvement. Dans une vingtaine à une trentaine de jours, nous allons commencer à produire de l'eau à partir de cette station», a précisé le même responsable en marge d'une journée d'information sur les métiers de l'eau tenue à Alger.

Cette installation est d'une capacité de production de 500.000 m<sup>3</sup> d'eau par jour, destinée non seulement à satisfaire les besoins de la wilaya d'Oran mais également ceux des wilayas limitrophes, à savoir Mascara, Relizane et Mostaganem et, plus tard, la wilaya de Tiaret.

Ce prochain schéma de répartition de l'eau potable dans cette région à partir de cette nouvelle station va permettre de réduire le poids qui pèse sur la wilaya de Mostaganem dont les infrastructures hydrauliques alimentent, jusque-là, plusieurs wilayas de la région.

Ainsi, les eaux provenant des deux barrages de Mostaganem seront destinés essentiellement à des fins agricoles dans cette wilaya, tandis que sa propre station de dessalement, d'une capacité de 200.000 m<sup>3</sup>/an, servira à l'approvisionnement en eau potable.

Pour M. Aït Mansour, «avec tout ce système, c'est un nouveau schéma directeur d'eau potable qui se dessine dans l'ouest du pays». D'un investissement de 491 millions de dollars, le projet de dessalement de l'eau de mer d'El Mactaâ relève de la Société par actions «Tahliyat Miyah El Mactaâ» (TMM spa) selon le principe des 51/49% édicté par la loi depuis 2009. Le capital de cette société est réparti à raison de 43% par l'Algrian Energy company (AEC, détenue par Sonatrach et Sonelgaz) et 10% par l'ADE, pour la partie algérienne, et de 47% par l'investisseur singapourien Hyflux Menaspring Ltd.

Pour la gestion de la station, il a été créé la société Hyflux Operating Maintenance Algeria (HOMA) qui a conclu un contrat avec TMM spa pour gérer ce projet pour une durée de 25 ans.

Une autre station de dessalement d'eau de mer est prévue à Ténès (Chlef), qui devra assurer, avec la réhabilitation du réseau de distribution dans cette wilaya, une distribution permanente H24 en eau potable dans cette région. Ces deux prochaines stations d'Oran et de Ténès s'ajoutent aux 9 stations déjà en exploitation représentant un volume de 11% de la production globale en eau potable.

## Préparation de la campagne estivale 2015

Dans le cadre de la préparation de la campagne estivale 2015, la Direction Générale de la Protection Civile organise le 1<sup>er</sup> regroupement régional des directeurs de la Protection civile des 20 wilayas de l'est du pays le 8 avril au niveau de la wilaya de Béjaïa. Au cours de ce regroupement, les bilans de l'année 2014 relatifs au dispositif de surveillance des plages et baignade, de prévention et de lutte contre les feux de forêt et palmiers notamment sur les volets préventifs, organisationnels et opérationnels seront étudiés afin de mettre en évidence les aspects positifs et négatifs pour préparer et améliorer les dispositifs pour la prise en charge de la campagne estivale 2015.

Durant l'année 2014, les unités de la Protection civile ont eu à intervenir pour l'extinction de 17853 incendies de forêt, maquis, broussaille, récolte, palmiers et arbres fruitiers.

Par ailleurs 22 colonnes mobiles ont été mobilisées dans le cadre du dispositif de lutte contre les feux de forêt, réparties au niveau des wilayas classées risque élevé.

En ce qui concerne le dispositif de surveillance des plages, 58192 interventions ont été enregistrées au niveau des 371 plages autorisées à la baignade et qui ont permis de sauver de la noyade 38540 personnes, 14971 personnes soignées sur place et 140 cas de décès dont 94 au niveau des plages interdites ont été enregistrés.

Concernant la baignade dans les réserves d'eau, un phénomène qui ne cesse de se généraliser à travers le territoire national non sans provoquer des morts annuellement, à ce titre 101 cas de décès ont été enregistrés.

## DU 29 MARS AU 4 AVRIL 2015 15 814 appels de secours

Durant la période du 29 mars au 4 avril 2015, les unités d'intervention de la Protection civile ont enregistré 15 814 appels de secours dans les différentes secteurs d'interventions pour répondre aux appels de détresses émis par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc.

Concernant le secours à personnes, 8466 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 986 blessés traités par nos secours médicalisés, 7166 évacuations sanitaires.

2202 Interventions effectuées suite à 1181 accidents de la circulation ayant causé le décès de 35 personnes et 1414 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya el Djelfa avec 4 personnes décédées et 49 autres blessées pris en charge par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières suite à 28 accidents de la route.

En outre, nos secours ont effectuées 848 interventions pour procéder à l'extinction de 516 incendies urbains, industriels et incendies divers. Par ailleurs 4298 interventions ont été effectuées durant la même période pour la couverture de 3871 opérations divers et l'assistance aux personnes en danger.

## ALGER 15 ans de prison pour l'assassin

**Le procès de Sabri âgé de 35 ans, se tient au tribunal criminel d'Alger où il sera jugé pour homicide volontaire sur la personne de son ami Karim âgé de 33 ans.**

**A.Ferrag**

En ce jour fatidique, Sabri, ayant une nouvelle fois surpris sa fiancée avec son ami Karim, une dispute s'est déclenchée entre Sabri et Karim. Sabri entre dans une colère noire. A l'aide d'une planche il frappe de toutes ses forces Karim. Baignant dans une mare de sang, il ne bouge même plus, Karim est

mort. Constatant la gravité de son geste, le meurtrier prend la fuite.

Quelques temps plus tard, Sabri est arrêté et écroué.

Sabri comparait devant le tribunal criminel d'Alger. Au box des accusés, il garde la tête basse jusqu'à la fin du procès. A la barre, l'accusé reconnaît tous les faits retenus contre lui. Il déclare qu'il était jaloux, car il aimait beaucoup sa fiancée qui l'a trahi.

Le représentant du ministère public,

relève que l'accusé avait bien l'intention de tuer Karim. « L'accusé a tué un jeune homme et c'est là un fait grave, aussi je requiers la peine de 15 ans de réclusion criminelle à son encontre. »

La défense, pour sa part, demande que son client bénéficie de larges circonstances atténuantes.

Après les délibérations d'usage, le jury suit le représentant du ministère public et condamne Sabri à 15 ans de réclusion criminelle.



## SNTF Le trafic ferroviaire dans la banlieue d'Alger perturbé à cause d'un câble de caténaire

La rupture d'un câble de caténaire a perturbé le trafic ferroviaire dans la banlieue algéroise hier, a-t-on appris de source proche de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF). La perturbation du trafic des trains de banlieue notamment est due à la rupture d'un câble caténaire (électrique) survenu dans les installations ferroviaires de la gare d'Hussein-Dey, a indiqué M. M. Abdelwahab Aïtouche, assistant du DG de la SNTF. «Cette situation

est due à la rupture d'un câble porteur de la caténaire au niveau de l'entrée de la gare d'Hussein-Dey, lieu où s'est déroulé l'accident de train de novembre 2014», a-t-il précisé à l'APS. Il a ajouté que «ce câble a été rompu par les vents puissants de la semaine», assurant que ce câble sera réparé «provisoirement» dans «peu de temps» pour la reprise du trafic des trains.

Quant aux travaux provisoires effectués à la gare d'Hussein-Dey après l'accident de train, il a précisé que les câbles électriques ont été remis provisoirement pour assurer le trafic sur les deux voies principales notant que les vents puissants pouvaient encore les rompre. «En plus de ces travaux provisoires nous menons en parallèle des travaux définitifs touchant les fondations et les poteaux supportant les câbles caténaires alimentant les trains en énergie électrique au niveau de la gare d'Hussein-Dey», a-t-il encore expliqué.

Ces travaux définitifs qui seront terminés dans quelques semaines assureront à l'avenir un trafic ferroviaire fluide sans aucune perturbation, a-t-il assuré. Hier, les trains de banlieue Alger-El Aïroun et Alger-Thénia fonctionnant à l'énergie électrique dans les deux sens avaient enregistré d'importants retards. Seuls les trains roulant au diesel assuraient leurs dessertes normalement, notamment les rapides Alger-Oran et Chlef-Alger.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE: 35 morts et 1.414 blessés en 1 semaine

Trente-cinq (35) personnes sont mortes et 1.414 autres ont été blessées dans 1.180 accidents de la circulation, survenus dans plusieurs wilayas du pays durant la période allant du 29 mars au 4 avril 2015, selon un bilan établi hier par les services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Djelfa avec 4 personnes décédées et 49 autres blessées pris en charge par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières suite à 28 accidents de la route.

Un étudiant, âgé d'une vingtaine d'années, est décédé hier, après avoir été percuté par un train de transport de voyageurs, au niveau de la gare ferroviaire de Boumerdès, alors qu'il tentait de traverser la voie ferrée, a-t-on appris auprès de la Protection civile de la wilaya.

L'accident est survenu

décédées et 49 autres blessées, prises en charge et évacuées vers les structures hospitalières suite à 28 accidents de la route, a précisé la même source. Par ailleurs, les unités d'intervention de la Protection civile ont enregistré 15.814 appels de secours dans les différents secteurs d'intervention pour répondre aux appels de détresses émis par les citoyens.



## BOUMERDES Un étudiant percuté mortellement par un train

aux environs de 12h40mn, lorsque l'étudiant Abderazak B., en route pour rejoindre la faculté de biologie de l'université M'hamed-Bouguera, a traversé la voie ferrée séparant la gare ferroviaire à sa faculté, avant d'être surpris par le passage du train assurant la desserte entre Boumerdès et Alger, a-t-on expliqué de

même source.

Le trafic ferroviaire a été momentanément arrêté jusqu'à l'évacuation de la victime, par les agents de la Protection civile, et le déblaiement de la voie ferrée, a-t-on encore indiqué, signalant l'ouverture d'une enquête pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

Il s'agit du deuxième accident mortel du genre survenu sur la voie ferrée Boumerdès -Alger, après celui du 17 mars, ayant causé la mort d'un adolescent de 15 ans, mort également sur place, en tentant de rejoindre son école située de l'autre côté de la voie ferrée.

APS

**Au moins 20 personnes ont été tuées mardi lorsque la police indienne a ouvert le feu sur des trafiquants présumés de bois de santal, dans l'Etat méridional d'Andhra Pradesh, a indiqué un responsable de la police locale.**

## INDE: 20 morts dans un affrontement entre police et trafiquants de bois

Les policiers ont agi en légitime défense en ouvrant le feu après avoir sommé les contrebandiers d'abandonner leur butin, a précisé l'inspecteur général adjoint M. Kantha Rao, cité par l'agence AFP.

Les trafiquants présumés étaient au nombre d'une centaine. «Notre équipe leur a demandé de remettre les bûches de bois, ce que les contrebandiers ont refusé de faire», a-t-il dit. «Au bout du compte, agissant en légitime défense, les policiers ont ouvert le feu sur les trafiquants». Un porte-parole du département local des forêts, cité par la même agence, a déclaré pour sa part que les contrebandiers avaient attaqué les policiers à coups de hache, de bâtons et de pierres dans deux sites différents de la forêt.

Neuf corps ont été trouvés dans un endroit, 11 dans un autre endroit, a ajouté M. Rao, qui dirige une équipe spécialement mise en place pour lutter contre la contrebande de bois de santal. Six ou sept policiers ont été blessés.



sés dans ces affrontements, survenus dans le district de Chittoor, à 480 kilomètres au nord d'Hyderabad, la capitale de l'Etat.

Les associations de défense des droits de l'Homme d'Andhra Pradesh expliquent que la contrebande de bois de santal, très recherché en Chine voisine, est la source d'affrontements fréquents. V.S. Krishna, secrétaire général du Forum des droits de l'Homme de cet état, a déclaré que la police avait décrété un incident similaire comme étant une

fusillade alors qu'en fait les policiers avaient tiré «unilatéralement».

D'après lui, les victimes de ces affrontements sont des travailleurs pauvres venus de l'Etat voisin de Tamil Nadu.

L'Inde a interdit en 2000 la vente de bois de santal rouge après que la variété eut été placée sur la liste des variétés végétales en danger mais la contrebande se poursuit. L'essentiel transite par le nord-est de l'Inde vers la Birmanie.

## Grande-Bretagne: Entrée en vigueur d'une nouvelle loi contre les appels téléphoniques indésirables

Une nouvelle loi, qui vise à protéger les consommateurs britanniques des appels téléphoniques non-sollicités, est entrée en vigueur lundi et prévoit de lourdes amendes contre les sociétés de télémarketing qui enfreignent la loi.

L'arsenal juridique britannique prévoyait déjà des sanctions contre les entreprises qui se livrent à des appels téléphoniques nuisibles, mais à condition que le plaignant prouve



qu'il a subi «des dommages ou un trouble substantiel».

La nouvelle loi a supprimé cette condition, ce qui rend plus facile le lancement des poursuites judiciaires contre les sociétés responsables des abus et cette pratique illégale.

En vertu de l'amendement introduit par le gouvernement et des

dispositions de la nouvelle loi, les sociétés de télémarketing qui effectuent des appels ou envoient des SMS à des millions de consommateurs sont désormais passibles de lourdes amendes allant jusqu'à 680.000 euros. Selon des chiffres publiés par les organismes britanniques de protection des consommateurs, plus de 175 000 plaintes contre des appels et SMS non sollicités ont été déposées l'an dernier auprès des autorités compétentes.

## Expansion de l'aéronautique et du transport aérien durant les 10 prochaines années



que de «31.300 à 34.300 avions devraient être livrés au cours des 20 prochaines années» (hors appareils régionaux).

Cela passe notamment par une chaîne d'approvisionnement sécurisée afin d'éviter des retards de livraison, estime le cabinet, en estimant

binet. Les constructeurs devraient se doter d'un «système de tour de contrôle afin de maîtriser» la chaîne d'approvisionnement, estiment ainsi Pascal Pincemin et Philippe Boissat, les auteurs du rapport.

Les compagnies aériennes, qui représentent l'autre acteur majeur du secteur aéronautique, devront «se (re)positionner dans un paysage concurrentiel en complète mutation».

La concurrence des compagnies à bas coûts et de celle plus récente des transporteurs du Golfe (Emirates, Etihad, Qatar Airways) a bouleversé la donne et a contraint les compagnies historiques à s'adapter.

## ENFANCE : Déficit ludique et conséquences «psy» ? La controverse

**Arslan-B**

Dans bien des cas, des régions, des cités, des quartiers, qu'en est-il de cet appétit et de ce besoin ludiques insatisfaits ou l'ample frustration aux inévitables et probables répercussions psycho-affectives avec, forcément, cette inconnue que sera leur «mode d'expression» à l'âge adulte ? Et même dès l'entrée dans l'adolescence... Pourtant, un autre «courant d'analyse» énonce un paradoxe aux effets «édifiants» : Le «déficit» en question génère le réflexe inventif (autrement dit le développement de l'imagination) et certaine ingéniosité... Controverse, donc.

«La fonction crée l'organe», dit-on. L'âge crée le besoin de jeux, de jouer, chez l'enfant. Et à défaut de structures adéquates, aussi réfréchies, pensées par des spécialistes aussi bien en puériculture qu'en programmes (ludo-pédagogiques), dans les quartiers populaires... et populaires, les cités dortoirs, les enfants, entre 07 et 12 ans sont contraints, (en 2015 !), tout comme leurs... grands parents durant la période coloniale, d'imaginer à leur tour des occupations ludiques, des jeux, voire des... jouets (de fortune). C'est vrai qu'il est des villes, des quartiers, des cités parfaitement nanties de ce point de vue. Mieux, même, les enfants ayant ce privilège d'y résider disposent aussi de médiathèques, bibliothèques et autres «ludodromes» qui n'ont rien à envier à certains centres urbains européens. Très rares, certes, mais dans une ville comme Béjaïa, une certaine forme de discrimination dans ce domaine scandalusement flagrante. L'on peut, effectivement, expliquer qu'il n'est guère aisé d'aménager des espaces ludiques (balançoires, toboggans etc.), dans des quartiers anciens (vieille ville - les hautes) car manquant de terrains propices à ce genre d'aménagements, mais n'est-ce pas que, précisément, c'est là le rôle (et le génie) aussi bien dévolus qu'obligés des «spécialistes» en la matière (Aménagement et développement socio-culturel urbain) ? Dont les APC sont censées disposer. Du moins dans les communes qui se respectent... Car il n'y a pas que l'adulte et l'enfant est l'adulte de demain. Il faudrait le «défruster», l'équilibrer et le préparer à dépasser sainement son excédent d'énergie. Pas à prendre un malsain plaisir-plutôt pervers et sadique à couper les routes en y brûlant des pneus et y déposant des blocs de pierre et autres carcasses... Nous avons observé des heures, des jours, des semaines, des mois et des années durant dans certains quartiers et cités des enfants en périodes de vacances scolaires ou seulement durant les «week-ends» et autres jours fériés : ils sont tout simplement à plaindre. Mais, par ailleurs, à admirer ! Car ils innoveront, ils inventeront, ils exploiteront tous les objets inutiles à leur portée... Ce qui ne manque pas, d'ailleurs, les services communaux chargés des enlèvements des détritus, immondices et autres «rejets matériels» (divers objets électroménagers, de quincaillerie, de menuiserie...) des résidents d'immeubles ou des commerçants de la cité ayant tendance à les laisser sur place. Les enfants y trouvent des «matériaux» susceptibles de constituer un «moyen» de... un substitut de jouet «génialement» (en effet) et instantanément adapté à une opportunité (tout aussi instantanément imaginée) de se divertir, individuellement ou collectivement. Toutefois, l'on déplore le fait que ces gamins aient tendance à utiliser des objets contondants ou à pointe, comme lorsqu'il s'agit de se mettre à l'escrime, ce qui, évidemment, est très dangereux. Pourtant, que de vaccinations furent dévoilées, alors. Nous revient en mémoire le cas (entre autres) d'un ami (à Béjaïa) devenu, quelques années après l'indépendance de l'Algérie, champion du Maghreb et même d'Afrique de fleuret et de sabre, alors qu'il était officier de la Garde républicaine. Il s'agit de Mourad Klioua. Ceci dit, certaines «trouvailles» ne s'assument qu'un seul et unique objectif : Rire jusqu'à l'ivresse. «Se bidonner» des heures durant ! Dans les années d'avant la guerre de libération et après, les jeux étaient nombreux et divers pour les deux sexes : La marelle (qui, aujourd'hui, a disparu), le saute-moutons (pour les garçons), la «n'zaha» (petite cuisine pour les filles), la corde... La pose de pièges à oiseaux dans les forêts urbaines, faire exploser discrètement des boules puantes dans les cafés maures ou sur les trottoirs attenant à ces derniers et où étaient assis, sirotant un café ou un thé, des «vieux»... Nous les achetions dans les magasins de farces et attrapes, en même temps que la poudre à gratter... Que de séances d'un rire collectif fou, paroxystique ! L'on constate en tout cas, de nos temps, que bien des jeux ont complètement disparu.

Par ailleurs, de plus en plus nombreux évitent d'acheter à leurs progénitures ces nouveaux jouets genre armes de guerre et autres épées en plastique... Et c'est tant mieux, n'est-ce pas, évidemment. Mais dans ces îlots d'«originales innovations», c'est, de loin, celle qui consiste à attacher aux queues d'un certain nombre de chats, juste avant le coucher du soleil, un cordon au bout duquel est accrochée une boîte de conserve. Les garnements attendent alors impatiemment la nuit pour se vautrer dans un rire collectif ininterrompu, en entendant ce concert en... «chat majeur» donné par une demi-douzaine de chats déambulant dans les petites artères du quartier ou de la cité, provoquant l'ire de personnes âgées avides de sommeil paisible... A noter enfin, pour revenir à plus de séries, que, souvent, les aires libres manquent pour y aménager des espaces de jeux et de détente pour enfants. Seules les érections d'immeubles (Opgi-Enpi) comptent, même les espaces verts pourtant vitaux sont sacrifiés sur l'autel du lucratif ! Un autre «jeu»... d'adultes inconscients... **A.B.**

# DIABÈTE : ÉPICES ET AROMATES, VOS MEILLEURS ALLIÉS

*Lorsque l'on est atteint de diabète, on nous parle souvent des aliments à ne pas consommer. Mais savez-vous que d'autres aliments peuvent être bénéfiques si vous êtes atteint de cette maladie ? C'est le cas de certaines épices par exemple. Les antioxydants sont-ils utiles en cas de diabète ?*

Il est effectivement conseillé d'augmenter la consommation d'antioxydants, car toute maladie chronique accroît le stress oxydatif, qui vieillit prématûrement l'organisme. Ces composés ont un effet protecteur prouvé vis-à-vis des maladies cardio-vasculaires et de certains cancers. Leurs champions incontestés, les fruits et légumes, aident en outre à lutter contre les kilos en trop. « Tous les antioxydants (telle la vitamine C) ont beaucoup d'intérêt, insiste le Dr Lecerf, et particulièrement les polyphénols (thé, noix, huile d'olive), car ils protègent des complications (rétinopathie diabétique) lorsqu'ils sont puisés dans la nourriture, mais pas en comprimés. Une étude a montré que, si l'on déclenche un diabète chez une souris, ils ralentissent sa progression. »

Des bienfaits confirmés récemment : les personnes qui mangent 6 portions de fruits et légumes par jour réduiraient leur risque de diabète de type 2 de 21 %, comparativement à celles qui n'en mangent que 2 portions. Et, parmi les gros mangeurs de fruits et légumes, ceux qui choisissent d'en consommer une grande variété voient leur risque baisser encore de 19 %, car les composés antioxydants (vitamines, polyphénols) diffèrent selon les végétaux.

Légumes variés à volonté, donc, pour

faire le plein d'éléments protecteurs, plus 2 fruits par jour, mais consommés entiers (plutôt qu'en jus ou en smoothie). On peut aussi saupoudrer ses plats de spiruline, une algue qui regorge d'antioxydants et que l'on trouve sous forme de complément alimentaire.

## Épices et aromates peuvent-ils vraiment aider à réguler la glycémie ?

La cannelle a la réputation d'abaisser les triglycérides, le cholestérol et la glycémie, en augmentant la sensibilité à l'insuline. Une longue série d'études, menées depuis les années 1990, semble confirmer son intérêt dans le diabète, notamment pour les personnes qui ne prennent pas de médicament à base de metformine. Mais il faut attendre environ deux semaines, pour juger des résultats et saupoudrer l'équivalent d'une demi-cuillérée à café par jour. « Le fénugrec a la même action que la cannelle, note le Dr Laurence Benedetti, et cette herbe aromatique peut aussi se saupoudrer (1 cuillérée à café) sur ragoûts, volailles et légumes. » Les bienfaits supposés des autres condiments (sauge et origan principalement, mais aussi cumin, curcuma, clou de girofle ou réglisse) reposent pour une bonne



part sur leur utilisation en phytothérapie, sous formes d'huile essentielle, ou dans les médecines traditionnelles. Ce qui est sûr, c'est que, globalement, les aromates sont très bénéfiques pour la santé et aussi

très riches en antioxydants. Sans compter qu'ils relèvent les plats, permettant par la même occasion de réduire sel et graisses. Aussi, n'hésitez pas à les utiliser le plus souvent possible.

## RÉGIME : 5 FAUSSES SALADES MINCEUR

Le printemps est de retour et avec lui, les envies de minceur et de salades légères. Mais attention : contrairement aux idées reçues, certaines salades peuvent être riches en calories. Zoom sur les salades à éviter (et celles à privilégier) si vous cherchez à perdre du poids.

### La salade italienne : trop d'huile

Délicieusement tentante avec ses saveurs ensoleillées et ses accents du sud, la salade italienne occupe une place de choix sur les tables estivales. Mais attention, cette salade incontournable peut être très riche en matières grasses. Les légumes utilisés (poivrons, courgettes, tomates



séchées...) sont généralement conservés dans l'huile et donc bourrés de calories ! Le jambon cru est lui aussi très gras, tout comme le parmesan qui vient souvent agrémenter l'assiette.

**La salade idéale :** Remplacez les légumes à l'huile par d'autres tout simplement salés et grillés au four, le jambon italien par un blanc de poulet cuit sans matière grasse ou une tranche de jambon blanc découpé et dégraissé. Et à la place du parmesan ? Quelques billes de mozzarella !

### La salade parisienne : trop riche en matières grasses

Des œufs à la mayonnaise, des dés de gruyère ou de comté, des

cubes de jambon et des pommes de terre : la salade parisienne fait partie des salades les plus caloriques.

Riche en protéines et en sucres lents, elle est intéressante d'un point de vue nutritionnel mais demeure en effet trop riche en matières grasses. Heureusement, il existe quelques astuces simples pour l'alléger !

**La salade idéale :** Supprimez la mayonnaise et préférez le jambon en cubes (type épau) aux fromages, très riches en lipides. N'hésitez pas à forcer sur les légumes : salade verte, tomates, haricots verts, carottes. Bourrés de fibres, pauvres en calories mais riches en vitamines : ils sont intéressants sur toute la ligne !

## MÉNOPOUSE : UN RÉGIME EFFICACE POUR ÉVITER LES KILOS, ÇA EXISTE ?

L'arrivée de la ménopause rime souvent avec kilos en trop. Nous sommes nombreuses à vouloir nous en débarrasser. Un régime miracle existe-t-il ?

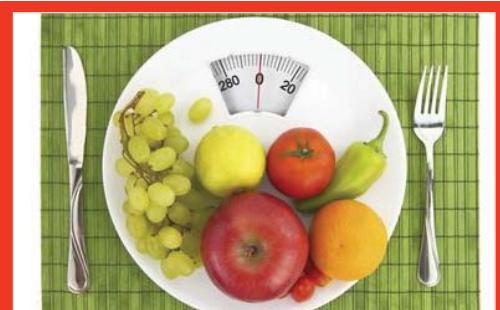
« Au lieu d'entreprendre un régime, généralement draconien, il vaut mieux revisiter et surveiller son hygiène de vie », estime Florence Piquet. Et par hygiène de vie s'entend une alimentation équilibrée, variée, saine et plus frugale, une activité physique régulière,

une respiration optimale, une bonne gestion du stress... mais aussi une philosophie de vie pour accepter avec sérénité cette nouvelle étape de la vie féminine, qui ne marque en rien sa fin.

### Leur origine

La ménopause peut s'accompagner de quelques kilos en plus sur la balance. En cause, les hormones : la carence en œstrogénines en-

traîne une chute de la masse maigre musculaire, tandis que la baisse de la production de progrès-térone favorise la rétention d'eau. Dans le même temps, le métabolisme de base ralentit, favorisant le stockage des graisses qui, autre modification consécutive à la ménopause, sont désormais stockées dans le haut du corps comme chez l'homme. Sans oublier bien sûr la composante psychologique...



## LA COHÉRENCE CARDIAQUE, UNE TECHNIQUE DE RELAXATION EFFICACE



Si vous n'en avez jamais entendu parlé, sachez que c'est une excellente technique de relaxation qui vise à réguler les variations de vos battements cardiaques.

Si notre cœur est capable de s'emballer sous le coup d'une émotion, il est aussi possible de le calmer facilement : il suffit d'amplifier sa respiration. C'est le but de la cohérence cardiaque, une forme de biofeedback popularisée chez nous par le Dr David Servan-Schreiber (1961-2011). Même si le cœur bat régulièrement, en effet, les intervalles entre deux battements varient constamment. Quand ces variations augmentent et diminuent en suivant un rythme régulier, on dit qu'il y a cohérence cardiaque. En revanche, en cas de stress, de colère ou de frustration, les variations se produisent de façon chaotique. Grâce à un capteur de pouls (posé sur le doigt ou sur l'oreille) et à un logiciel spécifique, un programme de cohérence cardiaque permet de visualiser sur ordinateur la courbe de notre cœur ainsi que celle de notre respiration, afin de ralentir et d'harmoniser les deux. Après s'être entraîné avec la machine (dans l'idéal trois minutes, trois fois par jour), on devient capable de réguler son système nerveux en toutes circonstances et de revenir plus rapidement à un état de calme après un effort sportif ou une forte émotion. De nombreuses études ont montré que cet outil aide à dompter l'anxiété, diminuer la tension artérielle et renforcer le système immunitaire.

# ZOOM SUR 3 TYPES DE MÉDECINES DOUCES

Utiliser les pierres, pratiquer la gemmothérapie ou encore se faire hypnotiser, sont encore des médecines tous très peu prisées. En quoi consistent-elles ?



### La gemmothérapie

Cette méthode thérapeutique s'inspire de la phytothérapie et de l'homéopathie, l'étymologie latine « gemme » signifiant pierre précieuse mais aussi bourgeon. Elle consiste à utiliser des bourgeons, des jeunes pousses, des radicelles et des jeunes feuilles d'arbres ou de plantes. Selon les adeptes, les extraits embryonnaires de plantes fraîches seraient plus concentrés en principe actif que les plantes adultes utilisées en phytothérapie traditionnelle et donc plus efficace. En revanche, elle n'est pas scientifiquement reconnue et fait partie des pratiques potentiellement

dangereuses citées par le ministère de la Santé.

### Le pouvoir des pierres existe-t-il ?

La lithothérapie repose sur le pouvoir guérisseur des pierres et des cristaux et aurait la faculté de rééquilibrer les énergies. Elle est qualifiée de pseudo-science puisqu'aucune étude scientifique n'a prouvé son efficacité, ni l'existence de pouvoir ou d'énergie spécifiques des pierres ou des cristaux (améthyste, ambre, agate, cristal de roche...).

De plus, certaines pratiques peuvent être risquées. Par exemple, la Société française de pédia-

trie (SFP) a mis en garde les jeunes parents contre l'utilisation des colliers d'ambre visant à soulager les poussées dentaires des bébés et qui peuvent s'avérer dangereux en raison des risques d'étranglement...

### Que penser de l'hypnose ?

Cet état entre éveil et sommeil, initialement pratiqué en psychiatrie, est de plus en plus utilisé en médecine et en psychothérapie. Même si ses mécanismes d'action ne sont pas connus et que de nombreux scientifiques parlent d'effet placebo, elle semble efficace pour lutter contre certaines

dépendances comme le tabac, la douleur, le stress, les troubles de la sexualité, les phobies ou encore se préparer à un accouchement sans périnale. « Il ne faut pas de dons particuliers, toute personne peut pratiquer l'hypnose à condition qu'elle ait suivi une formation et que cette méthode soit exécutée dans une indication bien précise, comme l'addiction ou l'angoisse », précise le Dr Sauveur Boukris, médecin généraliste. Bon à savoir : l'hypnose n'est pas toute-puissante, elle ne peut pas faire agir la personne contre sa volonté, elle se contente de renforcer un état d'esprit déjà présent.

## MÉDECINE CHINOISE : QUE DOIT-ON EN PENSER ?



Ce type de médecine intéresse de plus en plus les Occidentaux. Mais la médecine chinoise est-elle si bénéfiques. Ou présente-t-elle des dangers ? Pour évaluer scientifiquement les effets bénéfiques des techniques de médecine chinoise, l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière s'est doté d'un centre intégré de médecine chinoise, dirigé par le Dr Alain Baumelou, néphrologue, au sein duquel les expertises sont en cours. Objectif : évaluer les pratiques de cette médecine millénaire mais également développer son enseignement (par des médecins correctement et spécifiquement formés) afin de répondre à l'attente des patients en termes de prise en charge

globale. Si l'on annonce pour l'instant des résultats prometteurs, il est encore trop tôt pour dresser un premier bilan des évaluations actuelles. Toutefois, on sait déjà que la pharmacopée végétale chinoise est utile à de nombreuses fins thérapeutiques et qu'il serait dommage de s'en priver. Et que l'acupuncture a une réelle action antalgique, à en croire les témoignages de très nombreux patients, notamment ceux des femmes enceintes dans les services obstétriques. L'AP-HP devrait bientôt produire un code de bonnes pratiques afin que ces traitements puissent cohabiter avec la médecine conventionnelle dans le seul intérêt des malades...

## OMS

### 47 millions de personnes souffrent d'Alzheimer dans le monde



Plus de 47 millions de personnes souffrent d'Alzheimer dans le monde, avec un fardeau de plus en plus élevé pour la société, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

«Le nombre de cas d'Alzheimer devrait doubler d'ici 20 ans avec le vieillissement de la population», a indiqué la directrice générale de l'OMS, Margaret Chan lors d'une conférence à Genève consacrée à la maladie. Selon l'agence onusienne, les coûts de cette forme de démence ont été évalués en 2010 à 604 milliards de dollars par an, «une facture qui cesse d'augmenter».

«Mais nous n'avons pas de plan disponible et détaillé pour répondre à la recrudescence des cas d'Alzheimer», a reconnu Mme Chan, précisant qu'environ 60% des cas sont recensés dans les pays à bas et moyen revenu dont les capacités restent insuffisantes. Elle a regretté que «de plus en plus de familles soient obligées de payer les soins de leur poche et s'occupent elles-

mêmes des patients, ce qui implique une énorme charge psychologique et financière».

«Je ne vois pas d'autre maladie qui ait un impact aussi grave sur la perte d'autonomie et la nécessité de recevoir des soins, le fardeau subi par les familles et les communautés», a-t-elle ajouté.

En décembre 2013, une conférence a fixé comme objectif de doubler les fonds disponibles pour la recherche sur la démence d'ici 2025. Pourtant, l'industrie pharmaceutique semble abandonner les recherches pour un traitement de la maladie après des projets inaboutis. «Il faudrait un plan d'action soutenu à travers un fort engagement politique et des ressources», a affirmé Mme Chan.

Alzheimer se traduit par une sérieuse réduction des capacités cognitives et entraîne une perte d'autonomie. Les fonctions cérébrales particulièrement atteintes peuvent être la mémoire, l'attention et le langage.

## Faire de l'exercice physique de manière soutenue peut produire des effets importants pour la longévité

Faire de l'exercice physique de manière soutenue peut produire des effets importants pour la longévité, selon une vaste étude menée en Australie avec des personnes d'âge moyen et plus âgées, publiée lundi aux Etats-Unis dans la revue *JAMA Internal Medicine*. Les chercheurs ont suivi 204.542 sujets de plus de 45 ans pendant plus de six ans, répartis dans trois groupes. L'un était sédentaire, un autre faisait de l'exercice d'intensité modérée, comme de la natation, tandis que d'autres faisaient des efforts vigoureux, couraient régulièrement, faisaient de l'aérobic ou participaient à des tournois de tennis.

En comparant ces groupes, les auteurs ont constaté que ceux qui faisaient de l'exercice vigoureux avaient une réduction de 13% du risque de mortalité par rapport aux sédentaires et de 9% pour ceux dont l'exercice était moins énergique.

«Les bienfaits d'une activité physique soutenue ont été observés chez des hommes et des femmes de tous âges et étaient indépendants du temps passé à être actif», explique le Dr Klaus Gebel du Centre de prévention des maladies chroniques de l'Université James Cook en Aus-

tralia, l'un des auteurs de cette recherche. «Les résultats de cette étude indiquent que l'exercice physique soutenu peut produire des effets importants pour la longévité, qu'on souffre ou pas d'une maladie cardiaque, d'obésité ou de diabète», souligne-t-il. Pour la Dr Melody Ding, de la faculté de santé publique de l'Université de Sydney, cette recherche indique que des activités physiques énergiques devraient être davantage encouragées par les médecins et les recommandations de santé publique.

«Notre recherche indique qu'en encourager des efforts physiques plus intenses pourrait contribuer à empêcher des décès évitables plus jeunes», ajoute-t-elle. «Notre étude indique que même de petites doses d'activités physiques soutenues peuvent aider à réduire le risque de mort prématurée», acquiesce le Dr Gebel. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et les autorités sanitaires aux Etats-Unis, en Europe et en Australie recommandent qu'un adulte fasse au moins 150 minutes d'activité physique modérée par semaine, ou 75 minutes d'activité vigoureuse.

APS

## ENTRETIEN

LE DR NASSIM DOUALI SE CONFIE À DK NEWS

# «La persévérance clé de réussite»



Par CEM

**DK News : Pouvez-vous nous raconter votre parcours personnel?**

**Dr Nassim Douali :** Je suis né à Saïda, une ville de l'Ouest algérien. J'ai effectué mon cursus scolaire et universitaire en Algérie avant de partir à Bruxelles pour faire ma spécialité en médecine. A l'issue de mes études à l'ULB (Université libre de Bruxelles), j'ai choisi Paris pour poursuivre mes travaux de recherche. Les universités françaises ont une renommée internationale dans le domaine médical. J'ai eu mon concours d'enseignant assistant à l'université Pierre et Marie-Curie (Sorbonne Université) en 2010 et depuis j'enseigne dans cette prestigieuse université. Je donne aussi des cours à l'université de Paris 11, faculté de médecine de l'hôpital Kremlin-Bicêtre.

J'ai fait un cursus de recherche à l'université de Paris René-DesCartes et l'université Pierre et Marie-Curie. J'ai eu mon doctorat de sciences médicales (Doctent), mention très honorable avec félicitations du jury pour mes travaux sur la médecine personnalisée. Je suis chercheur Inserm (Institut national de santé et de la recherche médicale) à l'UMRS 1142, centre de recherche des Cordeliers à Paris.

Depuis 2011, je suis le médecin référent en France au près de l'OMS (Organisation mondiale de la Santé) pour la nouvelle classification des maladies. Ma mission consiste à coordonner les équipes médicales en France qui travaillent sur ce sujet.

Le sport fait partie intégrante de mon parcours. J'ai commencé le karaté à l'âge de 5 ans et je l'ai fini avec la ceinture noire premier dan. Je suis aussi vice-champion d'Algérie en karaté-do.

**Peut-on parler, dans votre cas, d'une intégration socioprofessionnelle accomplie?**

Oui, je me suis intégré à la communauté médicale et scientifique française grâce à mes activités de recherche et d'enseignement. Surtout que je suis dans un domaine en manque d'experts et de spécialistes.

**Sur quoi repose d'après vous la réussite de votre parcours?**

Mon père Miloud (Allah yarhmo) a ancré en moi cette soif d'apprendre. Dès mon plus jeune âge, nos discussions étaient sur l'histoire des sciences et les nouvelles inventions. Il m'encourageait à la lecture, à la recherche et à la découverte.

La persévérance est une clé de réussite, malgré les difficultés et les échecs, elle restera notre allié. J'ai beaucoup d'ambitions dans le domaine scientifique et j'espère qu'un jour je participerai au futur progrès de la médecine.

**L'informatique est-elle une passion personnelle pour vous ou un impératif professionnel?**

L'informatique est avant tout une passion qui a grandi au fil des ans. Dans un monde où les nouvelles technologies règnent dans tous les domaines, une bonne maîtrise de l'informatique est un atout majeur. Les nouvelles technologies de l'information ont pris une place importante en médecine, notamment dans le domaine de la chirurgie robotique et l'aide à la décision.

**Quels sont vos projets pour l'avenir?**

Je suis un médecin qui défend la personnalisation de la prise en charge médicale. Cette démarche commence du diagnostic à la thérapeutique en intégrant tous les facteurs qui influent sur la santé du patient. Le

profil génétique des patients peut nous aider à mieux prédir les maladies et adapter les traitements à chaque patient. Cette médecine moderne doit prendre une place importante dans la pratique clinique. Aux USA, la médecine personnalisée progresse très rapidement et nous ne devons pas rester à l'écart de ces évolutions. Un de mes projets est de développer cette discipline par la création d'une équipe Inserm qui travaille sur sujet. Cette équipe est en cours de développement et réunira un grand nombre de spécialistes (pneumologues, cancérologues...) mais aussi d'autres professionnels de santé. Je travaille aussi sur des projets de recherche nationaux et européens dans le domaine de la cancérologie.

Le développement de la pédagogie médicale me passionne et elle sera dans mes projets dans l'avenir. Ma vie future continuera à être partagée entre la recherche, l'enseignement et la pratique hospitalière.

**Certainement que l'Algérie est présente dans votre cœur et dans votre tête?**

Bien sûr, toute ma formation initiale a été faite en Algérie. J'y vais souvent notamment dans le cadre professionnel. J'ai participé à plusieurs congrès en Algérie et je ne rate aucune invitation, c'est toujours un plaisir.

J'ai fait aussi des séminaires pour les maîtres assistants à la faculté de médecine d'Oran où j'ai enseigné l'initiation à la recherche scientifique et les nouvelles technologies en médecine.

Un projet est en cours avec la faculté de médecine de Sidi Bel-Abbès pour faire des séminaires de pédagogie médicale. Ce projet fera le lien entre la faculté de médecine Pierre et Marie-Curie et la faculté de SBA.

Je suis ouvert à toute proposition de partenariat dans différents projets de recherche.

# CONSTANTINE CAPITALE DE LA CULTURE ARABE J-8

## Ce qu'il faut savoir

A une semaine de l'inauguration officielle de l'année qui fait de Constantine, la capitale de la culture arabe et musulmane. La ministre de la culture, Nadia Labidi l'a annoncé, la manifestation débutera le 15 avril par :



«La grande parade» suivie de «Malhamet Kassentina» spectacle épique en hommage à la ville à travers ses réalisations, ses résistances, ses héros, ses créateurs et penseurs.

A l'occasion de la célébration du premier anniversaire de la réélection de M. Bouteflika à la présidence de la république, le 17 avril sera marqué par l'Orchestre symphonique national qui jouera « La symphonie de la paix » en hommage à l'action du Président Bouteflika.

Pendant toute la durée de la manifestation, chaque semaine verra en alternance la mise sous projecteur d'un pays arabe ou ami, et les régions culturelles de l'Algérie par le biais des activités de wilaya.

La Palestine sera la première nation à lancer le programme. Le 30 avril, le malouf, genre musical spécifique au constantinois, occupera la scène.

Le 1<sup>er</sup> mai, le monde du travail, son histoire algérienne seront commémorés. Le 70<sup>e</sup> anniversaire du 8-Mai-1945 sera un moment de recueillement et de souvenir des revendications de la liberté et des massacres barbares des populations par les forces coloniales et les européens.

Warda el Djazairia sera au cœur d'une manifestation artistique arabe

du souvenir, le 18 mai. Le congrès de la musique arabe aura lieu au même moment, à l'initiative de Lamine Bechichi. Les étudiants, le 19, les enfants, le 1<sup>er</sup> juin, le 8, les artistes seront à l'honneur.

«En outre, 9 festivals dont 5 internationaux, de 3 caravanes artistiques, de 13 séminaires internationaux traitant de l'histoire de Constantine, de 2 expositions dédiées à la musique andalouse et à la musique traditionnelle, d'un salon arabe du livre, de 13 expositions du patrimoine et de semaines culturelles devant regrouper 21 pays arabes et 21 autres d'Asie et d'Europe figurent parmi les grandes lignes du programme préliminaire d'animation proposé.

Un programme qui comprend également la conception de 40 œuvres théâtrales, de 3 longs métrages, d'un court métrage et de 8 films documentaires.»

Pendant le ramadhan, les veillées seront animées et auront un retentissement national et international

Tout au long de l'année, 4 000 artistes feront vibrer Constantine et rayonneront à travers le pays. Constantine sera le siège d'un orchestre symphonique et d'une école de musique régionale.

Le luth arabe dont il existe des traditions à Constantine aura sa maison, prochainement.

Les orchestres régionaux de musique andalouse programmeront des cours des 3 écoles : Sanaâ d'Alger et de Tlemcen, malouf de Constantine. La révolution de novembre sera célébrée en apothéose.

L'année de Constantine, capitale de la culture arabe est un acte total qui célèbre la citadinité, les arts, le goût et le bien vivre ensemble dans un espace adapté aux besoins des citadins.

Ce dernier aspect est pris en charge par la manifestation qui a vu la construction de salles de spectacles, de réhabilitation de cinémas, de lancement d'un projet de «jardins du bardo», des hôtels modernes accueilleront les délégations, les transports urbains seront disponibles jusque très tard dans la nuit.

Ce genre de manifestations est nécessaire pour mener à bien les programmes d'urbanisation, de constructions de lieux d'offres culturelles et de création. En ce sens, les activités culturelles célèbrent la culture et la paix, la civilisation.

O. L.

### LES PALAIS DE LA CULTURE MALEK-HADDAD ET AL KHALIFA :

## Une nouvelle touche d'élégance pour la ville de Constantine

Les palais de la culture Malek-Haddad et Mohamed-Lâïd Al Khalifa ont indéniablement apporté une nouvelle «touche d'élégance» à la cité du Rocher, ont estimé des constantinois approchés, mardi par l'APS, en marge d'une visite d'inspection du wali.

L'action de réhabilitation et d'embellissement de ces deux structures situées au cœur de la ville, engagée dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», est aujourd'hui «achevée si l'on excepte les quelques amé-

nagements extérieurs qui ne prendront que quelques jours», a indiqué le wali, Hocine Ouadah.

Ces deux infrastructures représentent, avec la salle de

spectacles de 3 000 places réalisée à la cité Zouaghi, également fin prête, un «acquis considérable» qui permettra à la ville de vivre son événement «sans le moindre complexe», a estimé M. Ouadah.

Par ailleurs, les travaux de réhabilitation du théâtre régional de Constantine (TRC) tirent à leur fin et seront réceptionnés «au début de la semaine prochaine», a

également souligné le wali, faisant part de la réception «imminente», du nouveau salon d'honneur de l'aéroport international Mohamed-Boudjedid, entièrement équipé.

S'agissant des infrastructures d'accueil, le chef de l'exécutif local a affirmé que Constantine «offrira» à ses invités toutes les conditions pour «un hébergement des plus confortables et sans aucune pression».

Il a rappelé dans ce contexte l'achèvement des travaux de construction de l'hôtel Marriott et la disponibilité de plusieurs autres

structures hôtelières à Constantine, mais aussi à El Khroub et Ali Mendjeli. Au cours de sa tournée d'inspection des différents chantiers ouverts en prévision de la manifestation, le wali s'est aussi enquis de l'avancement des travaux d'aménagement du cimetière du Cheikh Abdellah Benbadis, l'un des repères emblématiques de Constantine et de l'Algérie.

Visiblement mécontent du rythme imposé au chantier, il a sommé, les responsables de la commune d'accélérer la cadence des travaux.

## L'orchestre «Arcangelo» de Lille bientôt à Tlemcen

L'orchestre «Arcangelo» de Lille se produira entre le 26 avril et le 3 mai prochain à Tlemcen pour la seconde année consécutive, dans le cadre d'un projet entre l'association «Music and peace» et l'université de Tlemcen, a-t-on appris mardi auprès de la direction de la culture de la wilaya.

Cet orchestre travaillera, pendant son séjour à Tlemcen, en étroite collaboration avec le musicien Baba Ahmed Khalil pour mettre en place une équipe composée de musiciens chevronnés tels que Benghabrit Toufik, Karim Bougazi et Lila Borsali, a-t-on indiqué.

La présence des musiciens professionnels lillois donnera lieu à des ateliers de formation. Une cinquantaine de jeunes musiciens de Tlemcen auront ainsi l'occasion d'apprendre et d'échanger dans le domaine de la musique universelle avec les musiciens lillois et de grandes figures de la chanson arabo-andalouse dont Brahim Saoudi et Barahi Hadj Kacem, a-t-on ajouté.

Le séjour de l'orchestre français sera clôturé par un méga concert mixte qui rassemblera, à la maison de la culture «Abdelkader Alloua» de Tlemcen, les musiciens d'Arcangelo et des artistes algériens avec une chorale choisie parmi les jeunes des associations musicales de Tlemcen.

L'orchestre, qui sera composé d'une soixantaine de musiciens, sera conjointement dirigé du côté français par Anne-Christine Leuridan et du côté algérien par Khalil Baba Ahmed, selon la même source.

## Le «théâtre de rue» transforme les espaces publics en immense scène à Guelma

Les espaces publics de la ville de Guelma ressemblent depuis quelques jours à une immense scène grâce aux spectacles de théâtre de rue donnés dans le cadre du 9ème festival culturel de théâtre professionnel, ouvert vendredi dernier, a-t-on constaté. Passants, écoliers sortant de leurs établissements, jeunes gens attablés sur les terrasses des cafés et autres automobilistes de passage constituent le public improvisé pour ces représentations qui ont conféré des airs de fête à l'antique Calama. Les comédiens de la troupe «El-Aqdam El-khababia» ont investi la place du 8-Mai-1945, la place des Martyrs, l'esplanade de la maison de la culture et l'avenue Emir-Abdelkader pour offrir aux habitants de la ville des spectacles hors compétition dans ce festival qui met en lice six troupes de l'Est du pays qui rivalisent pour une qualification à la prochaine édition du festival national de théâtre professionnel, prévu en mai prochain à Alger.

La troupe «Biskra arts» et la coopérative «idées et art» d'El-Eulma (Sétif) ont également animé des spectacles de rue à thématique sociale, transformant parfois le spectateur en comédien. Pour Abdelouahab Tamhecht, de la compagnie «idées et art» d'El Eulma, ces spectacles «comprennent avec les pièces jouées dans des salles fermées et font davantage appel aux mimiques suggestives qu'à la parole, au décor ou à la musique que l'on retrouve sur les planches», ce qui, selon lui, «n'est pas plus mal». Les pièces en compétition, «Enas fidayâa» (la moitié perdue) de la troupe des Artistes libres d'Azabza (Skikda), «El Haqqa» (la vérité), de la coopérative Espace Bleu de Batna, «Thameye ayane l ousboue», (Le 8ème jour de la semaine), de l'association du théâtre libre de Mila, «El mazbala el fadhlâa» (La décharge vertueuse) de la coopérative El Tadj de Bordj Bou Arreridj et «Raks el kilab» (La danse des chiens) de la maison de la culture de Khencela seront départagées par un jury constitué des artistes Djamel Saber (président), Souad Sebki, Samira Sahraoui, Amar Thâiri et Djamel Chadli.

APS

## RD CONGO

## Les habitants de Zengo invités à signaler les porteurs d'armes parmi les réfugiés centrafricains

Les autorités municipales de Zongo, ville congolaise située près de Bangui, la capitale de la Centrafrique, ont invité les habitants à signaler aux services sécuritaires tout réfugié centrafricain porteur d'arme.

Les autorités de Zongo ont lancé lundi cet appel après qu'un réfugié centrafricain en possession d'une grenade ait été repéré, il y a quelques jours, dans un débit de boisson, alors que de nouveaux réfugiés en provenance de Bangui continuent à arriver dans la ville. «J'appelle la population locale, notamment les familles d'accueil, à signaler aux forces de l'ordre tout réfugié qui détient une arme», a déclaré le maire de Zongo, Michel Siazo. Selon M. Siazo, parmi les Centrafricains qui trouvent refuge à Zongo, il y a des ex-militaires Sékéka et anti-Balaka. «A leur arrivée, certains déposent les armes qu'ils détiennent, d'autres les dissimulent. M. Siazo a également déclaré qu'il avait été informé du trafic de grenades. «Certains réfugiés vendent une grenade à 500 francs congolais (environ 0,5 dollar américain)», a-t-il affirmé, ajoutant de nouveaux réfugiés continuent de traverser la rivière Ubangi en provenance de Bangui. «Ces derniers jours, près de 250 sont arrivés, fuyant l'insécurité dans leurs quartiers à Bangui», a dit le maire de Zongo.

## • 2 officiers tués dans une embuscade tendue par les rebelles RDLR

Deux officiers de l'armée congolaise ont été tués lundi dans une embuscade tendue par les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (Fdlr) à Kitshanga dans la province du Nord-Kivu (est), ont rapporté des médias.

Des tirs à l'arme lourde et légère ont été entendus presque toute la nuit, selon des médias, soulignant que les militaires tiraient ces coups de feu pour exprimer leur colère suite à la mort de leurs officiers. Les Forces armées de la RDC mènent depuis plus de deux mois des opérations militaires contre les rebelles du Fdlr dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et du Katanga, sans l'appui de la Mission de l'ONU pour la stabilisation en RDC (Monusco).

## NIGERIA

## Le Sommet Ceeac/Cedéao de Malabo sera tenu après l'investiture du président Buhari

Le sommet des chefs d'Afrique centrale et de l'Ouest sur la lutte contre Boko Haram, initialement prévu le 8 avril à Malabo en Guinée équatoriale, sera tenu après l'entrée en fonction du président élu nigérian Muhammadu Buhari le mois de mai, a confirmé lundi une source proche de la présidence équato-guinéenne.

Composée de l'Angola, du Burundi, du Cameroun, du Congo-Brazzaville, du Gabon, de la Guinée équatoriale, de la République centrafricaine (RCA), de la République démocratique du Congo (RDC), de Sao Tomé-et-Principe et du Tchad, la Ceeac avait tenu le 16 février à Yaoundé (Cameroun) une session extraordinaire de son Conseil de paix et de sécurité (Copax). Ce rendez-vous avait décidé le déblocage d'une aide d'urgence de 50 milliards de francs CFA (100 millions de dollars) au profit du Cameroun et du Tchad, et l'opérationnalisation du projet de mise en place d'une force régionale de 10.000 hommes contre Boko Haram, et jugé importante la tenue d'un sommet conjoint avec la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), à laquelle le Nigeria appartient comme membre, pour conjuguer les stratégies de lutte contre Boko Haram.

«Boko Haram n'est pas un problème de l'Afrique centrale. L'Afrique centrale subit un problème qui vient de l'Afrique de l'Ouest», a indiqué Daniel Elono, expert de la Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale (Ceeac).

## BÉNIN

## Le parti au pouvoir ambitionne de recueillir une majorité de sièges

Les Forces Cauris pour un Bénin Emergent (Fcbe), alliance des partis et mouvements politiques soutenant l'action du président béninois, ambitionne de recueillir une majorité de sièges lors des législatives du 26 avril prochain, selon un communiqué de la formation politique.

Avec l'implication personnelle du président de la République, Boni Yayi, dans la quête du suffrage des électeurs, «des forces et coalitions de la mouvance présidentielle aspirent à recueillir une majorité de 50 députés sur les 83 de la prochaine échéance», annonce le communiqué du dernier congrès extraordinaire des Fcbe.

Les Fcbe ont constitué une liste de 83 candidatures dont une vingtaine de ministre en compétition, une trentaine d'anciens députés et de hauts cadres de l'administration.

Constituée à la veille des élections législatives de 2007, un an après l'accession à la magistrature suprême du président Boni Yayi, la Fcbe a successi-



vement participé aux élections législatives de 2007, municipales et communales de 2008, présidentielle de 2011 et législatives de 2011.

Les différents résultats enregistrés au cours de ces compétitions électorales ont établi les Fcbe comme la principale force politique du Bénin.

Cette formation est fortement représentée au niveau local, communal et municipal, et ce, depuis l'année 2008 par de nombreux élus locaux à savoir : 46 maires sur 77, 850 élus communaux et municipaux sur 1 450, 13 800 sur 26 000 conseillers de village ou quartier de ville. A cela s'ajoutent 14 maires qui ont rejoint la majorité présidentielle au lendemain des élections de

2011. Ces résultats ont permis à l'Exécutif de disposer à l'Assemblée nationale d'une majorité de 42 députés pour la mise en œuvre de la politique gouvernementale.

Parmi les 19 autres partis et alliances politiques sont en lice pour les prochaines législatives figurent la Renaissance du Bénin (RB), le Parti pour le Renouveau démocratique (PRD), de l'Union Fait la Nation et du Mouvement africain pour la démocratie et le progrès (Madep).

Plus de 4,47 millions d'électeurs béninois seront appelés aux urnes le 26 avril prochain, pour élire les 83 députés devant siéger à la Assemblée nationale.

## BURKINA FASO

## Un parti fondé par l'ancien président Compaoré s'oppose à un projet de loi qui l'exclurait des élections

Le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), un parti fondé par l'ancien président burkinabé déchu Blaise Compaoré, a annoncé lundi son opposition au vote, mardi, d'un projet de loi portant révision du code électoral et qui prévoit d'exclure ses membres des élections d'octobre au Burkina Faso.

Le CDP s'opposera «vigoureusement» et «par tous les moyens légaux et pacifiques» à ces «initiatives liberticides», seul ou avec les «forces politiques et sociales alliées», a déclaré le président de son directoire, Léonce Koné, lors d'une conférence de presse.

Des appels à manifester mardi ont été lancés par des organisations de la société civile soutenant M. Compaoré. Mais le ministre de la Sécurité, Auguste Denise Barry, dans une note rendue publique lundi, a «mis en garde» les «instigateurs de troubles», menaçant d'interpellation toute personne «coupable de trouble à l'ordre public, d'atteinte à la sécurité des personnes et d'atteinte à la sûreté de l'Etat».

L'assemblée intérimaire n'a «aucune légitimité pour décider (...) qui est éligible et qui ne l'est pas au Burkina Faso, pour la bonne et simple raison que ses membres n'ont eux-mêmes pas été élus par le peuple», a estimé le responsable du CDP, Léonce Koné.

Le Conseil national de transition (CNT) a été mis en place après la chute fin octobre de Blaise Compaoré. Le mandat de ses députés prendra fin après les élections présidentielle et législatives, dont le premier tour est prévu le 11 octobre. Le

projet de loi, proposé par le gouvernement et amendé par des députés issus de la société civile et de l'ex-opposition, majoritaire au Conseil national de transition (55 membres sur 90), vise à modifier le code électoral.

Il prévoit d'exclure de toutes les élections tous les membres du dernier gouvernement du président Compaoré et toute personne qui a soutenu ouvertement ou publiquement la modification de l'article 37 de la Constitution. Blaise Compaoré, par sa volonté de réviser cet article afin de se maintenir au pouvoir, avait provoqué fin octobre une insurrection populaire qui l'avait contraint à démissionner.

Le projet de loi est un «projet de confiscation du pouvoir par des groupuscules d'activistes», a encore dénoncé le patron du CDP, qui accuse ses auteurs de «fabriquer des lois à la sauvette dans le but manifeste de biaiser le vote des électeurs». S'il le texte est voté mardi par l'Assemblée, il devrait encore être validé par le Conseil constitutionnel puis promulgué par le président Michel Kafando. Le texte doit impérativement être adopté avant le 11 avril, les textes de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest (Cédéao), dont le Burkina est membre, n'autorisant la modification d'une loi électorale que jusqu'à six mois avant la date d'un scrutin.

Le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP) ne pourra faire barrage à ce texte car l'ancienne majorité ne compte que 10 députés sur les 90 du Conseil national de transition (CNT), l'assemblée intérimaire.

## MOZAMBIQUE

## Impasse du dialogue entre le gouvernement et l'ex-guérilla de la Renamo

Le dialogue entre le gouvernement et l'ex-guérilla de la Renamo reste dans l'impasse au Mozambique, les deux parties s'étant mutuellement accusées lundi d'échanges de tirs dans le sud du pays.

«Le gouvernement condamne l'action perpétrée par la Renamo dans la province de Gaza, qui a ouvert le feu contre des positions des Forces armées et de défense du Mozambique» (Fadm), a déclaré le ministre de l'Agriculture José Pacheco qui dirige la délégation gouvernementale.

«C'est un mensonge, ce sont les FADM qui ont attaqué nos militaires alors qu'ils allaient chercher de l'eau», a rétorqué le porte-parole de la Re-

namo Antonio Muchanga. Les tirs, la semaine dernière, n'ont fait aucun blessé, selon M. Pacheco. Ancienne rébellion dans la longue guerre civile mozambicaine (1976-1992) devenue ensuite principale force de l'opposition, la Renamo n'avait pas hésité en 2013 à reprendre les armes pour asséoir ses revendications.

Malgré ces affrontements - restés limités -, les deux parties n'ont jamais interrompu un dialogue de paix entamé fin 2012, et elles ont théoriquement fait la paix en septembre 2014, quelques semaines avant l'organisation des dernières élections. Mais elles s'accusent mutuellement depuis quelques semaines de déplacements

de troupes, ce qu'interdit leur accord.

«Le dialogue a atteint la 100e séance sans résultats palpables», a déploré M. Pacheco lundi. Le principal point d'achoppement concerne l'intégration des forces résiduelles de la Renamo dans l'armée régulière et la police, les deux parties ne pouvant se mettre d'accord sur le nombre de postes de commandement alloués aux anciens guérilleros.

La Renamo conserve ainsi toute sa capacité d'action militaire, alors que le paysage politique reste incertain depuis les élections d'octobre 2014 que la Renamo - qui n'a obtenu que 36,6% des voix - a une nouvelle fois contesté.

APS

## USA

## Le Sénat déterminé à voter sur l'Iran malgré l'avertissement d'Obama

Le chef de la majorité républicaine du Sénat américain, Mitch McConnell, a dénoncé lundi des concessions de l'administration Obama à l'Iran sur le nucléaire, et confirmé que le Sénat aurait son mot à dire.



«L'administration doit expliquer au Congrès et aux Américains pourquoi un accord intérimaire aboutit à une réduction de la pression contre l'un des Etats qui soutiennent le plus le terrorisme», a déclaré Mitch McConnell dans un communiqué, le premier depuis l'annonce jeudi d'un accord-cadre entre le groupe de pays 5+1 (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie et Allemagne) et l'Iran.

L'homme fort du Sénat a répété sa promesse à examiner dans la chambre haute du Congrès la proposition de loi dite Corker-Menendez, à une date non précisée.

Le texte, dans sa forme actuelle, obligerait le président Barack Obama

à donner 60 jours au Congrès pour examiner et éventuellement bloquer, par un vote, tout accord final sur le nucléaire. La Maison-Blanche refuse cette approche; elle estime que l'engagement de l'exécutif suffit, et que l'immixtion du Congrès risque de créer un précédent.

Mais les républicains sont unis derrière cette stratégie et ont réussi à convaincre un nombre notable de démocrates. La commission des Affaires étrangères votera le 14 avril sur la proposition de loi, ouvrant la voie à son examen par l'ensemble du Sénat, avant éventuellement la Chambre des représentants, également à majorité républicaine. Les républicains critiquent notamment le fait que l'Iran

conservera plusieurs milliers de centrifugeuses, qu'il pourra poursuivre ses programmes de recherche et développement, et que le site souterrain de Fordo restera ouvert.

«L'administration ne devrait pas suspendre de sanctions, ni l'ONU annuler des sanctions, avant que les Iraniens ne révèlent tous les aspects des possibles dimensions militaires de leur recherche passée», a également prévenu Mitch McConnell.

Barack Obama a engagé une offensive politique pour convaincre le Congrès de lui laisser les mains libres jusqu'au 30 juin, date avant laquelle l'accord sur le nucléaire doit être finalisé.

## AFGHANISTAN

## Les militantes des droits de l'Homme cibles d'attaques en Afghanistan

Les militantes des droits de l'Homme sont cibles d'attaques et abandonnées à leur sort en Afghanistan, a dénoncé l'organisation Amnesty International dans un rapport rendu public mardi à Kaboul. Un nombre croissant de militantes des droits de l'Homme sont cibles d'attaques à la violence piégée, à la grenade, voire du meurtre de membres de leurs familles, souligne Amnesty. Les lois visant à protéger les femmes, et de surcroit les militantes, «sont rarement mises en œuvre» alors que la communauté internationale en «fait bien trop peu pour alléger leur sort», estime Amnesty International qui a interviewé une cinquantaine d'activistes et des membres de leurs familles. La majorité des menaces proviennent encore des talibans et de groupes rebelles armés, mais des responsables gouvernementaux et des seigneurs de guerre locaux commettent aussi des

abus contre des militantes, souligne ce rapport. «Les militantes pour la cause des femmes, venant de différents milieux, se sont battues avec courage pour faire des progrès importants au cours des 14 dernières années, des progrès que certaines ont même payés de leur vie», a déclaré à Kaboul le secrétaire général d'Amnesty, Salil Shetty. «Il est scandaleux que les autorités afghanes les abandonnent à leur sort, au moment où leur situation est plus dangereuse que jamais», a-t-il ajouté, alors que plusieurs organisations craignent que les droits des femmes soient sacrifiés sur l'autel d'un éventuel rapprochement entre le gouvernement de Kaboul et l'insurrection talibane pour stabiliser le pays.

Réagissant à ce rapport, le nouveau président afghan Ashraf Ghani a assuré que son gouvernement était «engagé à protéger les droits des femmes».

## OUZBÉKISTAN

## Le président sortant Karimov réélu pour un nouveau mandat

La Commission électorale centrale de l'Ouzbékistan a annoncé lundi que le président sortant Islam Karimov a été réélu à la tête du pays.

M. Karimov a été crédité de 90,39% des voix, a précisé la commission électorale. Selon la loi ouzbèke, un candidat présidentiel doit obtenir plus de 50% des suffrages valablement exprimés pour être élu président du pays d'Asie centrale.

Le président ouzbèke nouvellement élu devra exercer un quinquennat, selon un amendement constitutionnel adopté en 2011, qui a réduit le mandat présidentiel de sept à cinq ans.



## TURQUIE

## Erdogan entame une visite officielle en Iran



Le président turc Recep Tayyip Erdogan a entamé mardi une visite officielle d'une journée à Téhéran pour des discussions avec son homologue iranien Hassan Rohani, ont rapporté des médias.

Lors de cette visite, huit documents de travail, notamment dans les domaines des transports, des douanes, de l'industrie et de la santé, doivent être signés, selon les médias. Les deux pays voisins veulent renforcer leurs relations commerciales et économiques, a-t-on indiqué.

«Les deux présidents ont insisté pour que le volume des échanges commerciaux atteignent les 30 milliards de dollars» en 2015, a déclaré le ministre iranien des Télécommunications, Mahmoud Vaezi, qui dirige la commission conjointe sur la coopération économique.

APS

## PUBLICITÉ

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Blida  
Daira d'Ouled Yaich  
Commune d'Ouled Yaich

# MISE EN DEMEURE N°02

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune d'Ouled Yaich, sise à : rue des martyrs Ouled Yaich

- Vu le marché n°01/13 approuvé le 06/02/2013 sous numéro 06, portant aménagement urbain de la cité administrative premier mai, conclu avec l'entreprise Makrazi Abdelkader, sise à Bousmail.
- Vu la mise en demeure n°01, parue dans les quotidiens : le Jeune Indépendant et El Michouar Essiassi en date du 21/02/2015
- Vu le non respect de la première mise en demeure, parue dans les quotidiens en date du 21/02/2015

Met en demeure le gérant de l'entreprise Makrazi Abdelkader afin de lever les réserves enregistrées par le bureau d'études et d'approvisionner le chantier en moyens humains et matériels, dans un délai de 08 jours.

Faute de quoi, des mesures réglementaires prévues dans les clauses du marché seront prises à l'encontre de votre entreprise.

## CRISE MALIENNE

## L'accord d'Alger, un instrument privilégié pour le retour de la paix et la stabilité

L'accord de paix et de réconciliation au Mali paraphé, il y a plus d'un mois à Alger, s'impose en tant qu'instrument privilégié et incontournable pour la restauration d'une paix définitive dans ce pays sahélio-saharien de l'avis même des parties au dialogue.



Après son paraphe par les parties maliennes et la médiation internationale, conduite par l'Algérie, le document dont la signature officielle aura lieu lors d'une cérémonie à Bamako, est qualifié de «base solide» pour une paix et une stabilité durables pour le Mali ainsi que pour toute la région, sur fond de satisfaction des populations maliennes et de soulagement pour toute la communauté internationale.

Réitérant son attachement à l'accord au bénéfice de l'Etat malien et ses populations, le gouvernement du Mali a renouvelé, la veille, dans un communiqué, sa confiance «pleine» et «entièr»e en l'équipe de médiation internationale, dont l'Algérie est le chef de file.

L'accord paraphé le 1er mars 2015, «y compris par les représentants de la médiation internationale, dont l'Algérie est le chef de file, est un instrument privilégié porteur de paix pour le Mali et pour toute la région», a soutenu le gouvernement malien.

De son côté, la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) a exprimé, au terme d'un séjour à Alger, ses remerciements au président de la République Abdelaziz Bouteflika et au gouvernement algérien pour leur «disponibilité sans faille» et leur «hospitalité légendaire».

La CMA, qui avait demandé «une pause afin de mobiliser le maximum de soutien à cet acte fondateur», a tenu des rencontres avec la médiation conduite par l'Algérie, ponctuées par des échanges «fructueux» dans le but d'accélérer le processus de paix vers son aboutissement «dans l'intérêt de l'Azawad en particulier et du Mali en général ainsi que la stabilité dans la sous-région».

La coordination, qui compte en son sein le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNL), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), a suggéré des «ébauches de solutions pour surmonter les difficultés actuelles».

L'accord de paix et de réconciliation obtenu après cinq rounds de dialogue, était, pour les parties aux pourparlers, «le fruit de huit mois de processus intense» de dialogue inclusif inter-malien, impliquant toutes les parties prenantes maliennes, y compris les mouvements armés et la société civile. Outre les représentants du gouvernement du Mali, six mouvements politico-militaires du nord avaient pris part au dialogue, à savoir, le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA), la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance

(CM-FPR), le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNL), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (disident).

L'accord de paix définit, entre autres, les «fondements pour un règlement durable du conflit». Il vise à créer les conditions d'une paix juste et durable au Mali, contribuant à la stabilité régionale, ainsi qu'à la sécurité internationale.

Ainsi, la CMA a tenu également à remercier le représentant onusien, Mongi Hamdi, «pour son engagement personnel en faveur de la résolution du conflit et pour l'appui de la Minusma au profit du processus de paix».

En outre, le gouvernement du Mali, qui s'est déclaré conscient des aspirations légitimes des populations maliennes, dans leur ensemble, est resté «déterminé» à y répondre et poursuivra «tous les efforts visant à faire partager le contenu de l'accord, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, y compris dans les camps de réfugiés maliens dans les Etats voisins».

Le gouvernement du Mali, qui a toujours tenu une main fraternelle aux frères des mouvements du nord, leur renouvelle son appel afin qu'ils s'inscrivent résolument et avec courage dans la dynamique en cours pour la signature de l'accord, dans les plus brefs délais», lit-on dans son communiqué.

La force et la crédibilité de l'accord de paix au Mali sont traduites également par les réactions ayant suivi le paraphe du document, soulignant notamment que le dialogue inter-malien mené à travers cinq rounds de discussion avait été «transparent, ouvert et inclusif».

Les pourparlers avaient été conduits avec «détermination, lucidité, patience, dévouement et entière disponibilité par une équipe largement représentative de la communauté internationale», avait notamment indiqué la médiation internationale. «Comme souhaité par les Maliens eux-mêmes tout comme par les instances internationales et régionales, le dialogue inter-malien a été transparent, ouvert et inclusif, y compris par l'implication de la société civile. La médiation a, tout au long du processus, donné toute la latitude aux parties afin d'exprimer leurs positions», a précisé l'équipe de la médiation.

L'équipe de médiation comprenait la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union africaine (UA), l'ONU, l'Union européenne (UE) et l'Organisation de la Coopération islamique (OCI), le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger et le Tchad.

APS

## PUBLICITÉ

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DE LA WILAYA DE DJELFA

N.I.F: 097517019081418

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 16/2015

La direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Djelfa lance un avis d'appel d'offre national restreint en vue de : Réhabilitation des infrastructures de la jeunesse à la wilaya de Djelfa en 03 lots comme suite :

1. Lot 01 MAISONS DE JEUNES : Ain oussera (Derradgi benyoussef) - 02 Hassi bahbah (el mahata - bouafia) - Zafrane- 02 Messaad (atrafah mostapha - mansour hachani)-Elidrissia-Makhloou makhlofou Djelfa-Birine-Belombrage (Djelfa) -El guedid- Ain fekka- Douis.
2. Lot 02 : COMPLEXE SPORTIF DE PROXIMITE : Birine- Elidrissia-Had s'hary-Dar chioukh-Hassi Bahbah-Sidi ladjel-Elguedid-Hassi fedoul- Bennahar-Ain oussera-Feidh el botma-Ain serrar (Djelfa).
3. Lot 03 : AUBERGES : Mokhtar Belaïd(Ain oussera)-Daoud Mohamed (Djelfa) + SALLE POLYVALENTE : Ain Maabed

Les entreprises intéressées par le présent avis et qualifiées en catégorie 02 ou plus activité bâtiment principal peuvent retirer les cahiers des charges sans frais auprès du :

Bureau de secrétariat du Directeur de la direction de la Jeunesse et des Sports Boulevard El Djoumhuria Cité el Wiam - Djelfa -

N.B : Le soumissionnaire peut participer dans les 03 lots, comme il peut bénéficier d'un seul lot. Conformément à l'article 51 du décret présidentiel n°10/236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, les offres doivent comporter une offre technique et une offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « technique » ou « financière », selon le cas .les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention :

A Monsieur le Directeur de la Direction de la Jeunesse et des Sports

De la wilaya de Djelfa

Appel d'offre national restreint

Réhabilitation des infrastructures de la jeunesse

«À ne pas ouvrir»

### Les pièces demandées :

#### I. Offre technique qui contient :

1. Certificat de qualification et de classification professionnelle demandé (copie),
2. Registre de commerce (copie),
3. Statut de l'établissement (si elle existe),
4. L'extrait du casier judiciaire N°03 (Copie originale),
5. L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux année 2013 (copie),
6. Déclaration à soucrire signé et daté,
7. Déclaration de probité signé et daté,
8. Numéro d'identification fiscale (Copie),
9. Extrait de rôle apuré ou échéance (copie),
10. Attestation et mise à jour du (CNASAT - CASNOS- CACOBATPH) (Copies),
11. Moyens matériels de la propriété de l'entreprise (équipement qui sera utilisé dans le chantier) justifiés par les cartes grises et des certificats d'assurance (valides) (copies),
12. Moyens humaines avec justifications de leur déclaration dans la Caisse de sécurité sociale (copies),
13. Références professionnelles qui donnent les certificats de bonne d'exécution pour les réalisations les plus importantes au cours des trois dernières années (2011-2012-2013) appuyées des attestations délivrées par les maîtres de l'ouvrage qui confient le montant du projet et la date de réception en cas ou la date n'existe pas dont le soumissionnaire est tenu de justifier la date de la réception par une copie de la réception avec l'attestation (copies) et ne pas accepter les certificats qui ne contiennent pas cette information,
14. Planning des travaux précise les délais de réalisation dument signé et visé par le soumissionnaire.

#### II. Offre financière : Cette enveloppe contient: le cahier des charges et de la composante de la suivante:

- La lettre de soumission signée et datée,
- Le bordereau des prix unitaires signé et daté,
- Le devis quantitatif et estimatif signé et daté.

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de Djelfa  
Boulevard El Djoumhuria- Djelfa-

Les offres doivent être déposées le (21) vingt unième jours de 08:00H à 14:00H à compter de la date de la première parution du présent avis aux journaux ou dans BOMOP, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la journée de dépôt des offres sera reportée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 111 jours à la compter du dernier jour de dépôt des offres.

L'ouverture des plis techniques et financiers est prévue en séance publique et se tiendra le jour de dépôt des offres à 15:00H au siège de la direction de la jeunesse et des sports ; les soumissionnaires sont invités à cette séance d'ouverture des plis.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger Circonscription Administrative De B.E.O Commune de Bologhine  
Service Travaux Neufs N°Imposition Fiscal : 16061402162

## Avis D'appel D'offre National Ouvert N° 13/STN/2015

L'Assemblée Populaire Communale de Bologhine lance un Avis d'Appel d'Offre National Ouvert pour les Travaux suivant :

## REHABILITATION DES ECOLES :

- **LOT N° 1: Ecole Z'GHARA.**
- **LOT N° 2: Ecole Kenza Cherif Sahraoui.**
- **LOT N° 3: Ecole Fadjre 1 et 2.**
- **LOT N° 4: Ecole Ahmed BOULARAF.**
- **LOT N° 5: Ecole EL WIAM.**
- **LOT N° 6: Ecole Mouloud FERAOUNE.**

Les entreprises intéressées par le présent avis, sont priées de se présenter au bureau des marchés, siège de la commune de Bologhine pour le retrait du Cahier des Charges moyennant une somme de **1500,00 DA**.

Les offres établies en **Trois exemplaires** sous double plies, cacheté et anonyme doivent être accompagnées des pièces administratives fiscales et parafiscales (Attestation de Qualification et Classification Professionnelle dans le secteur, Registre de commerce, extrait de rôle, casier judiciaire, attestation de mise à jour : CNAS, CASNOS, CACOBATPH, Carte d'immatriculation fiscale) déposées au :

Bureau Des Marchés, Siège de l'A.P.C, Rue HAMLA Abderrezak Bologhine.

Les enveloppes intérieures contenant les offres, doivent comporter le **cachet et la raison sociale** du soumissionnaire.

L'enveloppe extérieure devra être anonyme et comporter que la mention suivante :

- A Monsieur Le Président De L'APC de Bologhine - Intitulé du Projet - Avis d'Appel d'Offre National Ouvert- A Ne Pas Ouvrir  
La date limite de dépôt des offres est de **QUNZE (15) jours** à compter de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux.

L'ouverture des plis se déroulera en séance publique au siège de la commune, À partir de **14 heures**.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de **CENT CINQ (105) jours** à compter de la date de dépôts des offres.

DK NEWS

Anep : 317 587 du 08/04/2015

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA D'ALGER**

**CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE DAR EL BEIDA**

**COMMUNE DE AIN-TAYA**

**NIF : 41000200001608501039**

**N° : 1005/SP/B.M/SP/2015.**

# AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 02/2015

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Ain-Taya lance un avis d'appel d'offre national restreint pour la sélection d'un bureau d'étude qui prendra en charge les :

- Réalisation D'un Réseau D'assainissement Au Quartier Si Boualem Aloui.

**1- Retrait cahier des charges :**

Les entreprises qualifiées dans le domaine des Travaux D'Hydraulique et disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelles activité principale HYDRAULIQUE catégorie (III) ou plus CODE 34.705, ayant réalisé au moins un projet similaire ou identique, peuvent se rapprocher du Bureau Des Marchés siège de l'APC de la commune d'Ain-Taya , sis place des martyrs Ain-Taya Alger, pour retirer le cahier des charges par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné , contre le paiement d'une somme de Deux Mille Dinars (2000,00 DA), non remboursable, auprès du trésorier communal D'Ain-Taya, qui représente les frais de documentation.

**2- Présentation des offres :**

L'offre doit comporter une offre technique et une offre financière.

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée indiquant la référence suivante :

- A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DE AIN TAYA

«SOUMISSION A NE PAS OUVRIR»

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N : 02/2015

Réalisation D'un Réseau D'assainissement Au Quartier Si Boualem Aloui.

**2- a - L'offre technique :** contient l'ensemble des pièces techniques et documents administratives, énumérées dans cahier des charges (Article 15-a page N° 07), doit être fermée et cachetée, avec la mention «Offre Technique».

**2-b- L'offre financière :** doit être fermée et cachetée, avec la mention «Offre financière» accompagnée des pièces réglementaires énumérées dans le cahier des charges (Article 15-b page N° 08).

- La validité de l'offre est fixée à Cent Cinq (105) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.
- La durée de préparation des offres est de **Quinze (15) jours**, à partir de la première publication dans le (BOMOP) ou la presse national.
- Les offres doivent être déposées au niveau du Bureau Des Marchés \* Siège du service technique \* de la commune d'Ain-Taya , sis à Avenue Ali Khodja, Ain-Taya , Alger .le dernier jour de la durée de préparation des offres de **08h :00mn à 11h :00 mn**.
- L'heure d'ouverture des plis techniques et financiers à **11h :15 mn**, en présence de l'ensemble des soumissionnaires, préalablement informés.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les offres déposées ou arrivées hors délais ne seront pas prises en considération.

DK NEWS

Anep : 317 588 du 08/04/2015

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:30 Culture Infos : TFou  
10:10 : Automoto  
11:00 Sport : Téléfoot  
11:55 Culture Infos : L'affiche du jour  
11:58 Autre : Météo  
12:00 Autre : Les douze coups de midi  
12:45 Autre : Météo  
12:50 Culture Infos : Du côté de chez vous  
13:00 Autre : Journal  
13:25 Culture Infos : Grands reportages  
14:45 Culture Infos : Reportages  
15:25 Série TV : Mentalist  
16:15 Série TV : Mentalist  
17:05 Série TV : Mentalist  
17:55 Culture Infos : Sept à huit  
19:50 Culture Infos : Là où je t'emmènerai  
19:55 Météo  
20h00 Journal  
20h30 Loterie/Tirage du Loto  
20h35 Météo  
20h45 Série humoristique Nos chers voisins  
20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup  
20h55 Série hospitalière Grey's Anatomy  
21h45 Série hospitalière Grey's Anatomy  
22h40 Série hospitalière Grey's Anatomy  
23h30 Série policière Esprits criminels

**2**

06:10 Série TV : Foudre  
06:30 Série TV : Foudre  
07:00 Culture Infos : Thé ou café  
08:05 Sport : Rencontres à XV  
08:30 Culture Infos : Sagesses boudhistes  
08:45 Culture Infos : Islam  
09:15 Culture Infos : La source de vie  
10:00 Culture Infos : Présence protestante  
10:30 Culture Infos : Le jour du Seigneur  
12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 Culture Infos : Ma maison s'agrandit & se rénove  
13:00 Autre : Météo 2  
13:02 Autre : Journal  
13:20 Culture Infos : 13h15, le dimanche...  
14:04 Autre : Météo 2  
14:05 Culture Infos : Point route  
14:10 Autre : Vivement dimanche  
16:25 : Grandes nature  
17:20 Culture Infos : La famille Mille-voies, à chacun son métier  
17:30 : Stade 2  
18:40 Autre : Vivement dimanche prochain  
19:55 Météo 2  
20h00 Journal  
20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi  
20h46 Série humoristique Parents mode d'emploi  
20h47 Magazine musical Alcaline l'instant  
20h50 Météo 2  
20h52 Sport Paris-SG (L1) / Saint-Etienne (L1)  
23h05 Talk show Un soir à la Tour Eiffel

**3**

06:00 Autre : EuroNews  
06:35 Culture Infos : Des baskets dans l'assiette  
06:39 : Popeye  
06:44 : Popeye  
06:51 : Tom et Jerry Tales  
07:16 Série TV : Scooby-Doo, Mystères Associés  
07:42 : Tom et Jerry : la chasse au trésor  
08:19 : Tom et Jerry : la chasse au trésor  
08:57 Série TV : Tom et Jerry Show  
09:20 Cinéma : En sortant de l'école  
09:30 : Patinage artistique  
11:25 Autre : Météo  
11:30 Culture Infos : Dans votre région

12:00 Autre : 12/13 : Journal régional  
12:10 Culture Infos : 12/13 dimanche  
12:55 Culture Infos : 30 millions d'amis  
13:55 Culture Infos : Jour de brocante  
15:00 Autre : En course sur France 3  
15:20 Sport : Cyclisme  
16:55 Culture Infos : Du côté de chez Dave  
17:45 Autre : Flash spéciale élections départementales 2015  
17:50 Autre : Le grand Slam  
18:45 Culture Infos : La famille Mille-voies, à chacun son métier  
18:55 Autre : Elections départementales 2015  
19:00 Autre : Journal régional  
19h58 Météo  
20h00 Magazine sportif Tout le sport  
20h10 Magazine de services L'action d'après  
20h12 Multisports L'image du jour  
20h15 Météo régionale  
20h20 Feuilleton réaliste Plus belle la vie  
20h50 Gastronomie Sur les marchés  
22h45 Météo  
22h48 Magazine culturel Parlons passion, en quelques mots  
22h50 Grand Soir 3

**CANAL+**

06:45 Culture Infos : Le journal des jeux vidéo  
07:15 Série TV : Gorg et Lala  
07:25 Série TV : Drôles de colocs  
07:35 Série TV : Drôles de colocs  
07:45 : Les Dalton  
07:55 : Les Dalton  
08:00 Série TV : Onn / Off  
08:05 Série TV : Onn / Off  
08:15 : La grille  
09:00 : Formule 1  
11:05 : Les nouveaux explorateurs  
11:57 Autre : La météo  
11:59 Culture Infos : Rencontres de cinéma  
12:20 Autre : Zapping de la semaine  
12:45 Autre : Le JT  
12:55 Culture Infos : Le supplément  
14:35 Autre : La semaine des Guignols  
15:10 : Les nouveaux explorateurs  
16:00 Autre : La semaine de Gaspard Proust  
16:10 Série TV : Spotless  
17:05 Série TV : Spotless  
18:00 : Zapsport  
18:10 : Formula One, le magazine de la F1  
19h05 Talk show Le grand journal  
20h05 Talk show Le grand journal, la suite  
20h25 Divertissement Le petit journal  
21h00 Film fantastique Un amour d'hiver  
22h55 Société 5 ans avec Jamel  
23h50 Comédie Prêt à tout

**M**

06:00 Autre : M6 Music  
07:00 Autre : Absolument stars  
10:00 Culture Infos : Turbo  
11:10 Culture Infos : Sport 6  
11:20 Culture Infos : Turbo  
12:40 Autre : Météo  
12:45 Autre : Le 12.45  
13:05 : Recherche appartement ou maison  
14:20 Culture Infos : Maison à vendre  
16:10 Culture Infos : D&CO, une semaine pour tout changer  
17:15 Culture Infos : 66 minutes  
18:40 Culture Infos : 66 minutes : grand format  
19h45 Le 19.45  
20h10 Série humoristique Scènes de ménages  
20h54 Magazine historique Soirée spéciale : la libération des camps  
20h55 Téléfilm dramatique L'enfant de Buchenwald  
23h00 Histoire Les évadés du camp de Sobibor

## La sélection

20h55

**Grey's Anatomy****Résumé**

Les médecins déclinent d'organiser un gala de charité pour recueillir des fonds et ainsi pouvoir faire réparer les dommages causés à l'hôpital par la tempête. Pendant que les titulaires boivent des cocktails en tenue de soirée, deux internes, Shane et Stéphanie, se retrouvent aux commandes du service. La soirée mondaine est ternie par la chute d'un comique sur l'organisateur du gala. Les médecins présents dans la salle se précipitent à leur secours, sauf April et Arizona, qui restent dans une réserve à discuter et à boire du champagne...

**2**

20h45

**Paris-SG (L1) / Saint-Etienne (L1)****Résumé**

Qualifié pour la finale de la Coupe de la Ligue, le Paris Saint-Germain espère également atteindre le dernier rendez-vous de la Coupe de France, en prenant la mesure des Verts de Saint-Étienne et de leur gardien Stéphane Ruffier. Les derniers résultats entre les deux équipes placent largement en faveur des coéquipiers de Marco Verratti, qui ont déjà battu les Foixois à trois reprises cette saison : deux fois en Championnat (5-0 et 0-1) ainsi qu'en quart de finale de la Coupe de la Ligue (0-1). ATTENTION : risque de prolongation et, éventuellement, de tirs au but à l'issue du temps réglementaire.

**3**

19h30

**Sur les marchés****Résumé**

Le réalisateur Stéphane Sanchez a arpenté deux marchés, en Bretagne et dans le Gard, pour y rencontrer les consommateurs, les producteurs et certains chefs. A Morlaix, dans le Finistère, nous découvrons le fromager-affineur Sten Marc, à l'origine de fromages 100% breton, et Loïc David, vendeur des demoiselles de Guivinec, des langoustines. Ces produits d'excellence font le bonheur du chef deux étoiles Patrick Jeffroy. A Uzès, dans le Gard, rencontre avec Régis Fabre, éleveur de truites, et les soeurs orthodoxes du monastère de Solan, productrices notamment de vins bio. Oscar Garcia, le plus jeune chef étoilé de France, sublime tous ces produits du terroir.

**CANAL+**

20h55

**Un amour d'hiver****Résumé**

A New York, en 1916, un voleur d'origine irlandaise possédant un don miraculeux et pourchassé par un démon ayant revêtu une apparence humaine, tombe amoureux d'une jeune héritière atteinte de la tuberculose et vouée à une mort prochaine.

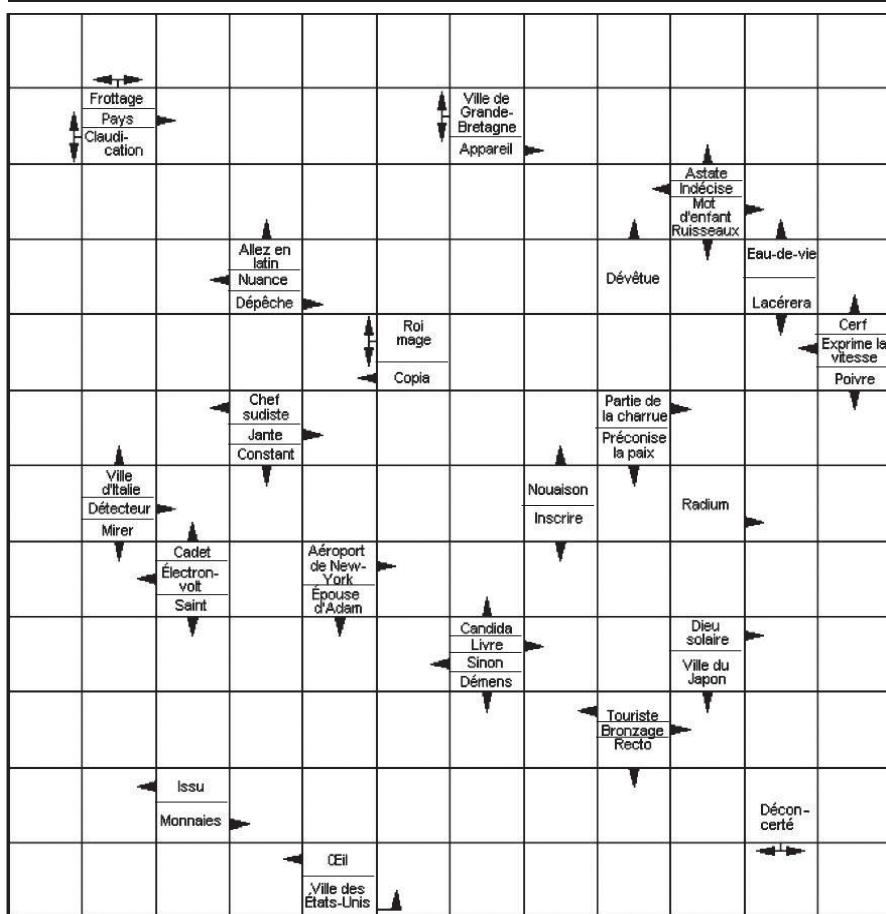
**M**

20h50

**L'enfant de Buchenwald****Résumé**

Peu de temps avant la libération du camp de concentration de Buchenwald, un groupe de prisonniers et un Kapo tentent l'impossible pour sauver un enfant de la mort.

## Mots fléchés n°916



## Samouraï-Sudoku n°916

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

7	3		9	5	6						
5	1	4			9						
4	9	6			1						
		6		8							
8	2			7	3						
7		3				7					
1		7					7				
8		3						2	3		
5	9	6						7	5	3	
			6								9
			3	9					4	7	
			7							3	

6	2	8		5	9						
4			6	7	8						
9			5		1	6					
2		7									
3	4			9	6						
				3		2					
							4		3		
							2		9		
								9	2	4	

5	8	1		2	9	1		7	4	2	
4		7		7	5		1				7
7		3		1			8				1
5	2						8				4
6	4		3	5			4	9	3	6	
			3	6			6	9			
8	4	2			9		4	2	5	9	
9	2	1				7		6	1	3	
1	5			9	2	8		3	6	1	2
								2	7		

## 7 erreurs



## Mots croisés n°916

## Horizontalement:

- Etranglement du gland de la verge par le prépuce
- Charrière - Aïrelle canneberge
- Ville de la République tchèque - Infinitif
- Éléments minces dont la tranche est utilisée pour le revêtement d'un siège
- Dysostosis - Filet de poche
- Étai du tort à qqn - Chancous
- Nom de deux pharaons de la XIX<sup>e</sup> dynastie - Chute de la paupière supérieure
- Interjection - Bourgeon secoussier situé sur le côté du bulbe de certaines plantes
- Négation - Civière - Papier
- Travailler dur - Titre d'honneur chez les Britanniques
- Engendre qqch - Appuyer
- Se dit d'un mot qui n'est pas nécessaire au sens de la phrase - Vieux

## Verticalement:

- Ancien procédé de séparation de l'argent et du plomb par liquéfaction
- Imitation des premiers sons émis par un bébé - Rivière du Zaïre - Ancien
- Caractère de ce qui est rapide - Théâtre national au populaire
- Cardinal français - Auteur-compositeur et chanteur belge
- Intercède auprès de Dieu - Prêtre
- Débarrasses une culture de ses mauvaises herbes - Vitesse et marine de la mythologie grecque - Casque
- Poète tragique grec
- Qui est à moi - Ville de Grèce - Rassemblement du peuple français
- Enlève - Grand, gros
- Qui est à lui - Oie mâle - Né
- Dans le lieu où l'on se trouve - Actions inconsiderées
- Débarrasses une culture de ses mauvaises herbes - Vitesse

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

## Proverbes

Mieux vaut l'eau avec laquelle tu t'es lavé que celle que tu as bue.

## Proverbe algérien

Si Dieu ne pardonnait pas, le ciel serait vide.

## Proverbe berbère

Si la parole est d'argent alors le silence est d'or.

## Proverbe arabe

L'argent est un bon serviteur et un mauvais maître

## Proverbe français

## C'est arrivé un 7 Avril

**2005** : Charles, prince de Galles, épouse en secondes noces Camilla Parker Bowles.

**2008** : l'Autriche ratifie le traité de Lisbonne.

**2009** : le président algérien sortant Abdelaziz Bouteflika est réélu pour un troisième mandat.

## Célébrations :

- **Canada** : Vimy Ridge Day (en), Jour de la crête de Vimy, commémore le début de la bataille de la crête de Vimy en 1917 (Première Guerre mondiale), dans laquelle le Corps canadien connaît une victoire au prix de plusieurs milliers de victimes.

- **États-Unis** : Winston Churchill Day, Winston Churchill devenant en 1963 le premier Citoyen d'honneur des États-Unis d'Amérique.

- **Finlande** : Journée de la langue finnoise, commémorant la mort de Mikael Agricola en 1557 et la naissance d'Elias Lönnrot en 1802.

- **Guatemala** : Religion maya : Sealing the frost (en), rituels pour protéger les moissons de la gelée.

- **Philippines** : Araw ng Kagitingan (en), Jour de la Valeur, commémore la fin de la bataille de Bataan en 1942 et le début de la marche de la mort de Bataan.

- **Tunisie** : Fête des martyrs.

CHAMPIONNATS  
D'AFRIQUE  
DE BADMINTON  
(U15)

## La sélection algérienne vice-championne



La sélection algérienne de Badminton des moins de 15 ans a pris la 2e place lors du championnat d'Afrique disputé au Caire (Egypte) du 3 au 6 avril, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne de badminton.

L'Algérie avait battu en 8e de finale l'Afrique du Sud (3-2) puis l'Ouganda en quart de finale sur le même score, avant de s'illustrer en 1/2 finale devant l'Egypte (3-2).

En finale, les jeunes de l'entraînement national, Fathé Bentahar, se sont inclinés face à Maurice sur le score de 3 à 1.

L'équipe algérienne, dirigée par l'entraîneur national Fathé Bentahar et son assistant Maamar Salim Nourine, était composée de sept athlètes : Sifeddine Larbaoui, Abdelaziz Ouchefoune, Amine Kessari, Skander Medel, Linda Mazri, Malek Ouchefoune et Imane Chekkal.

APS

## SPORT

# Tahmi samedi au Forum de l'ONJSA

**La situation du sport en Algérie et ses perspectives de développement seront évoquées par le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, samedi lors du Forum de l'Organisation nationale des Journalistes sportifs algériens (ONJSA), prévu au Complexe olympique Mohamed Boudiaf d'Alger.**

Tahmi se trouve actuellement dans la capitale égyptienne le Caire pour assister à une session du comité exécutif de la CAF et présenter les «derniers développements» dans le dossier de candidature de l'Algérie pour la

Coupe d'Afrique des nations de football (CAN-2017).

Le ministre aura notamment l'opportunité, à l'occasion du Forum de l'ONJSA, de revenir sur l'attribution de l'organisation de la CAN-2017. Le pays organisateur de la 31e édition sera désigné mercredi (14h00 algérienne) au Caire lors la 37e assemblée générale ordinaire de la Confédération africaine de football (Caf).

Juste après l'annonce du pays hôte de la CAN-2017, l'instance africaine procédera au tirage au sort des éliminatoires de la CAN-2017 qui débuteront en juin 2015 avec la participation de 52 sélections qui seront versées dans 13 poules de quatre.



L'Algérie, le Gabon, le Ghana et l'Egypte sont candidats à l'organisation de cette CAN-2017 après le désistement de la Libye en raison de la situation sécuritaire du pays.

## Armée

### Le public blidéen invité à découvrir les différentes disciplines sportives militaires

Le public blidéen a été invité hier à (re) découvrir les différentes disciplines sportives militaires, à la faveur d'une initiative du commandement de la Première région militaire (PRM). Inscrites au titre du plan de communication du commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) visant à informer le public sur les disciplines sportives militaires, ces portes ouvertes d'un jour «réflètent la volonté de l'ANP de valoriser la relation Armée-Citoyens, en les informant sur les sports pratiqués en milieu militaire et leur rôle dans la formation des combattants», a indiqué le général-major Djebour Hassan, vice-commandant de la première région militaire (1re RM), dans une allocution d'ouverture. Il a souligné que le haut Commandement de l'Armée nationale populaire est «déterminé à poursuivre cette démarche pour la généralisation de la pratique sportive et l'ancrage de ses valeurs nobles», comme c'est le cas avec ces

portes ouvertes qui consacrent, a-t-il ajouté, «le profond lien existant entre l'institution militaire en tant que rempart protecteur du pays, et le peuple algérien digne et fier». Les visiteurs de ces portes ouvertes, dont des écoliers et des étudiants, ont eu droit à de nombreuses exhibitions en sports de combat, notamment le Kouksoul, dont des éléments du 104<sup>e</sup> régiment des manœuvres opérationnelles de Bougar (Médéa), relevant de la PRM, ont présenté des exhibitions consistant notamment à casser des briques, des planches et des tuiles en feu, en utilisant des épées, des fusils et autres outils. D'autres exercices sportifs en gymnastique, natation et équitation ont été, aussi, présentés au public, qui a eu, également, l'opportunité de visiter différentes expositions mettant en exergue divers équipements utilisés par les sportifs de l'Armée nationale populaire.

## ATHLÉTISME - CHINE

### Liu Xiang (110 m/haies) met fin à sa carrière sportive

Liu Xiang, la star chinoise du 110 m/haies a annoncé hier avoir pris sa retraite sportive, à 31 ans, provoquant une grosse vague de réactions sur le net. «Aujourd'hui, ma vie d'athlète professionnelle prend fin et commence formellement ma retraite sportive», a écrit le champion olympique sur son compte de microblogs. «C'est une décision douloureuse, que je prends à contrecoeur, mais je n'ai pas d'autre choix», a-t-il ajouté.

Quelques heures après cette annonce, le microblog de Liu Xiang a été repêché une douzaine de millions de fois, tant l'homme est resté populaire dans le pays. Son entraîneur, Sun Haiping, avait pourtant préparé l'opinion publique dès vendredi, en annonçant que Liu Xiang s'apprêtait à prendre sa retraite sportive. Véritable idole en Chine, Xiang a remporté d'importantes victoires pendant sa carrière, dont certaines qui en ont

fait une véritable légende, notamment, la médaille d'or au 110 m/haies de 2004, à Athènes. En 2006, le natif de Shanghai avait décroché un record du monde au meeting de Lausanne, avec un temps (12.88) qui a depuis été battu. Mais une vilaine blessure à un tendon d'Achille lui a été préjudiciable, aussi bien lors des JO de Pékin (2008) que ceux de Londres (2012). Depuis, Liu Xiang n'a jamais retrouvé son niveau d'antan.



## NCAA - Duke sacré pour la cinquième fois

Duke a remporté pour la cinquième fois de son histoire le prestigieux titre de Championnat universitaire de basket (NCAA) au terme d'une finale haletante face à Wisconsin 68 à 63, lundi à Indianapolis (Indiana).

Après une première période serrée bouclée sur le score de 31-31, les Blue Devils ont semblé capituler face à l'enthousiasme de Wisconsin emmené par Frank Kaminsky (21 pts, 12 rbds) qui a

donné jusqu'à neuf points d'avance à son équipe.

Mais Duke entraîné par Mike Krzyzewski, à la tête de l'équipe des Etats-Unis lors de son titre olympique en 2012 à Londres, n'a pas paniqué et a fini la finale plus fort que son adversaire.

Les Blue Devils se sont appuyés sur des freshmen, étudiants de première année, qui ont marqué 60 des 68 points de leur équipe.

Le trophée de meilleur joueur

de la finale est revenu à l'un de ces freshmen, Tyus Jones, auteur de 23 points avec 7 sur 13 au tir.

Duke a remporté le titre en 1991, 1992, 2001, 2010, 2015, ce qui fait de «coach K», en poste depuis 1980, le deuxième entraîneur le plus titré de l'histoire.

Wisconsin qui avait battu en demi-finale le grand favori Kentucky, invaincu jusque-là, disputait sa première finale NCAA depuis 1941, date de son seul titre.



## Sudoku N°915

2	4	5	7	9	6	1	3	8
8	1	6	3	2	5	4	9	7
3	7	9	4	8	1	6	5	2
9	2	3	8	7	4	5	6	1
4	6	8	1	5	9	2	7	3
7	5	1	2	6	3	9	8	4
6	3	4	5	1	7	8	2	9
5	8	7	9	4	2	3	1	6
1	9	2	6	3	8	7	4	5

5	7	1	4	3	8	6	9	2
2	6	3	7	1	9	5	8	4
4	9	8	2	5	6	3	1	7
6	1	2	3	8	7	9	6	5

8	9	4	5	1	2	6	3	7	9	2	4
5	3	7	6	4	9	1	8	2	6	7	5
6	1	2	3	8	7	9	5	4	1	8	3
2	5	8	7	6	3	4	1	9			
4	6	3	1	9	5	7	2	8			
1	7	9	8	2	4	3	6	5			
7	2	1	4	5	6	8	9	3			
3	8	5	9	7	1	2	4	6			
9	4	6	2	3	8	5	7	1			

## Solution

### Mots Croisés N°915

SCRIPTURAIRE  
AIOLI■SAUNER  
LAPINE■IXODE  
INA■SOUL■CUI  
FORMOL■LATIN  
I■TENERE■ART  
COZES■PRIVEE  
AL■S■BRAVO■R  
TYR■MA■IE■M■  
IMAGERIE■VIN  
OPTERIONS■EU  
NESLE■STABLE

### Mots Fléchés N°915

PALISSADIQUE  
INUSUEL■DURS  
NAGER■UNIE■S  
ATERIEN■OBEI  
CE■AMR■STERE  
OXONIUM■ECRU  
TIN■SPICS■A  
HECT■TEL■OTE  
E■LAVIT■AMIE  
QUEUSOT■COQS  
UN■D■NEON■UT  
EIDERS■HEBEI

CAN - 2017 (ORGANISATION)

# L'heure du rachat sonne pour l'Algérie

**L'Algérie, candidate malheureuse pour l'organisation des Coupes d'Afrique des nations de 2019 et 2021, espère être «compensée» en accueillant la prochaine édition de 2017 à l'occasion du vote du Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) qui se tiendra aujourd'hui au Caire.**

Tous les regards seront ainsi braqués sur la capitale égyptienne où les assistants de l'homme fort du football africain, le Camerounais Issa Hayatou, auront à débattre les candidatures de l'Algérie, du Ghana et du Gabon, l'Egypte s'étant retirée de la course, selon les déclarations de ses responsables. A 24 heures du verdict de la CAF, l'optimisme est de mise dans le camp algérien.

C'est du moins ce qui se dégage des propos tenus par le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, qui se trouve depuis lundi au Caire pour justement défendre davantage le dossier algérien. «Sur le plan technique, la candidature algérienne ne souffre aucune contestation. Elle est de loin la plus séduisante, mais cela risque de ne pas suffire pour triompher», ne cessait de répéter le premier responsable du secteur

des Sports dans le pays. C'est que Tahmi semble bien retenir la leçon de la candidature algérienne pour l'organisation des CAN-2019 et 2021. Le même dossier a été présenté mais il a été voté à l'échec. Le Cameroun et la Côte d'Ivoire respectivement ont bénéficié de la «bénédictio» des membres du Comité exécutif de l'instance footballistique continentale.

#### Optimisme et méfiance

Un échec duquel s'était dégagé une odeur de «jeux de coulisses», avaient commenté alors les observateurs qui craignent la reproduction du même scénario à l'occasion du vote d'aujourd'hui. Raison pour laquelle le ministre des Sports ne voulait désormais jurer de rien. Mieux, il n'a pas hésité à préparer les Algériens à toutes les éventualités en affirmant que l'organisation de la prochaine CAN est certes un objectif pour les pouvoirs publics mais pas une fin en soi.

«Toutes les infrastructures sportives que nous sommes en train de réaliser entrent certes dans le cadre de nos préparatifs pour accueillir éventuellement la CAN-2017, mais leur rôle sera plus vital, étant donné qu'elles vont servir au développement du football en



particulier et du sport algérien en général», expliquait le ministre de tutelle. Tahmi a d'ailleurs tout le temps rappelé les efforts de l'Etat dans la construction de nouvelles infrastructures sportives. «Le stade du 5-Juillet est en rénovation et en modernisation. De nouveaux stades à Oran, Tizi Ouzou, Baraki et Douéra sont en construction, alors que le stade d'Annaba va bientôt connaître une vaste opération de réhabilitation», précisait-il. Outre cet enjeu, celui sportif est pris en compte également dans la candidature algérienne pour l'organisation de la CAN-2017 qui avait été confiée auparavant à la Libye avant

qu'elle ne se désiste en raison de la situation sécuritaire prévalant dans ce pays.

En effet, une éventuelle «consécration» algérienne balisera le chemin aux Verts pour décrocher un trophée africain remporté une seule fois, de surcroît lorsque l'Algérie avait abrité l'édition de 1990, l'unique organisée sur le sol algérien jusque-là.

#### Une deuxième étoile africaine, l'autre enjeu

Hormis cette première distinction africaine, les Verts ne se sont jamais imposés en dehors de l'Algérie. Même la légendaire forma-

tion des années 1982 a connu le même sort. Le meilleur parcours algérien dans ce registre remonte à 1980 lorsque les coéquipiers de Lakhda Beloumi avaient atteint la finale de l'édition du Nigeria avant de s'incliner face à la sélection du pays hôte (3-0).

Les espoirs placés dernièrement sur la nouvelle génération composée des Brahimi, Feghouli, Ghoulam, Bentaleb et autres Slimani et M'bolhi pour offrir à l'Algérie sa deuxième étoile, ont fondu comme neige au soleil, et la bande à l'entraîneur français Christian Gourcuff, a quitté l'édition de 2015 déroulée en Guinée équatoriale dès les quarts de finale. Les camarades du nouveau capitaine d'équipe, Rafik Halliche, ont vérifié à leurs dépens les conditions très difficiles de la pratique du jeu à onze au fin fond du continent. Ils prient désormais pour que la prochaine CAN se déroule en Algérie afin d'écrire une nouvelle page de l'histoire du football algérien après avoir brillé au Mondial-2014 avec une qualification historique aux huitièmes de finale. Un tour où ils ont perdu face aux Allemands, futurs champions du monde, mais non sans leur donner des sueurs froides (2-1 après prolongation).

## 2 nouveaux stades dans le dossier de candidature de l'Algérie

L'Algérie a retenu quatre stades dont deux nouvelles infrastructures dans son dossier de candidature pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN-2017).

Le pays hôte de cette 31<sup>e</sup> édition sera désigné aujourd'hui au Caire à l'issue du vote des membres du bureau exécutif de la Confédération africaine de football (CAF). Outre l'Algérie, le Gabon et le Ghana sont aussi candidats pour abriter la compétition, alors que l'Egypte s'est retirée de la course, selon les déclarations de ses responsables.

Les stades officiels de compétition retenus sont le 5 juillet d'Alger et le 19 mai 1956 d'Annaba (rénovation), ainsi que ceux de Baraki à l'est d'Alger et d'Oran (nouveaux).

sant le système d'éclairage et d'accès, selon les responsables du projet.

Cette infrastructure située sur les hauteurs d'Alger est très accessible vu que l'aéroport international Houari-Boumediene est distant d'environ 25 km.

Le stade du 5 Juillet a abrité de grands événements notamment les Jeux méditerranéens de 1975, les Jeux africains (1978 et 2007) et aussi des matches de la coupe d'Afrique organisée et remportée par l'Algérie en 1990.

#### Annaba peut encore accueillir la CAN

Le nouveau stade d'Oran d'une capacité de 40.000 places, se pose comme la seconde plus importante infrastructure dans le dossier algérien pour la CAN-2017.

Les travaux ont été lancés en 2010 et le taux d'avancement est estimé à 60% avec une livraison prévue en juin 2016.

Cette enceinte moderne avec des tribunes couvertes, a été réalisée sous forme de nid d'oiseaux. Le stade d'Oran compte un parking de 15.000 places avec la possibilité d'évacuer le public en 7 minutes.

Pour le stade de Annaba (60.000 places), sa réhabilitation débutera en mai prochain et les travaux vont durer 12 mois. «Tout est fin prêt pour que les travaux de réhabilitation de ce grand stade soient entamés en mai prochain pour prendre fin en mai 2016», avait assuré le ministre des Sports, Mohamed

Tahmi, actuellement au Caire pour défendre le dossier algérien. Ce stade a accueilli les matchs du groupe B composé du Sénégal, de la Zambie, du Kenya et du Cameroun lors de la CAN-1990. Enfin, le nouveau stade de Baraki situé à l'est d'Alger d'une capacité de 40.000 places est la quatrième enceinte retenue pour la CAN-2017. Sa livraison est prévue fin 2016.

Le ministre des Sports a insisté auprès de la société chargée de la réalisation pour livrer cette infrastructure le plus tôt possible en augmentant l'effectif sur le chantier de 800 à 1000 employés.

«On a été

passé au deux fois 8 heures depuis trois mois. 80% des zones une et quatre (tribunes est et ouest) sont prêtes. C'est un projet grandiose avec, à titre indicatif, une charpente de 200 mètres de portée», explique Nazim Ghanem, directeur des opérations à la China Railway construction engineering group, société réalisatrice du stade de Baraki. Plusieurs autres stades ont été retenus aussi pour les entraînements des équipes qualifiées dans le centre, l'est et l'ouest du pays.

#### A.G ORDINAIRE DE LA CAF Le Tunisien Bouchamaoui et le Congolais Selemani élus au Comité exécutif de la FIFA

Le Tunisien Tarek Bouchamaoui et Omari Constant Selemani de la RD Congo, ont été élus mardi au Comité exécutif de la Fédération internationale de football (FIFA), en marge de la 37e assemblée générale ordinaire de la Confédération africaine de football (CAF) tenue au Caire (Egypte). Bouchamaoui a récolté 54 voix des suffrages, alors que Selemani a eu droit à 34. L'Ivoirien Jacques Anouma est venu à la troisième place avec 20 voix, et quitte ainsi le comité exécutif de la FIFA. Les deux nouveaux membres siégeront pour un mandat de transition de deux années au lieu des quatre habituels.

En effet, la CAF a décidé de modifier certains textes réglementaires, «afin de garantir une meilleure représentativité des grands blocs linguistiques du continent, au Comité exécutif de la FIFA», selon le président de la CAF, Issa Hayatou. Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouaoua, avait retiré février dernier sa candidature pour briguer un nouveau mandat au sein du comité exécutif de l'instance mondiale. Par ailleurs, l'assemblée générale a voté à l'unanimité l'amendement sautant la limite d'âge à la présidence de l'instance africaine, ce qui devrait pousser le président Issa Hayatou (68) à briguer un nouveau mandat en 2017.

## ELECTIONS DE LA FIFA

### Hayatou : «Les 54 fédérations membres de la CAF vont voter Blatter»

Le président de la Confédération africaine de football (CAF) Issa Hayatou, a annoncé hier le soutien de la CAF pour le président de la Fédération internationale (FIFA) Sepp Blatter, candidat à sa propre succession.

«L'ensemble des 54 fédérations membres de la CAF vont voter pour la candidature de Blatter qui a notre soutien total», a affirmé Hayatou dans un discours, à l'occasion de l'ouverture de la 37e assemblée générale ordinaire de la CAF au Caire (Egypte).

Réuni à Addis-Abeba (Ethiopie) les 19 et 20 septembre dernier, le Comité exécutif de la CAF avait initié une motion de soutien à la candidature de Blatter. «Son action en faveur de l'Afrique parle de lui. Pour nous, Blatter reste l'homme de la situation», a-t-il ajouté.

Le Congrès électif de l'instance dirigeante du football mondial aura lieu le lundi 29 mai 2015 à Zurich (Suisse). Outre Blatter (78 ans), qui brigue un cinquième mandat, trois autres candidats postulent à

la présidence de l'instance mondiale : le prince jordanien Ali Ibn Al-Hussein, le Portugais Luis Figo et le Néerlandais Michael van Praag.

APS



## LE COMITÉ EXÉCUTIF DE LA CAF :

**Ils ont droit de vote :**

Issa Haya-tou (Cameroun), président, Sukeetu Patel (Seychelles) 1er vice-président, Al-mamy Kabele Camara (Guinée) 2e vice-président, Amadou Diakité (Mali) membre, Adoum Djibrine (Tchad) membre, Mohamed Raouraoua (Algérie) membre, Magdi Shams El Din (Soudan) membre, Tarek Bouchaouï (Tunisie) membre, Kalusha Bwalya (Zambie) membre, Kwesi Nyantakyi (Ghana) membre, Constant Omari Selemani (RD Congo) membre, Leodegar Tenga (Tanzanie) membre, Ahmad Madad (Madagascar) membre, Anjorin Moucharafou (Bénin) membre.

**Ils sont là comme observateurs (n'ont pas droit de vote)**

Dr Mole Oliphant OIG (Afrique du Sud) membre coopté, Hani Abo Rida (Egypte) membre du Comité exécutif FIFA, Jacques Anouma (Côte d'Ivoire) membre du Comité exécutif FIFA, Lydia Nsekera (Burundi) membre du Comité exécutif FIFA et Hicham El Amrani (Ma-rac) secrétaire général de la CAF.

## LIGUE 2 - DRB TADJENANET

**Un mois de suspension pour l'entraîneur Bouherara**

L'entraîneur du DRB Tadjenanet, Lyamine Bouherara, a écopé d'un mois de suspension ferme, rehaussé d'une amende de 30.000 DA suite aux incidents ayant émaillé le match de la 25e journée de Mobilis-Ligue 2 remporté par son équipe (0-1) le 3 avril chez l'USMMH Hadjout, a indiqué la Ligue du football professionnel (LFP) sur son site officiel.

«La suspension de Bouherara prend effet à partir du 4 avril», a précisé le communiqué de la LFP, dont la Commission de discipline a infligé également «trois matchs à huis clos» ainsi qu'une «amende de 300.000 DA à l'USMMH» pour «graves incidents ayant entraîné la blessure d'officiels» lors du même match.

Pour sa part, l'USM Blida, leader de la Ligue 2 Mobilis de football, a écopé d'un match à huis clos, rehaussé d'une amende de 100.000 DA pour jet de projectiles lors de la réception du CABB Arréridj (1-1) pour le compte de la 25e journée, disputée le week-end dernier.

La Commission de discipline de la LFP a rendu, par ailleurs, son verdict dans l'affaire FC Constantine - Affak Relizane, disputé le 4 avril dernier pour le compte des quarts de finale de la Coupe d'Algérie féminine de football.

La joueuse de l'Affak Relizane, Fethia Bekhendra, exclue lors dudit match a écopé de quatre matchs de suspension, rehaussés d'une amende de 5000 DA, au moment où son entraîneur, Sid Ahmed Mouaz a pris un match et une amende de 1000 DA.

**3 matches à huis clos pour l'USMMH Hadjout, un pour l'USM Blida**

Les deux pensionnaires de la Ligue 2 professionnelle de football, l'USMMH Hadjout et l'USM Blida, ont écopé respectivement de trois et un match à huis clos, infligés par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), a annoncé cette structure hier sur son site officiel.

La formation de Hadjout a été sanctionnée pour «incident graves», jet de projectiles à plusieurs reprises avec arrêt momentané de la partie, et en fin de partie entraînant blessures d'officiels, lors du match perdu vendredi à domicile face au DRB Tadjenanet (1-0), dans le cadre de la 25e journée.

Outre ces griefs retenus contre le club, l'USMMH, relégable (14e, 28 pts) s'est vu sanctionner pour faits aggravants (sanction de mise en garde sur infraction lors de rencontres précédentes et mauvaise organisation).

Pour sa part, l'USM Blida, leader de la Mobilis-Ligue 2, a écopé de la sanction pour jet de projectiles et de pétalets, lors de la réception du CABB Arréridj (1-1).

APS

## VERDICT POUR L'ORGANISATION DE LA CAN-2017 AUJOURD'HUI À 14 HEURES

**L'Algérie sera-t-elle choisie ?**

Saïd Ben

L'Algérie, candidate à l'organisation de la 30e édition de la compétition majeure de la CAF, à l'instar du Ghana et du Gabon, a présenté un dossier de qualité.

D'ailleurs le ministre des Sports, M. Mohamed Tahmi, a maintes reprises précisé avant son arrivée au Caire, que « le dossier de l'Algérie est bien solide ».

Mieux encore, l'ancien gardien du but international égyptien, le célèbre Shoubeir, a lui-même déclaré à un confrère que « l'Algérie devrait avoir l'organisation de cette CAN 2017 car ayant un dossier plus solide que les autres ». Et dans ce même ordre d'idée des déclarations des égyptiens, il est utile de rappeler que Hani Abou Ridha, membre du comité exécutif de la Fifa, avait déclaré que « l'Egypte a retiré sa candidature pour défendre celle de l'Algérie ».

Ainsi donc c'est aujourd'hui à 14 heures que les 13 membres des 19 composant le comité exécutif de la CAF annonceront le nom du vainqueur de l'organisation de la 30e édition de la CAN prévue en 2017.

Il faut savoir que les membres du comité exécutif de la CAF voteront à bulletins se-

crets. Sur les 19 membres que le compte l'exécutif (CE) de la CAF, seuls 13 ont le droit au vote conformément aux statuts de la CAF. Les 6 autres membres du CE assisteront donc à l'opération à titre d'observateurs.

Sur ce, il est important de signaler que la présence au Caire du ministre des Sports, le docteur Mohamed Tahmi, pour la cérémonie de l'annonce du pays organisateur de la CAN-2017 est annonciatrice d'une issue favo-

rable pour l'Algérie.

En effet, le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, se trouve depuis lundi dernier au Caire (Egypte) pour assister à une partie des travaux du comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF). Tahmi présentera les derniers développements dans le dossier de candidature de l'Algérie pour la CAN-2017.

Beaucoup de spéculations ont été faites sur la désignation du pays organisateur

dont la dernière est qu'à quatre jours du verdict de la CAF concernant l'attribution de l'organisation de cette CAN-2017 de football, des médias ont laissé entendre que l'Algérie avait déjà reçu des garanties dans cette perspective, et qu'elle en était même «déjà assurée». Ce qui a fait réagir le premier responsable du sport en Algérie avant son départ vers le Caire, à savoir M. Tahmi qui a catégoriquement démenti samedi dernier avoir reçu une quelconque garantie de la part de l'instance continentale. «Certes, l'organisation de cet événement nous tient à cœur, mais nous comptons l'obtenir par des moyens légaux, notamment en présentant un dossier complet, qui séduira les membres de la CAF», a commenté le ministre.

L'Algérie, le Gabon, le Ghana et l'Egypte (qui s'est en principe désistée) sont candidats à l'organisation de cette CAN-2017 après le désistement de la Libye en raison de la situation sécuritaire du pays.

Enfin à noter que l'Algérie a été candidate à d'autres éditions sans en avoir eu le privilège d'être choisie.

Ainsi, les CAN-2019, 2021 et 2023 ont été attribuées respectivement au Cameroun, à la Côte d'Ivoire et à la Guinée.

S.B.

**SÉLECTION OLYMPIQUE ALGÉRIENNE**  
**Les assistants de Shurmann, démissionnaires, non encore remplacés**

Le sélectionneur national, le Suisse André-Pierre Shurmann, dirige actuellement son quatrième regroupement des Verts sans ses deux assistants en question. Il est aidé dans sa mission par le préparateur physique français,

Pascal Faure, ex-membre du staff technique du MC Alger (Mobilis-Ligue 1, Algérie) lors de l'exercice 2013-2014, a appris l'APS de la Fédération algérienne de football (FAF).

La direction technique nationale met aussi à la disposition du technicien helvétique, à l'occasion de chaque stage, un entraîneur des gardiens de but affilié à sa structure, en attendant de renforcer, ou non, de la barre technique, ajoute-t-on de même source.

Les protégés de Shurmann ont entamé samedi un nouveau regroupement au Centre technique de Sidi Moussa (Alger). Le sélectionneur national, en place depuis septembre dernier, a accentué la cadence du travail depuis quelque temps. Rien que pour le mois de mars passé, il a dirigé trois stages.

Les coéquipiers de Zinedine Ferhat, dispensés des deux premiers tours

éliminatoires du championnat d'Afrique, disputeront en août 2015 le troisième et dernier tour.

La phase finale, prévue initialement en RD Congo, a été déplacée au Sénégal. Elle aura lieu en décembre 2015 et au terme de laquelle les trois premiers au classement se qualifieront directement aux JO-2016 et le quatrième jouera un match barrage.

**SÉRIE A ITALIENNE DE FOOTBALL (30<sup>e</sup> J)**  
**Mesbah annoncé titulaire face au Milan AC dimanche**

Le défenseur international algérien de la Sampdoria de Gênes, Djamel Mesbah, est annoncé titulaire lors du match en déplacement face à l'AC Milan, dimanche prochain, dans le cadre de la 30e journée du championnat d'Italie de football, rapportait hier la presse locale.

L'éventuelle titularisation du latéral gauche algérien est dictée par le forfait pour blessure de Vasco Regini.

Depuis son arrivée du côté de la «Samp» durant l'intersaison, Mesbah s'est contenté que de quelques apparitions sous le maillot de Gênes, équipe dirigée par le Serbe Sinisa Mihajlovic.

Au terme de la 29e journée, la Sampdoria de Gênes, qui reste sur une défaite en déplacement face à la Fiorentina (2-0), pointe à la 5e place au classement avec 48 points.

Mesbah (31 ans) a été retenu dans l'effectif du dernier stage effectué par l'équipe nationale à Doha du 23 au 31 mars, ponctué par deux matchs amicaux face au Qatar (défaite 1-0) et Oman (victoire 4-1), mais sans pouvoir jouer la moindre minute.

### GALATASARAY : 11M€ POUR UN DÉFENSEUR DE LA JUVE !

Pour renforcer son secteur défensif, la formation de Galatasaray envisage de piéger dans l'effectif de la Juventus Turin. Selon Sporx.com, le club turc aurait jeté son dévolu sur Angelo Ogbonna. Pour boucler l'affaire, une offre de 11 millions d'euros serait même en préparation.



### MIRANDA FLATTÉ PAR L'INTÉRÊT DE MU, MAIS...

Cela fait déjà pratiquement quatre ans que João Miranda est un pilier incontournable au sein de l'arrière-garde de l'Atlético Madrid. Le défenseur central arrive peut-être en fin de cycle chez les Rojiblancos.

Depuis déjà plusieurs semaines, une rumeur fait état d'un intérêt grandissant de Manchester United à son égard. Interrogé par le biais de As à ce sujet, João Miranda a livré son sentiment. «Bien sûr que ces nouvelles rumeurs me sont parvenues. C'est un signe qui prouve que je fais du bon travail.

Je regarde cela avec fierté, a-t-il expliqué avant de calmer le jeu. Mais mon intention est de rester à l'Atlético parce que j'ai encore un an et demi de contrat. Cette saison, João Miranda a disputé 28 matches et marqué 3 buts.

## VAN PERSIE remplacé par Cavani à Man U ?

L'histoire entre Robin Van Persie et Manchester United ne tiendrait plus qu'à un fil. Le départ du Néerlandais pourrait pousser les Red Devils à faire le nécessaire afin de recruter un certain Edinson Cavani.

LVG" prêt à lâcher son compatriote néerlandais ? Le manager de Manchester United, Louis van Gaal, n'a jamais dézingué Robin van Persie en public même lorsque ce dernier venait de livrer une performance mi-figue mi-raisin voire même sans saveur. Apparemment, le technicien n'envisagerait pas de procéder ainsi. En revanche, il ne devrait pas monter au créneau afin d'empêcher ses supérieurs de vendre Robin van Persie à l'occasion du mercato estival. En effet selon le Daily Star, MU pourrait se séparer du buteur batave. Son rendement insuffisant (10 buts en 26 matches) et le fait qu'il ait passé le cap de la trentaine d'années (il aura 32 ans en août prochain, ndlr) seraient de nature à inciter les Red Devils à le vendre.

Cas échéant, il faudrait que les Red Devils mettent le paquet afin de recruter un artilleur de qualité. Louis van Gaal aurait déjà une idée derrière la tête à ce sujet. Plutôt que de tergiverser au sujet du nom de l'heureux élu, le coach néerlandais pourrait demander au board de sortir la grosse artillerie afin de s'attacher les services d'Edinson Cavani. A Paris, celui qu'on surnomme "El Matador" ne se sent pas à l'aise. Remplacé à la 59e minute de jeu lors du Clasico entre l'OM et le PSG (succès 3-2 des Parisiens, 31e journée de Premier League), Edinson Cavani a fait part de son mécontentement en quittant la pelouse.



### DFB Pokal : Schweinsteiger incertain

Comme il fallait s'y attendre, Bastian Schweinsteiger est incertain pour le 1/4 de finale de la DFB Pokal à Leverkusen. Touché lors de la 1ère mi-temps vs Dortmund, à sa cheville droite (la même que celle qui le rendit éloigné des terrains pendant de nombreuses semaines), Schweinsteiger était revenu à la pause avant de sortir à la 58ème (remplacé par S Rode). Simple mesure de précaution en vue des futures joutes européennes ?

## OSCAR n'a pas le niveau selon Mourinho

Jose Mourinho, le coach de Chelsea, estime qu'Oscar n'a pas le niveau.

Malgré une difficile victoire contre Stoke City dimanche (2-1), Chelsea a repris sept points d'avance (avec un match en moins) sur Arsenal au classement de la Premier League. José Mourinho a notamment critiqué la performance d'Oscar après cette rencontre. «Je ne pense pas qu'il ait mal joué. Je pense juste que son niveau n'était pas suffisant, c'est différent», a confié le coach des Blues au sujet du Brésilien, remplacé en début de seconde période.



### Icardi est exigeant

Convoité notamment par Chelsea, Mauro Icardi (22 ans, 27 matchs et 15 buts en Serie A cette saison) pourrait quitter l'Inter Milan cet été. Sauf si le club lombard accepte de prolonger son contrat aux conditions fixées.

L'attaquant argentin des Nerazzurri vient ainsi de refuser un nouveau bail jusqu'en 2019 assorti d'un salaire fixé à 2,6 millions d'euros brut annuels.

Le joueur réclame un peu plus de 3 millions et également une clause libératoire fixée entre 30 et 35 millions d'euros, rapporte Sport Mediaset. S'il veut conserver son meilleur buteur, l'Inter sait ce qui lui reste à faire...



ALGÉRIE - IRAN  
**M. Sellal reçoit le Premier vice-ministre des AE iranien**

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu mardi à Alger, le Premier vice-ministre des Affaires étrangères de la République islamique d'Iran, Morteza Sarmadi, envoyé spécial du président Hassan Rohani, porteur d'un message au président de la République, Abdelaziz Bouteflika. «L'audience, qui a permis d'aborder le développement des relations bilatérales, a été axée autour des consultations politiques et du dialogue permanent qui caractérisent les relations entretenues par les deux pays», souligne la même source, précisant qu'un «certain nombre de questions d'intérêt commun liées à l'actualité régionale et internationale ont été abordées». La rencontre s'est déroulée en présence du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdellah Messahel.

RÉUNION TRILATÉRALE SUR LA LIBYE :  
**M. Messahel aujourd'hui à Rome**

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdellah Messahel, se rend mercredi à Rome (Italie) pour représenter l'Algérie à la réunion trilatérale sur la Libye avec les ministres italien et égyptien des Affaires étrangères, respectivement, Paolo Gentiloni et Sameh Shoukry.

Ces consultations politiques porteront essentiellement sur les situations en Libye et dans la région ainsi que sur la lutte contre le terrorisme.

## ALGÉRIE - FRANCE

**MM. Lamamra et Fabius relèvent la qualité du partenariat d'exception algéro-français**

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et son homologue français, Laurent Fabius, ont relevé mardi à Paris la qualité des relations bilatérales et du partenariat d'exception existant entre les deux pays.



«A chacune de nos rencontres à tous les niveaux, nous ajoutons une pierre dans l'édifice du partenariat d'exception que les présidents Abdelaziz Bouteflika et François Hollande ont décidé de construire entre les deux pays», a indiqué M. Lamamra à l'issue d'un entretien avec M. Fabius.

Il a fait savoir que l'entretien a permis de faire le point sur les questions bilatérales, notamment dans la perspective de la visite qu'effectueront M. Fabius et le ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique français, Emmanuel Macron, dans un mois en Algérie, dans le cadre du suivi du comité mixte économique algéro-français.

Cette visite permettra de «pousser nos relations bilatérales et de veiller à maintenir la bonne cadence de développement de ces relations», a ajouté le chef de la diplomatie algérienne, précisant que «notre dialogue politique est vraiment productif, chaleureux, amical et prometteur». M. Lamamra a indiqué, en outre, avoir échangé avec son homologue français les points de vue sur des questions régionales et internationales d'intérêt commun.

«Nous avons évoqué les crises au

Mali, en Libye et la menace terroriste dans cette région. Nous sommes en parfait accord (sur le règlement de ces questions)», a-t-il soutenu.

Les deux parties ont abordé, lors de cet entretien, la question palestinienne ainsi que les initiatives et les idées que M. Fabius «s'emploie à promouvoir au sein du Conseil de sécurité de l'Onu», a ajouté M. Lamamra, qui a souligné que «tout cela rejoint parfaitement les résultats du sommet arabe tenu récemment à Charm Ech-cheikh». Les deux ministres ont aussi passé en revue l'actualité dans le monde arabe, particulièrement la situation au Yémen autour de laquelle ils ont échangé leurs «informations et analyses».

De son côté, M. Fabius a exprimé le «soutien total» de son pays à la médiation que l'Algérie conduit dans la résolution de la crise au Mali en vue de la signature rapide, par l'ensemble des parties au conflit, de l'accord de paix paraphé le 1er mars dernier à Alger.

«Nous soutenons totalement la médiation de l'Algérie (dans le dialogue interalien). C'est une médiation extrêmement utile qui donne ses fruits», a-t-il insisté. Le chef de la diplomatie

française a affirmé, par la même occasion, que la stabilité dans la région (du Sahel) est tributaire d'une réconciliation entre le gouvernement basé à Bamako et les groupes du nord du Mali. Concernant la Libye, M. Fabius a indiqué que la crise dans ce pays est «très compliquée», compte tenu de la prolifération des groupes terroristes qui menacent ce pays, a-t-il expliqué. Il a, dans ce sens, exprimé le soutien de son pays aux efforts de l'émissaire onusien pour la Libye, Bernardino Leon, en vue d'une «solution politique» pour une sortie de crise dans ce pays. «Il faut arriver à créer rapidement un gouvernement d'union nationale qui sera doté d'une légitimité et permet à ce pays d'avancer», a-t-il soutenu, relevant que «les efforts, qui sont menés de bonne volonté par les uns et les autres, sont toujours utiles, mais doivent converger vers l'émissaire onusien pour faire la synthèse de tout cela».

Concernant les relations algéro-françaises, il a indiqué que le niveau d'amitié et de coopération entre les deux pays est «tout à fait exceptionnel». «On avance et on avance bien», a-t-il ajouté.

APS

**Un partenariat d'exception**

**Boualem Branki**

Les relations entre l'Algérie et la France sont au beau fixe. C'est en quelque sorte le message livré hier par le chef de la diplomatie algérienne, Ramtane Lamamra, après son entretien avec son homologue français Laurent Fabius.

Les deux diplomates, qui ont passé en revue l'état de la coopération bilatérale et leur évolution ont tout naturellement estimé que ces relations sont en train de consolider davantage.

Depuis la visite en 2012 du chef de l'Etat français à Alger et ses entretiens avec le président Bouteflika, beaucoup de choses ont été faites des deux côtés, au

tant sur le plan bilatéral, en particulier la circulation des personnes et le renouvellement de conventions sociales, que sur le plan de la coopération avec un regain de dynamisme économique entre les entreprises des deux pays.

Cet état de fait a donc amené les chefs de la diplomatie de l'Algérie et de la France à relever «la qualité» de ces relations algéro-françaises.

«A chacune de nos rencontres à tous les niveaux, nous ajoutons une pierre dans l'édifice du partenariat d'exception que les présidents Abdelaziz Bouteflika et François Hollande ont décidé de construire entre les deux pays», a indiqué M. Lamamra à l'issue d'un entretien avec M. Fabius. Dans la foulée, les visites de ministres français en Algérie se mul-

tiplient et donne un gage pour la consolidation et l'amélioration de cette relation de partenariat privilégié entre les deux pays. Cette visite permettra de «pousser nos relations bilatérales et de veiller à maintenir la bonne cadence de développement de ces relations», estime M. Lamamra, pour qui «notre dialogue politique est vraiment productif, chaleureux, amical et prometteur».

Pour autant, les deux pays sont en phase sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, à l'exemple de la situation en Libye, au Mali, ainsi que face à la menace terroriste au Sahel. «Nous sommes en parfait accord (sur le règlement de ces questions)», relève le chef de la diplomatie algérienne. Il est ainsi conforté dans cette

position par les propos de son homologue français qui a estimé, sur l'état des relations entre les deux pays que «le niveau d'amitié et de coopération entre les deux pays est tout à fait exceptionnel. On avance et on avance bien». M. Ramtane Lamamra a pris son bâton de pèlerin pour se rendre, après la capitale parisienne, à Washington où il doit également plaider pour le renforcement des relations plurielles entre l'Algérie et les Etats-Unis. L'Algérie, dans le contexte politique-économique actuel, est devenu un acteur majeur dans la résolution de plusieurs crises régionales, dont celle au Mali, en Libye ne sont pas les moins, avec surtout la vision algérienne quant à la lutte et l'élimination de la menace terroriste.